

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9481 — 14 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 15 JUILLET 1975

L'OPÉRATION APOLLO-SOYOUZ

L'ambassadeur des États-Unis assistera à Baïkonour à l'envol des cosmonautes

LIRE PAGE 10.

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

Mettant fin à seize ans de brouille

La France et la Guinée vont rétablir des relations normales

La reprise de relations normales entre la Guinée et la France, annoncée le 13 juillet par M. Sekou Touré, a été officiellement confirmée dans un communiqué commun publié à Paris et à Conakry ainsi qu'à New-York, où s'est exercée la médiation de l'ONU — ce lundi 14 juillet en début d'après-midi. Le texte, faisant état du concours offert par M. Kurt Waldheim pour « une normalisation sur la base du respect réciproque et de la non-intervention dans les affaires intérieures », *assure que* « les années de rupture n'ont en rien entamé l'amitié entre les peuples guinéen et français ». *(Voir le communiqué en page 3.)*

Après avoir retracé l'évolution de rapports marqués de « *méfiance réciproque* » le communiqué constate qu'il « *fallait s'efforcer d'effacer les séquelles du passé en apurant le contentieux entre les deux Etats et en mettant fin aux conséquences dommageables pour les deux peuples d'une rupture qui dure en fait depuis seize années* ».

La veille de cette annonce officielle, le président Giscard d'Estaing, parlant à La Bourboule, s'était félicité de la reprise de « *relations normales* » entre les deux pays.

Le rétablissement de représentations diplomatiques devrait intervenir « *à une date aussi rapprochée que possible* ». Le problème des Français détenus en Guinée sous l'inculpation de « *complot* », à propos duquel le communiqué commun rappelle la volonté de Paris de « *n'intervenir ni directement ni indirectement dans les affaires intérieures des autres Etats* », a également été évoqué par le président de la République.

(Lire la suite page 3.)

RETROUVAILLES

Après bientôt dix-sept ans de [brou]illes, entrecoupées d'éphémères réconciliations, les relations franco-guinéennes sont [off]iciellement en voie de normalisation. Elles avaient été profondément marquées par [l'af]frontement survenu, en septembre 1958, dans la capitale guinéenne, entre le général de Gaulle et M. Sekou Touré.

Le heurt entre deux fortes personnalités et les malentendus qui en résultèrent ne sauraient cependant, à eux seuls, expliquer la dégradation des rapports entre la France et son ancienne colonie ouest-africaine. Le « non » de M. Sekou Touré en 1958 laissa, en effet, des amertumes suffisamment vives, tant à Paris que dans certaines capitales africaines francophones, pour que quelques activistes envisagent de susciter au turbulent leader guinéen des difficultés qui auraient pu entraîner son éviction de la scène politique.

La psychose de l'espionnage et du complot que manifesta M. Sekou Touré dès la proclamation de la République guinéenne repose sur quelques fondements, comme en témoigne la multiplicité des conspirations auxquelles le régime guinéen eut à faire face. De son côté, le chef de l'Etat guinéen attacha toujours une telle importance aux agissements qu'il prêtait à M. Jacques Foccart non seulement contre son régime, mais encore contre sa personne, qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que la suppression, l'année dernière, du secrétariat général des affaires africaines, aux destinées duquel présidait l'ancienne « éminence grise » du général de Gaulle, facilita de façon décisive le rapprochement franco-guinéen.

Il est vrai que, si beaucoup de mauvais génies s'employèrent, généralement de façon occulte, à attiser la querelle entre Paris et Conakry, les artisans de la réconciliation furent également nombreux et persuasifs : d'Edmond Michelet, alors ministre des affaires culturelles, qui se rendit en 1970 à Conakry, à M. Bettencourt, ancien ministre, M. André Lewin, son chef de cabinet, à M. François Mitterrand et son envoyé spécial, M. Roland Dumas. Dans ce domaine, le gouvernement français et l'opposition, sans opérer de concert, travaillèrent, selon les propres termes du premier secrétaire du parti socialiste, « de façon convergente », M. Mitterrand tenant le gouvernement au courant de ses initiatives.

La reprise du dialogue entre Paris et Conakry permet déjà d'entrevoir ses répercussions sur l'ensemble des relations interafricaines d'une part, sur les rapports franco-africains de l'autre.

Avec la Côte-d'Ivoire, dont le président, M. Houphouët-Boigny, fonda, avec M. Sekou Touré, le Rassemblement démocratique africain (R.D.A.), une rapide normalisation des relations est prévisible. Avec l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, dont la Guinée boycottait les travaux depuis plusieurs années, la réconciliation devrait être d'autant plus aisée que la Mauritanie en est membre. Or, si les thèmes de mésentente furent souvent nombreux entre MM. Sekou Touré et Senghor, en revanche, le chef de l'Etat guinéen ne cessa jamais d'entretenir des rapports d'estime et d'amitié avec M. Moktar Ould Daddah.

M. Sekou Touré, qui n'avait pas quitté Conakry depuis plusieurs années, annonce solennellement ses retrouvailles à Bamako, capitale du Mali, où il s'est rendu pour proposer sa médiation personnelle aux dirigeants maliens et voltaïques dans le conflit frontalier qui les oppose. C'est un succès très appréciable pour un homme dont l'isolement était devenu, au fil des ans, l'une des données de la situation en Afrique de l'Ouest.

SITUATION CHAOTIQUE EN ANGOLA

Les derniers combats entre nationalistes auraient fait trois cents morts à Luanda

Lisbonne envisage de faire appel aux Nations unies

La situation était extrêmement tendue, ce lundi 14 juillet, à Luanda, où les violents combats de ces derniers jours entre factions rivales du M.P.L.A. et du F.N.L.A. auraient fait au moins trois cents morts. Des milliers d'Africains et d'Européens ont quitté les faubourgs de la capitale angolaise pour chercher refuge dans le centre. Les combattants utilisent des blindés, des canons sans recul et des mortiers.

En raison de la gravité exceptionnelle de la situation, le commandant Melo Antunes, ministre portugais des affaires étrangères, a quitté Lisbonne dimanche soir pour Luanda. Avant son départ, il a déclaré qu'il allait tenter de persuader les dirigeants des mouvements rivaux, Mouvement populaire de libération de l'Angola et Front national de libération de l'Angola, de « *cesser une fois pour toutes leurs agressions mutuelles* ». « *Je suis disposé*, a-t-il dit, *à recourir à tout, y compris aux instances internationales pour que la paix soit instaurée et que soit élaborée une plate-forme politique convenable pour l'indépendance* ». Le ministre estime que la responsabilité des derniers incidents est partagée.

Les forces de l'Unita, troisième mouvement nationaliste angolais, n'ont pas jusqu'à présent été impliquées dans les combats acharnés opposant les partisans de MM. Agostinho Neto et Roberto Holden. En juin dernier, au Kenya, les représentants des trois mouvements nationalistes avaient conclu un accord par lequel ils s'engageaient à renoncer à l'usage de la force. La commission nationale de défense, réunie samedi à Luanda en l'absence du délégué du M.P.L.A., a rejeté sur ce dernier mouvement la responsabilité des derniers troubles.

De son côté, le F.N.L.A. a mis en « état d'alerte permanent » ses unités militaires et ses délégations, dans l'ensemble du territoire. Les militants ont reçu l'ordre de « *résister au coup d'Etat militaire déclenché par Lisbonne et ses agents en Angola* ».

A Luanda, les hôpitaux sont combles. L'hôpital Sao-Paulo et son annexe universitaire sont fermés depuis jeudi, les combats les plus violents se déroulant dans ce secteur. Près d'un millier de civils ont trouvé refuge à la base navale portugaise dans la baie, et des centaines d'autres campent sur les pelouses du palais gouvernemental.

Tous les hôtels du centre sont emplis de réfugiés ayant fui les affrontements, et les résidences de banlieue ont été abandonnées. Les scènes de pillage se multiplient. Le général Silva Cardoso, haut commissaire portugais en Angola, a accusé le F.N.L.A. d' « *attentats contre des civils* », cependant qu'un porte-parole de ce mouvement a contesté que des ressortissants zaïrois soient engagés dans les forces de M. Roberto Holden.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

Le gouvernement prépare des mesures de soutien aux familles :

• Majoration de l'aide au premier et au troisième enfant

• Remplacement de l'allocation de salaire unique

M. Giscard d'Estaing a répondu, dimanche, au cours d'un voyage en Auvergne, à certaines critiques portées contre son action. Il a affirmé, en réponse à ceux qui lui reprochent un optimisme excessif dans le domaine économique, que « le gouvernement a la conscience aiguë des problèmes des Français ». *Le chef de l'Etat a d'autre part justifié les mesures de* « libéralisation » *de la législation décidées depuis un an et annoncé une politique globale de soutien de la famille. Le gouvernement pourrait remplacer l'allocation de salaire unique par une prestation plus avantageuse pour les mères ayant un emploi, étendre aux familles n'ayant que trois enfants la majoration accordée aux mères de quatre enfants qui exercent un métier, enfin, créer une allocation spéciale pour la naissance du premier enfant. Ces orientations sont, pour l'essentiel, conformes à certaines recommandations que fait ci-dessous M. Michel Debré.*

Cinq ans après la solennelle déclaration du président Pompidou annonçant que l'heure était venue « *d'imaginer en matière familiale de nouvelles procédures* » d'évolution des prestations, M. Giscard d'Estaing vient à son tour de se prononcer pour une relance des aides à la famille. La « *cellule de base de la société* » est malade ; sociologues et démographes veillent à son chevet. Comme d'autres institutions, la famille est mise à mal tant par les changements de comportement des individus que par les assauts de l'inflation.

Depuis quelques années, des progrès sensibles ont certes été accomplis sur le plan juridique, en reconnaissant à la mère des droits nouveaux. Dernière en date des réformes, celle du code de la famille, a été adoptée par les parlementaires avant leur départ en vacances ; les associations telles que l'UNAF pourront désormais regrouper non plus seulement « *les familles constituées par le mariage* » mais aussi celles « *fondées sur tout lien de filiation légalement établi* », c'est-à-dire les mères-célibataires (1).

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 4.)

(1) Cette loi du 11 juillet 1975 vient d'être publiée au *Journal officiel* du 13 juillet.

Un favoritisme justifié

par MICHEL DEBRÉ

La brutale diminution du nombre des naissances provoque sinon une angoisse, en tout cas une gêne dans une part importante de l'opinion. Il est vrai, une objection est aussitôt opposée à ceux qui s'inquiètent ouvertement. Et le chômage ? vous dit-on. Pourquoi mettre au monde des enfants qui seront chômeurs quinze à vingt ans plus tard ?

L'enseignement de la démographie demeure si faible dans notre pays que la réponse se heurte à bien des scepticismes. Exposer que la France est devenue, Espagne exceptée, le pays d'Europe occidentale où l'on compte le moins d'habitants par kilomètre carré et que nous serions de quatre-vingts à cent vingt millions d'habitants si nous étions, proportionnellement à notre terre, aussi nombreux que les Allemans, les Suisses, les Hollandais, dont on ne peut dire que les conditions de vie aient souffert du niveau démographique qu'ils ont atteint ; expliquer que l'hémorragie de la première guerre mondiale, qui fut l'une des causes de notre stagnation économique, que la forte natalité d'après-guerre fut, à l'inverse, l'une des causes de notre expansion et que, en toute hypothèse, que nous n'avons atteint notre niveau de vie que grâce à l'apport constant d'un important flux d'immigration, flux que même en temps de chômage nous ne pouvons arrêter totalement sans mauvaises conséquences ; démontrer qu'avoir moins d'enfants, c'est progressivement atteindre l'industrie du bâtiment (moins de logements, moins d'écoles), l'industrie textile (moins de vêtements), l'agriculture (moins de bouches à nourrir), et c'est, à moyen terme, diminuer la population active dans des conditions telles qu'il faudra restreindre la durée des études et retarder l'âge de la retraite ; affirmer qu'un pays où la génération nouvelle est moins nombreuse que l'ancienne est un pays qui perd les audacieux, les entreprenants, les penseurs « de pointe » aussi bien que les risque-tout, grâce à qui une nation sort de l'ordinaire — voilà qui surprend et parfois scandalise.

Une autre surprise est provoquée par l'affirmation que la famille de plusieurs enfants assure un meilleur épanouissement du couple et de chaque enfant. Notre société recherche le bonheur, et par une sommaire analyse, on affirme que ce bonheur est assuré de préférence par une affirmation égoïste de la personnalité, sans règles, sans charges, quasiment sans devoirs. C'est un jugement à courte vue. Des foyers nombreux — de trois à cinq enfants, par exemple — apportent une plus grande joie de vivre et préparent mieux chaque enfant à son avenir. C'est une lourde erreur que de recommander à la jeunesse d'être inféconde. Elle en voudra plus tard à ses mauvais maîtres.

(Lire la suite page 4.)

POUR LA PREMIÈRE FOIS, A L'OCCASION DU DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Le missile Pluton a été présenté aux Parisiens

En service depuis l'an dernier, les missiles nucléaires tactiques Pluton ont été présentés pour la première fois au public lors du défilé militaire du 14 juillet, à Paris, que le chef de l'Etat a présidé, sous un soleil éclatant, de la porte de Vincennes à la Nation. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait défilé, il y a trente ans, de la Bastille à l'Etoile, sur son char « Carrousel », avait tenu à choisir ce lieu du défilé de 1975 « dans les quartiers populaires de Paris, parce que la fête nationale représenten la grande manifestation des Français qui ont, à plusieurs reprises, concilié l'idéal et la liberté ».

Au total, treize mille hommes et femmes des trois armées ont défilé de 9 h. 30 à 10 h. 40 devant la tribune officielle. Parmi eux, les équipages de vingt-deux avions, trois cents cavaliers, cent quarante motocyclistes, deux cent vingt blindés et, environ, onze mille hommes et femmes à pied. Le 3e régiment d'artillerie, cantonné à Mailly, dans l'Aube, a présenté six rampes de missiles Pluton et le 1er groupe de chasseurs mécanisés, stationné à Reims, ses véhicules chenillés AMX-10. La présentation publique du Pluton intervient alors qu'une polémique oppose le gouvernement et, notamment, le parti communiste sur l'emplacement des régiments, le gouvernement ayant à plusieurs reprises démenti que les Pluton puissent stationner en Allemagne fédérale. A l'heure actuelle, l'emplacement définitif des six régiment équipés de Pluton est fixé à Mailly (Aube), à Suippes (Marne), à Laon (Aisne, Belfort, Bitche (Moselle) et à Haguenau (Bas-Rhin). Chaque régiment met en œuvre six rampes de lancement réparties en trois batteries de tir.

Outre les nouveaux matériels et la casquette souple portée par les hommes des régiments d'infanterie, qu'une foule nombreuse, sur les trottoirs et aux balcons et comprenant des touristes étrangers, a pu applaudir, on a noté aussi la présence, pour la première fois, d'un détachement de l'école des enfants de troupe de la République Centrafricaine. On comptait également quatorze musiques militaires sur le parcours, et un nouvel arrangement, avec percussion, de « la Marseillaise » a été interprété.

A l'issue du défilé, le chef de l'Etat a donné une réception à l'Elysée et deux mille soldats ont été invités à déjeuner par des familles de Parisiens, tandis que le Conseil de Paris en avait convié un millier d'autres.

Des ambitions incompatibles

par JACQUES ISNARD

Dans moins de six mois, maintenant, s'achève la dernière année d'application du plan quinquennal (1971-1975) d'équipement nucléaire et classique des trois armées. Les états-majors font leurs comptes et, avant de se lancer dans un nouveau contrat de cinq ans qui serait l'équivalent du VIIe Plan civil, ils s'interrogent sur les possibilités réelles de planifier à long terme une politique d'équipement militaire.

A l'heure où les Parisiens ont pu constater — avec le défilé du 14 juillet — les nouveautés et les réalisations auxquelles ces plans d'équipement successifs ont abouti, l'impression qui prévaut aujourd'hui, c'est plutôt un sentiment de désillusion et la conviction que ces programmations — qui se voulaient trop rigides, au départ, par souci de sécurité — sont devenues des salmigondis, des « auberges espagnoles » dont le menu, jamais respecté, a beaucoup varié au gré de la conjoncture politique et économique. On convient, dans ces mêmes états-majors, qu'il faut désormais se montrer plus réaliste et se contraindre à adapter les ambitions aux moyens financiers.

S'adressant récemment à des parlementaires, M. Jean-Laurens Delpech, délégué ministériel pour l'armement, a admis que le plan quinquennal d'équipement militaire qui s'achève ne sera réalisé qu'à concurrence de 85 % tant pour les commandes de matériels que pour les livraisons effectives.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

LA LOI

Puisqu'on en est à supprimer les dates, pourquoi fêter encore le 14 juillet ? Nous savons maintenant à quoi s'expose un peuple naïf qui croit pouvoir faire la révolution avec les révolutionnaires et qui accepte de mettre en jeu sa liberté pour mieux la conquérir.

Hier, on applaudissait la généreuse fougue de Camille Desmoulins. Demain, la froide logique de Robespierre le fera mourir sur l'échafaud. Il faudra que la république à visage humain ait la tête coupée pour que naisse la République.

C'est une dure loi que celle de l'histoire des peuples en lutte. Mais il faut un peu plus que la compassion des ci-devant pour en détourner le cours.

ROBERT ESCARPIT.

OUVERTURE DU FESTIVAL D'AVIGNON

Farce irlandaise et fable provençale

Avant même que soit lancée la première réplique du premier spectacle, Avignon s'est remis au rythme du Festival. Sur la place de l'Horloge, écrasée de lumière, les panneaux sont couverts d'affiches, les chaises de festivaliers, les tables de tracts.

Pourtant, il y a quelque chose de changé : cette année, les « routards » ne viendront pas se rafraîchir au bord de la fontaine ronde. La statue de la République, entourée de lions, a disparu, a été transportée ailleurs, près du fleuve. La façade blanche d'un hôtel tout neuf annonce le style des immeubles qui vont s'élever là. Là où, aujourd'hui, c'est encore un chantier sinistre, une apocalypse de maisons démolies, un écroulement de pierres en pagaille, contenues par des barrières, pour laisser le libre et large accès au parking construit sous la place du Palais des Papes.

Devant la noble façade, on ne voit plus de voitures ni d'artisans avec leurs bijoux de cuir et leurs parfums d'Orient. Rien sur la dalle unie en pente douce, rien que les « boîtes à sel » et la foule fataliste qui remplit, dès la première représentation, les quelque trois mille places de la cour d'honneur. La ville assure le confort et la tranquillité, se met insidieusement à la mesure de ses innombrables fidèles, qui étayent solidement le Festival, devenu aussi immuable, indéniable, que les murs du Palais des Papes, bien entretenus dans leur état original.

Le Festival se développe, se boursoufle, intègre des lieux sans se perdre, sans même vaciller. Il existe de tout le poids des milliers de spectateurs qui l'attendent pour aller au spectacle.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 11.)

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

Trêve à Lisbonne, manifestations en province

Les socialistes vont « expliquer la situation » à leurs militants

Tandis qu'une trêve politique est enregistrée à Lisbonne, désertée par ses habitants, plusieurs milliers de personnes ont manifesté, dimanche 13 juillet, leur soutien à l'épiscopat portugais en accueillant à la gare d'Aveiro, ville conservatrice à 300 kilomètres au nord de Lisbonne, Mgr Manuel de Almeida, évêque du diocèse, qui rentrait de Rome. Les manifestants entendaient soutenir l'épiscopat dans l'affaire du conflit de « Radio Renaissance ». Les participants étaient pour la plupart des paysans de la région, mais des membres du Centre démocratique et social (droite modérée) marchaient en tête du cortège.

Le parti communiste a dénoncé cette manifestation, qualifiée de « contre-révolutionnaire », en l'assimilant à celle dite de la « majorité silencieuse », qui avait été convoquée à Lisbonne, le 28 septembre 1974, en faveur du général Spinola. Aucun incident n'a toutefois été signalé à Aveiro. En revanche, à Rio-Maïor, petite localité située à 100 kilomètres de Lisbonne, des locaux du P.C.P. et du Front socialiste populaire ont été détruits par des manifestations qualifiées de « forces réactionnaires » par l'agence de presse A.N.I.

A Lisbonne, l'état d'alerte partiel a été levé dimanche. Au cours d'un débat télévisé, dans la soirée, quatre membres du Conseil de la révolution ont déclaré que le projet de création de commissions populaires ne signifiait pas la dictature, mais devrait permettre de « mieux faire participer le peuple à la révolution ».

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Rien ne peut troubler un dimanche portugais. Pas même les soubresauts de la révolution. Après une semaine de fièvre et de bouleversements politiques, les polémiques, soudain, se sont tues. La capitale, déserte, s'est assoupie au soleil. Plus un bruit, plus un cri : les vendeurs de la totobola ont disparu des ruelles qui dévalent d'Alfama vers les eaux plates du Tage. Un vieux cireur, l'œil éteint, attend, accroupi sur sa boîte, le client qui ne viendra pas. Tapi dans l'ombre, un peu plus loin, un mendiant a déjà renoncé et préféré la sieste au bénéfice.

Tout le monde est parti. Dès 9 heures le matin, la petite gare de la place du Commerce a été envahie. Les rames de banlieue ont été prises d'assaut. Direction Caparica, Estoril, Cascais, les plages de la corniche. Les planches du Tamariz ont connu l'affluence des grands jours. Là, autrefois, se retrouvait le cercle étroit de la bonne société de Lisbonne, le temps d'un verre entre le casino et la cabine de bain. La révolution a tout bouleversé : les habitués d'hier ont émigré vers Copacabana ; ceux d'aujourd'hui accrochent souvent à leur tee-shirt le badge d'un parti. On sert davantage de coca que de cocktails maisons.

Les socialistes silencieux

Ce n'est plus le beach-club, c'est Palavas-les-Flots. Le soir venu, il faut une bonne heure pour rentrer à Lisbonne pare-chocs contre pare-chocs. Week-end heureux du Portugais moyen : le chaos et la peur sont alors bien lointains. Au milieu de la nuit, des jeunes s'installent au pied de la colonne du Rossio autour d'un gratteur de guitare. On parle anglais, français, suédois : Lisbonne est une nouvelle étape pour ceux qui font la route. Touristes sans le sou, ils peuplent les pensions à 60 escudos (10 francs) la nuit et, s'ils ne trouvent rien, restent ici, sur la place-forum, jusqu'au petit matin.

Trêve ? Expectative ? Les socialistes eux-mêmes, dont on guettait la réaction, ont préféré « prendre le soleil ». Au siège du parti, où règne ordinairement un désordre bruyant, salles et couloirs sont vides. Un militant désœuvré : c'est le planton devant la porte. Le départ des ministres socialistes du gouvernement n'a provoqué aucune mobilisation de la base. Seule réaction notable : une pétition déposée dans le hall, suivie d'une centaine de signatures. On y demande la réalisation d'un meeting de soutien au secrétariat du parti pour « *protester contre les attitudes récentes prises par certaines forces contre-révolutionnaires, qui veulent restaurer dans le pays un nouveau type de fascisme* ».

Le texte est vague, mais l'allusion précise. Datée du 12 juillet, la pétition pourrait viser le *Conseil de la révolution*, qui a enregistré la démission des « *camarades ministres* ». Ce « *nouveau type de fascisme* », n'est-ce pas le pouvoir populaire prôné par l'assemblée du M.F.A., et qui semble, en tous points, étranger au modèle de société dont rêvent les amis de Mario Soares ?

Les dirigeants du parti socialiste se sont disséminés dans le pays. Chacun a regagné sa circonscription pour expliquer la situation aux militants. A-t-on aussi voulu prendre la température avant de s'engager dans la riposte ? Non pas, assure M. Tito de Morais, seul responsable du parti resté dans la capitale. « *Nous savons ce que pense notre base. Le parti est plus soudé que jamais. Nous recevons des centaines de télégrammes de soutien et les rares critiques faites disent que nous aurions dû agir ainsi beaucoup plus tôt.* »

L'absence de réaction immédiate des socialistes reste pourtant étonnante. Le parti a été visiblement surpris par la promptitude des militaires, qui n'ont pas attendu vingt-quatre heures avant d'évincer les ministres démissionnaires. En d'autres occasions moins graves, le parti socialiste avait su organiser très vite des manifestations destinées à montrer sa force. Rien de tel aujourd'hui : M. Soares laisse entendre qu'il a voulu éviter tout affrontement. L'explication est plausible mais reste *insuffisante*. On peut aussi penser que, pris de court, son parti s'est retrouvé sans perspective immédiate et éprouve quelque difficulté à définir une nouvelle tactique. L'opposition n'est pas un jeu facile au Portugal, où la règle *implicite veut que chacun assure* de sa fidélité le M.F.A. libérateur. En se retirant du gouvernement, les socialistes s'engagent sur une voie incertaine qui risque de les déporter vers la droite, quoi qu'ils veuillent et quoi qu'ils disent.

Il reste, en outre, au sein de la coalition, un espace politique vide que d'autres modérés, ceux du parti populaire démocratique, pourraient être tentés de combler. Les centristes se retrouvent, en effet, devant un choix délicat : suivre les socialistes, dont ils partagent les critiques et les appréhensions, ou profiter de leur *départ pour occuper le terrain et* apparaître comme la seule force de modération à la tête de l'Etat. La base du P.P.D. inclinerait volontiers vers un renforcement de l'opposition aux côtés des socialistes. La direction, en revanche, ne serait peut-être pas mécontente de « *doubler le P.S. sur sa gauche* ». Le secrétaire *général* du parti ne se présente-t-il pas lui-même sans sourire comme un « *social-démocrate léniniste* » ? La marge de manœuvre est étroite, mais elle existe.

Les militaires, qui cherchent à rassurer sur leurs intentions, ont *besoin d'un appui plus large que* celui que leur assurent inflexiblement le P.C. et le M.D.P. Le maintien des centristes et le remplacement des ministres du P.S. par des personnalités indépendantes de tendance socialiste permettraient *de différer pour* un temps ce gouvernement en uniforme auquel les amis du M.F.A. ne paraissent pas encore résignés. Ils hésitent devant les conséquences qu'une évolution trop rapide provoque à l'extérieur du pays. Ils craignent aussi à l'intérieur un regroupement et un raidissement des classes moyennes, dont les *premiers symptômes* apparaissent déjà clairement.

L'accueil très mitigé réservé par les petits patrons de la Confédération de l'industrie portugaise — dont le congrès s'est terminé samedi — aux délégués du Conseil de la révolution est révélateur d'un front qui menace. Les petits commerçants de la capitale *ont* annulé une assemblée générale qui devait avoir lieu ce week-end. La réunion avait suscité une mobilisation des syndicats ouvriers décidés à s'opposer à toute nouvelle offensive de la « majorité silencieuse ». Tout aussi révélatrice est la manifestation organisée à Aveiro (300 kilomètres au nord de Lisbonne), dimanche, par les catholiques sous prétexte d'accuillir leur évêque de retour de Rome.

Ces classes moyennes qui relèvent la tête inquiètent les communistes qui craignent d'être isolés. Le communiqué qu'ils ont publié après la démission de M. Mario Soares et de ses amis est tout entier marqué par ce souci. « *Ce n'est pas seulement le prolétariat qui est intéressé par la construction du nouveau régime démocratique*, remarque-t-il, avec insistance, *mais aussi la paysannerie, la petite bourgeoisie, l'intelligentsia et même certains secteurs de la moyenne bourgeoisie. Les forces révolutionnaires ne doivent pas perdre de vue la nécessité d'un jeu politique d'alliance. L'isolement social du prolétariat pourrait être mortel à la révolution.* »

Faut-il, pour autant, attendre une pause dans le processus révolutionnaire portugais ? Certains militaires et le parti communiste semblent bien le souhaiter. Mais rien ne dit qu'ils soient capables de l'imposer. D'autres, au contraire, ont vu dans les « mesures historiques » décrétées par l'assemblée du M.F.A. une invite à aller plus loin dès maintenant.

DOMINIQUE POUCHIN.

M. MITTERRAND : L'ASSEMBLÉE DE CROCODILES QUI PLEURNICHE SUR LES LIBERTÉS...

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a participé, samedi 12 juillet, aux festivités marquant le cinquantième anniversaire de la municipalité socialiste de Coutras (Gironde). Au cours du discours qu'il a prononcé, l'ancien candidat à la présidence de la République a évoqué en ces termes les événements du Portugal et les réactions qu'ils provoquent : « *Je croirai ceux qui pleurent sur le Portugal quand ils pleureront sur l'Espagne* (...). *J'ai l'impression que ces messieurs* [de la majorité] *qui se sont succédé sur les antennes depuis hier soir font des Jeux olympiques de l'hypocrisie. Cette assemblée de crocodiles pleurniche sur les libertés au Portugal alors qu'ils n'en avaient jamais parlé durant les cinquante dernières années de dictature.* »

Réponse de Jean Daniel à la C.G.T. :

« EST-IL MALHONNÊTE D'ÊTRE EN DÉSACCORD AVEC VOUS ? »

L'éditorial de Jean Daniel dans *le Nouvel Observateur* du 16 juin concernant les déclarations de M. Séguy, au sujet du quotidien portugais *Republica*, avait, on le sait, donné lieu à une réponse de la C.G.T. dans *l'Humanité*. La centrale syndicale avait accusé le directeur de l'hebdomadaire de « *ranimer la flamme de la calomnie contre les travailleurs du journal* [portugais] *et ceux qui, au Portugal, ont pris leur parti* (...) (*le Monde* du 20 juin). La polémique rebondit dans le numéro du *Nouvel Observateur* paru ce lundi 14 juillet.

Jean Daniel reproche aux membres du bureau confédéral de la C.G.T. d'avoir mis en doute « [son] *honnêteté intellectuelle et journalistique, ce qui constitue un très grave préjudice à* [son] *honneur professionnel. Est-il malhonnête*, ajoute-t-il, *de soutenir sur le Portugal la même thèse que les dirigeants des partis communistes italien et espagnol et que les dirigeants de la C.F.D.T. française et du parti socialiste français ? Est-il malhonnête de poser à propos du Syndicat du Livre et du cumul des mandats (entre membre du bureau politique d'un parti et secrétaire d'une centrale syndicale) les mêmes questions que posent les dirigeants de la C.F.D.T.* (...) ? ».

« *Bref*, interroge Jean Daniel, en laissant à la C.G.T. le soin de prolonger le débat — *sinon, il sera connu que vous opposez l'injure aux idées et le mépris au dialogue — est-il malhonnête d'être en désaccord avec vous ?* »

ROME : les partis communistes italien et espagnol désapprouvent nettement les décisions du M.F.A.

De notre correspondant

Rome. — Les secrétaires des partis communistes italien et espagnol désapprouvent les récentes décisions prises au Portugal par le *Mouvement des forces armées*. Ils l'ont clairement fait savoir, samedi 12 juillet, au cours d'une grande manifestation publique à Livourne. MM. Berlinguer et Carrillo ont explicité ainsi la déclaration commune publiée la veille *par leurs deux organisations* (*le Monde* daté 13-14 juillet) et qui consacrait une unité de vue plus étroite que celle dont pourraient sans doute se prévaloir les deux autres grands partis communistes d'Europe, le portugais et le français.

La manifestation de Livourne était consacrée à la liberté en Espagne. Mais, dans le contexte actuel, ce sont évidemment les passages sur le Portugal qui retiennent le plus l'attention. Rappelant que le « *mouvement ouvrier et populaire* » en Europe n'est pas composé seulement des communistes, « *mais aussi d'autres courants et organisations d'orientation socialiste, social-démocrate, travailliste, chrétienne et catholique* », M. Enrico Berlinguer a déclaré que le désaccord « *serein et net* » du P.C.I. devant certaines prises de position des communistes portugais et des dirigeants du Mouvement des forces armées se trouvait aujourd'hui accentué par les dernières décisions de ce Mouvement, décisions préoccupantes, soit dans la mesure « *où elles limitent les droits des libertés* » soit quand elles réduisent « *la participation de toutes les expressions de la volonté populaire — en premier lieu les partis — qui sont la seule garantie d'un renouvellement de la société portugaise et de sa défense contre toute tentative de retour réactionnaire* ».

M. Santiago Carrillo n'a pas été moins explicite : « *Nous devons manifester de la préoccupation et de l'inquiétude. Si devait se vérifier la rupture de l'alliance qui se forma le 25 avril autour du Mouvement des forces armées, s'il devait s'interrompre définitivement le jeu démocratique, cela compromettrait gravement le sort de la révolution, avec un dommage, avant tout, pour le peuple portugais et pour la cause de la démocratie dans toute l'Europe.* » — R. S.

MOSCOU : la presse critique vivement « la direction opportuniste du parti socialiste »

De notre correspondant

Moscou. — La presse soviétique qui accorde de nouveau une grande importance aux événements de Lisbonne vient d'accuser les dirigeants du parti socialiste d'avoir « *déclenché* » la crise actuelle. Cette accusation est contenue dans une dépêche du correspondant de l'agence Tass et que la *Pravda* a reproduite intégralement ce lundi 14 juillet. Jamais cependant dans ce texte, on n'explique l'origine de la crise et on ne mentionne le refus du M.F.A. de replacer le quotidien *Republica* sous le contrôle de sa direction antérieure.

L'agence soviétique reproche aux dirigeants socialistes portugais d'avoir « *emboîté le pas aux forces réactionnaires qui défendent le grand capital* » et d'avoir « *lancé une campagne de diatribes contre le Mouvement des forces armées, cherchant à le diviser, à vilipender les partis politiques progressistes et les acquis révolutionnaires du peuple portugais* ». Tass cependant établit une différence entre « *la direction opportuniste du parti socialiste et les membres de la base de tendance révolutionnaire qui* (...) *continueront à soutenir la cause de la révolution* ». L'Assemblée constituante récemment élue avec une majorité socialiste est également attaquée car « *les députés des partis bourgeois tentent de la transformer en tribune des forces contre-révolutionnaires* ».

C'est la seconde fois en deux jours que la *Pravda* commente la situation au Portugal. Dimanche 13 juillet, dans un commentaire de politique internationale, le quotidien du parti communiste soviétique écrivait : « *L'opinion publique ne manque pas de remarquer que dans leurs actions les représentants du parti socialiste emboîtent le pas à la droite, ce qui alourdit le climat dans le pays.* » La *Pravda* rapprochait « *les tentatives des forces de la droite d'infléchir la progression du processus révolutionnaire au Portugal* » d'une campagne internationale menée par « *les forces réactionnaires* » et « *les milieux qui ont intérêt à envenimer le climat politique international et qui ne cessent de ranimer le mythe du danger soviétique* ». La *Pravda* citait à ce sujet les affirmations américaines selon lesquelles l'U.R.S.S. installerait une base militaire en Somalie et chercherait à le faire en Libye. Elle mentionnait également les récents propos de M. Schlesinger concernant la possibilité d'une « *guerre nucléaire limitée* ».

J. A.

A travers le monde

Sahara occidental

● LA POLICE ET L'ARMÉE ont arrêté plus de cent cinquante personnes dimanche 13 juillet dans la capitale du Sahara occidental, El Aïoun, après deux attentats qui ont fait quatre morts pendant le week-end.

Dimanche matin, trois policiers *ont été tués* et un quatrième sérieusement blessé par l'explosion d'un engin au milieu d'une rue en banlieue.

Samedi soir, le fils, âgé de huit ans, d'un député du Sahara espagnol aux Cortes (Parlement), M. Ahmed Ould Brahim, a été tué et son frère grièvement blessé par une bombe qui a explosé dans la voiture où ils se trouvaient.

Sao-Tomé et Principe

● LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, l'Union soviétique, la Communauté économique européenne et le Ghana ont été les premiers à reconnaître le nouvel Etat de Sao Tomé et Principe. L'archipel, ancien territoire portugais d'outre-mer, a accédé, samedi 12 juillet, à l'indépendance. — (*A.F.P., U.P.I.*)

R. F. A.

Un technicien sans passé politique vu être nommé chef du contre-espionnage

De notre correspondant

Bonn. — M. Richard Meier sera le prochain président de l'Office de protection de la Constitution (*Bundesverfassungsschutz*), la D.S.T. allemande, en remplacement de M. Günter Nollau, qui prendra une retraite anticipée le 15 septembre.

M. Meier est avant tout considéré comme un spécialiste. Il a fait toute sa carrière dans les services spéciaux. Actuellement directeur de l'administration du B.N.D. (service de renseignements de la R.F.A.), il a débuté au Verfassungsschutz, où, chef de la *section de contre-espionnage*, il est parvenu à démasquer une série d'agents de l'Est.

En faisant porter son choix sur M. Meier — la décision n'a pas encore été rendue officielle — le ministre de l'intérieur, M. Werner Maihofer, a donné la préférence à un « *sans parti* », contre deux personnalités marquées par leurs sympathies social-*démocrates* : les préfets de police de Hambourg et de Munich, MM. Redding et Schreiber, candidats respectifs du chancelier Schmidt et du ministre de la justice, M. Vogel. Considéré cependant comme assez conservateur, M. Meier devrait jouir de l'appui tacite de l'opposition chrétienne démocrate. De plus, son âge (il a 47 ans) exclut toute suspicion relative à son passé durant la période nazie.

Il convient en effet de remarquer que tous les précédents présidents de l'Office de protection de la Constitution ont été amenés à quitter prématurément leurs fonctions, en raison de scandales politiques. Le premier, M. Otto *John*, est passé à l'Est dans des conditions mystérieuses en 1954, et il en est revenu un an plus tard dans des circonstances non moins troublantes. Il avait été condamné à quatre ans de prison pour trahison. Son successeur, M. Schruebbers, dut demander sa mise à la retraite en 1972, lorsque le magazine *Der Spiegel* révéla ses activités de procureur chargé des procès politiques sous le III[e] Reich. Enfin, M. Nollau quitte, lui aussi, prématurément, son poste après avoir été l'objet de vives critiques pour les échecs de ses services, notamment dans l'affaire Guillaume, qui avait entraîné la démission de M. Willy Brandt.

Le souci visible du *ministre* de la justice a donc été de faire appel à une personnalité compétente et *incontestable, pour mettre fin à* une très regrettable « *tradition* ».

(*Intérim.*)

Dans un entretien publié par le « Sunday Times »

M. GISCARD D'ESTAING SE DIT FAVORABLE A UNE EUROPE ORGANISÉE SELON LE SYSTÈME CONSTITUTIONNEL AMÉRICAIN

Au cours d'un entretien avec Frank Giles, correspondant du *Sunday Times*, le président Giscard d'Estaing s'est prononcé pour une organisation politique qui suive « *les grandes lignes constitutionnelles américaines* » avec « *un exécutif européen* » et « *un Congrès européen* ». « *Ceci*, écrit le journaliste britannique dans un article publié le dimanche 13 juillet, *n'empêcherait pas les conflits possibles* (entre les pouvoirs nationaux et les pouvoirs européens), *mais les limites des responsabilités seraient au moins clairement tracées.* »

L'entretien est rapporté au style indirect, sans aucune citation. Selon Frank Giles, M. Giscard d'Estaing estime qu'il n'y a « *aucune difficulté réelle entre les pays de l'Europe de l'Ouest* », mais simplement des « *problèmes* » à résoudre. Il ne voit aucune raison de modifier le système de sécurité actuel en Europe et souligne que la France ne réintégrera pas l'organisation militaire atlantique.

ASIE

Inde

La Cour suprême renvoie au 11 août l'examen de l'appel de Mme Gandhi

La Cour suprême indienne se prononcera le 11 août sur l'appel *interjeté par Mme Gandhi à la* suite de l'inculpation pour fraude électorale décidée à son encontre le 12 juin, par la Haute Cour d'Allahabad. Cette date a été fixée, lundi 14 juillet, par le procureur général, bien que les avocats de Mme Gandhi *aient demandé* que la procédure devant la Cour suprême s'ouvre immédiatement. Si son appel est rejeté, Mme Gandhi ne pourra plus — du moins théoriquement — exercer de fonctions gouvernementales pendant six ans.

Aux termes de nouvelles mesures prises par les autorités indiennes, samedi 12 juillet, la presse, déjà très contrôlée, devra soumettre à la censure ses comptes rendus des audiences de la Cour suprême.

Dans une interview publiée dimanche 13 juillet par l'*Observer*, de Londres, Mme Gandhi déclarait qu'il n'était pas possible de prévoir la date de l'abrogation de l'état d'urgence et pas davantage d'envisager des élections législatives dans le courant de l'année prochaine (des élections étaient normalement prévues pour février 1976).

De son côté, le *National Herald*, quotidien du parti du Congrès, *qui* exprime les vues du pouvoir, a écrit, vendredi 11 juillet, que « *l'Inde devrait envisager d'instaurer un système de parti unique à l'exemple de certains pays d'Afrique* ». « *Dans un pays comme le nôtre*, assure l'éditorial, *il est absurde de tomber dans les pièges de la démocratie. Le système du parti unique adopté par la Tanzanie, par exemple, n'est pas moins démocratique que le système pluraliste. Ce modèle de démocratie « à la Westminster » n'est pas nécessairement le meilleur.* » — (*Reuter, A.F.P.*)

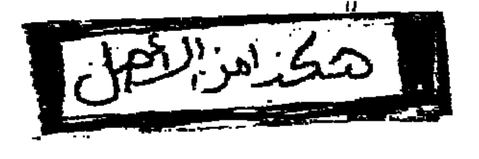
Taiwan

LIBÉRATION DE SEPT MILLE DÉTENUS

Les autorités de Taiwan ont annoncé, dimanche 13 juillet, la libération de sept mille condamnés « *en mémoire du président Tchiang Kai-chek* » au centième jour suivant sa mort. Parmi les trois mille six cents amnistiés *qui ont quitté* leur cellule lundi matin, figure l'ancien correspondant de l'Agence France-Presse, M. Yuan Ching-tao, condamné en 1963 à quinze ans de prison pour « *activités subversives* ». Il semble que M. Yuan soit l'un des rares prisonniers politiques à bénéficier de cette mesure de clémence. M. Li Ching-sun, ancien *directeur de journal, condamné* à la prison à vie, et deux militants du mouvement autonomiste taiwanais « *ne remplissent pas les conditions requises* ». Les prisonniers libérés ont reçu une paire de chaussettes et une paire de chaussures, « *cadeaux du premier ministre* ». — (*A.F.P., U.P.I.*)

Chine

● LE PREMIER REPRESENTANT CHINOIS AUPRES DES COMMUNAUTES EUROPEENNES sera M. Li Lien-bi, ambassadeur de la République populaire de Chine en Belgique, indique une source informée à Bruxelles. Dès qu'il aura reçu l'agrément des instances européennes, il pourrait négocier l'établissement d'un accord de coopération commerciale. — (*A.F.P.*)



PROCHE-ORIENT

APRÈS UN ENTRETIEN AVEC M. KISSINGER

Rabin estime qu'un accord intérimaire au Sinaï « ne sera peut-être pas acquis en six mois »

egagnant Israël dans la nuit samedi 12 au dimanche juillet, après sa visite offi- le en République fédérale où rencontré — outre les diri- nts allemands — M. Henry singer, le chef du gouverne- it israélien, M. Itzhak Rabin, firmé que les négociations en d'un accord intérimaire me- aient d'être longues, *« l'Egypte sant de négocier directement Israël »*. « *L'accord,* a-t-il *ne pourra pas se faire en une aine ou en un mois, et peut- pas non plus dans les six pro- ias mois.* »

L. Rabin a assuré qu'il était *lus optimiste* » quant aux nces de parvenir à une entente l'Egypte après son entretien M. Kissinger, mais qu'il ait « *pas satisfait* » des posi- s actuelles du Caire. Il a firmé que son pays refusera s'engager dans la voie d'un ord intérimaire tant qu'un il demeurera fixé pour la con- sion d'un tel accord. « *Si le sident Sadate souhaite que cet ord soit acquis avant le 24 juil- c'est son problème* », a-t-il

e chef du gouvernement israé- a conféré longuement avec L. Ygal Allon et Shimon Peres, pectivement ministres des af- es étrangères et de la défense, nt de rendre compte au cabi- de sa mission. Le conseil des istres, qui s'est réuni durant s de cinq heures, n'a pas défi- ivement arrêté sa position. *lien d'autres réunions, bien éclaircissements et bien des anges de vues seront nécessai- avec Washington avant que n'arrive à une décision* », a laré un haut fonctionnaire che du président du conseil.

ndré Scemama nous câble de usalem que, dans leurs rares imentaires, les porte-parole ciels jugent l'accord « *en ne voie* » et ajoutent qu'« *Is- l n'entend pas se laisser en- mer dans le carcan d'un nda* ». L'ambassadeur d'Israël Washington, M. Simha Dinitz, oint son poste le 15 juillet et a connaître au gouvernement éricain dans quelles conditions rrait se poursuivre la négocia- n que tout le monde, selon tre correspondant, s'accorde à nsidérer comme « *convenable- nt engagée* ».

● *A Londres,* M. Henry Kissin- a déclaré, samedi après-midi ant de regagner Washington, « *des difficultés impor- tes* » restaient à surmonter nt de pouvoir conclure un ac- d de paix durable au Proche- ent. Le secrétaire d'Etat amé- in a cependant précisé que *ertains progrès avaient été lisés* » à Bonn lors de ses retiens avec M. Rabin. Il n'a voulu dire s'il comptait entre- ndre prochainement un nou- u voyage au Proche-Orient.

● *A Washington,* les jour- stes qui ont accompagné M. Kissinger à Bonn ont affirmé que le secrétaire d'Etat avait convaincu M. Rabin d'accepter une nouvelle ligne de repli des troupes israéliennes dans le Sinaï. En échange de cette concession israélienne, les Etats-Unis aideraient Israël à établir un dispositif électronique d'alerte de manière à prévenir toute attaque égyptienne.

Selon ces journalistes, qui citent un « haut fonctionnaire américain » de l'entourage de M. Kissinger, quatre points importants restent à régler :

— Le tracé de la nouvelle ligne de repli israélien à l'est des cols de Gidi et de Mitla ;

— La détermination de l'accès routier de l'Egypte aux gisements pétroliers d'Abou-Rodeiss, qu'Israël devra complètement abandonner ;

— La nature du soutien que les Etats-Unis continueront d'apporter à Israël pour les « risques » que l'Etat hébreu assure prendre en faveur de la paix ;

— Le service d'entretien — peut-être par des civils américains — du réseau radar d'alerte avancée qui serait installé dans le Sinaï après un éventuel repli israélien.

● *Au Caire,* selon *Al Ahram,* « *toutes les informations en provenance de l'étranger indiquent que l'Etat hébreu tente actuellement de manœuvrer pour retarder la conclusion d'un accord intérimaire au sujet du Sinaï.* » « *L'Egypte,* ajoute le journal, en se référant à des milieux responsables du Caire, *plutôt que de laisser Israël se livrer à de telles manœuvres, préférera aller directement à Genève pour discuter du règlement d'ensemble du conflit.* »

● *A New-York,* l'hebdomadaire *Newsweek* écrit que M. Kissinger ne perd pas l'espoir d'aboutir à un accord intérimaire, mais qu'il a l'intention d'abandonner éventuellement la politique des « *petits pas* » en faveur d'un accord global. Selon la revue, plusieurs des conseillers de M. Kissinger tentent de le convaincre de cesser de perdre son temps, de « *compromettre sa santé et le prestige des Etats-Unis* » en marchandant pour quelques kilomètres du Sinaï. Ils préféreraient qu'il mise plutôt sur un plan global de paix en faveur duquel il ferait peser tous le poids des Etats-Unis. Tel serait également le résultat du récent « *réexamen* » de la politique américaine au Proche-Orient réclamé par le président Ford. Les études entreprises par les stratèges de la Maison Blanche et du département d'Etat auraient abouti à des conclusions presque identiques sur la nécessité d'une solution globale. — *(A.F.T., Reuter, U.P.I., A.P.)*

Liban

Nouveaux raids de l'aviation israélienne sur le sud du pays

ors que la libération, à Beyrouth, edi 12 juillet, du colonel améri- Morgan, détenu depuis le 29 juin un groupe d'extrême gauche, t réduit la tension au Liban, le at s'est à nouveau détérioré : l'annonce de nouveaux raids éliens sur le nord du pays.

manche après-midi, l'aviation élienne a, en effet, attaqué par fois le camp palestinien d'Aïn- ué, dans la banlieue de Saïda. n les informations de source aire libanaise, les avions israé- s ont tiré des roquettes sur le p. Après les raids, le F.P.L.P.- mandement général d'Ahmed il, a assuré que deux avions éliens avaient été abattus, l'un à imité de Saïda et l'autre en mer, qu'un pilote avait été capturé. on le journal *l'Orient-le Jour,* qua- personnes ont été tuées dans le p. Les autorités libanaises, pour part, ont annoncé la chute d'un avion israélien ; son pilote aurait é en parachute.

es autorités militaires israéliennes, firmant le raid, assurent qu' « *il ait partie d'un combat continu et t les multiples aspects ne pou- nt être révélés* ». L'objectif était, n le porte-parole israélien, « *un ier de réparations d'équipement taire, et tous les coups sont allés but* ». Tous les avions israéliens ient rentrés à leur base.

e colonel Morgan avait été libéré edi, en présence de trois corres- dants de la presse étrangère qui pu constater que l'officier amé- in était en bonne santé. Cette ration est intervenue trois heures nt l'expiration du délai fixé par ravisseurs pour l'exécution de otage, au cas où leurs exigences raient pas été satisfaites. L'Or- isation de l'action socialiste révo- onnaire, qui a revendiqué l'enlèvement, avait demandé dans un message adressé à l'A.F.P. que des vivres et des matériaux de construction soient distribués à la population du quartier des Abattoirs de Beyrouth, qui avait été ravagé lors des derniers affrontements. L'O.A.S.R. a affirmé qu'elle avait libéré son otage « *une fois que les autorités américaines eurent satisfaits à toutes ses exigences* ». En fait, des vivres et des matériaux ont été envoyés vendredi et samedi au quartier des Abattoirs, mais leur origine est restée mystérieuse et la population les a refusés en écrivant sur les murs le slogan : « *Nous refusons l'aumône des Américains* ». Selon l'A.F.P., il semble qu'en écartant les conditions posées *publiquement par* l'O.A.S.R. le gouvernement américain en aurait accepté d'autres, tenues secrètes.

Le rôle de la Résistance palestinienne dans l'affaire est également obscur. Elle a démenti avoir été mêlée à l'enlèvement et en a rejeté la responsabilité sur le Front du refus, qui repousse cette assertion. Le F.P.L.P. du docteur Habache, *notamment*, a nié toute participation à l'opération. — *(A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.)*

Koweït

● LE RESEAU KOWEITIEN de l'Organisation communiste arabe (OCA) a été « démantelé », selon un communiqué publié à Koweït dimanche 13 juillet. Après ceux de Damas et de Beyrouth, c'est le troisième réseau de cette organisation terroriste interarabe, qui a à son actif une douzaine d'attentats, en Syrie et au Liban, à être découvert en l'espace d'une semaine. — *(A.F.P.)*.

AFRIQUE

LA NORMALISATION DES RAPPORTS ENTRE PARIS ET CONAKRY

VERS LA REPRISE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

(Suite de la première page.)

« *Ce problème sera réglé,* a-t-il affirmé. *Nous étions convenu d'un dispositif qui concernait à la fois le rétablissement de relations normales et le sort des Français internés en Guinée. Les deux points le rétablissement de relations normales et le sort des Français internés en Guinée. Les deux points ont toujours été en discussion. Je pense que le rétablissement de relations normales veut dire que l'autre point de ce problème sera réglé par les autorités guinéennes.* »

De leur côté, MM. François Mitterrand, et Roland Dumas, lequel effectua à plusieurs reprises des missions à Conakry pour le premier secrétaire du parti socialiste, ont adressé un télégramme au président de la République guinéenne, affirmant notamment : « *Nous tenons à vous exprimer notre confiance dans l'avenir, qui verra le développement des liens profonds existant déjà entre nos deux peuples et le renforcement de notre amitié personnelle.* »

Enfin, M. André Bettencourt, ancien ministre, se félicitant également de la normalisation des rapports franco-guinéens, a déclaré dimanche, dans une interview accordée à Europe 1, que la préoccupation essentielle de M. Sekou Touré était que « *la France ne laisse pas s'organiser contre lui une critique systématique qui mette en cause nos relations* ».

● *M. Bernard Cornut-Gentille,* maire de Cannes, qui, en tant que ministre de la France d'outre-mer, accompagnait le général de Gaulle lors de son périple africain en août 1958, nous a déclaré lundi matin 14 juillet : « *C'est une affaire qui s'était mal emmanchée et mal continuée. Il est heureux que les rapports se normalisent. Je souhaite que les conséquences en soient favorables.* »

LE COMMUNIQUÉ FRANCO-GUINÉEN

« Il fallait effacer les séquelles du passé »

Voici le texte du communiqué franco-guinéen publié ce lundi 14 juillet :

« Lors de sa visite en Guinée, au mois de mars 1974, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, a notamment abordé et discuté avec Son Excellence M. Ahmed Sékou-Touré, président de la République de Guinée, le problème des relations qui ont été rompues entre certains Etats et la République de Guinée.

» Le secrétaire général de l'ONU, soucieux de tout ce qui peut promouvoir les rapports amicaux et confiants entre tous les Etats membres de l'Organisation, s'est alors offert à prêter son concours pour faciliter les premiers contacts qui permettraient ensuite à ces Etats d'envisager la normalisation ultérieure de leurs relations diplomatiques sur la base du respect réciproque de la non-intervention dans les affaires intérieures, et de la coopération internationale, dans un esprit renouvelé de franchise et de confiance mutuelles. M. Kurt Waldheim a désigné son porte-parole, M. André Lewin, comme son représentant spécial pour mener à bien cette mission de bons offices qui concernait essentiellement la République d'Allemagne fédérale et la France.

« Pour le représentant spécial, il est apparu clair, dès l'abord, que les années de rupture n'avaient en rien altéré l'amitié entre les peuples guinéen et français. Le préjudice qui est résulté des événements qui ont séparé les deux pays est à la fois d'ordre politique et matériel.

» En se prononçant, à l'appel du parti démocratique de Guinée (P.D.G.), pour l'indépendance immédiate, comme le référendum du 28 septembre 1958 lui en donnait la possibilité, le peuple de Guinée optait en toute liberté pour son indépendance. C'était là son droit le plus absolu.

» Le gouvernement français rappela alors son administration et mit un terme à ses opérations dans le domaine économique et financier.

» Les rapports entre les deux Etats restèrent cependant entachés de méfiance réciproque. Finalement, en 1965, le gouvernement français rappela son ambassadeur, et le gouvernement guinéen fit de même.

» De nouvelles difficultés surgissent lorsque, à la suite de l'agression armée étrangère perpétrée contre la Guinée en novembre 1970 et qui a donné lieu à l'envoi d'une mission d'enquête du Conseil de sécurité, un certain nombre de ressortissants français y furent impliqués et condamnés par la justice guinéenne. A cet égard, le gouvernement français rappelle que l'un des principes fondamentaux de sa politique étrangère est de n'intervenir ni directement ni indirectement dans les affaires intérieures des autres Etats. Le gouvernement français regrette les activités de ceux de ses ressortissants qui ont contrevenu à ce principe.

» Afin de préparer une normalisation qui ne reposerait sur aucune équivoque, il fallait s'efforcer d'effacer les séquelles du passé en apurant le contentieux entre les deux Etats et en mettant fin aux conséquences dommageables pour les deux peuples d'une rupture qui dure en fait depuis seize années. Il fallait aussi être certain que les deux gouvernements étaient également disposés à saisir la possibilité d'ouverture ainsi offerte pour jeter les bases de relations nouvelles.

» Le représentant spécial du secrétariat général de l'ONU fut rapidement convaincu que les éléments d'une normalisation étaient réunis. S.E.M. Ahmed Sekou Touré, président de la République de Guinée, s'était, dès l'origine, déclaré prêt à entamer avec la France un dialogue fondé sur une pleine reconnaissance de la souveraineté, de la dignité et de la spécificité guinéennes sur une franche discussion des questions en suspens et sur une coopération équilibrée entre partenaires égaux, indépendants et souverains. S.E.M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, était, pour sa part, dans les mêmes dispositions.

» Il restait à constater effectivement cette volonté de normalisation au niveau le plus élevé. Le président de la République de Guinée ayant publiquement déclaré, le 2 octobre 1974, dans un discours prononcé pour l'anniversaire de l'indépendance de son pays, qu'il était prêt à envisager avec la France des « relations normales sur des bases » n'ayant rien de commun avec une » politique néo-coloniale ou des rap- » ports de subordination ou d'inéga- » lité », le président de la République française lui a adressé, le 18 octobre 1974, une lettre dans laquelle il met en relief l'intérêt qu'il attache à une normalisation des relations entre les deux pays.

» Le président de la République de Guinée a répondu au président de la République française par une lettre dans laquelle il réaffirme ses déclarations antérieures.

» Sur la suggestion du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, les deux gouvernements estiment réunis les éléments qui permettent la normalisation des rapports entre les deux Etats sur les bases justes et nettes qu'ils jugeaient indispensables, et ont décidé de donner leur accord à ce communiqué qui sera rendu public simultanément à New-York, à Conakry et à Paris, le 14 juillet 1975.

» Des contacts seront pris prochainement par la voie diplomatique pour concrétiser le climat nouveau ainsi créé, étudier de manière positive les questions qui restent en suspens, et finalement décider du rétablissement, à un date aussi rapprochée que possible, des relations diplomatiques entre les deux Etats. »

DIX-SEPT ANS DE CRISE

Voici la chronologie des principaux événements qui ont marqué dix-sept années de crise entre Conakry et Paris :

1958

29 SEPTEMBRE. — Seul territoire d'outre-mer à voter « non » au référendum approuvant la Constitution de la Ve République qui institutait « la Communauté française », la Guinée accède à l'indépendance. La France cesse toute aide financière.

2 OCTOBRE. — La République est proclamée. Une semaine plus tard, M. Sekou Touré demande à la France de reconnaître le nouvel Etat et de conclure un accord d'association.

18 OCTOBRE. — Le général de Gaulle déclare qu'avant de conclure tout accord, la France doit s'assurer des « intentions » du gouvernement guinéen.

4 DECEMBRE. — Protocole franco-guinéen sur le maintien de la Guinée dans la zone franc.

10 DECEMBRE. — Alors que M. Sekou Touré avait demandé au général de Gaulle que la France parraine la candidature de la Guinée à l'ONU, la France s'abstient lors du vote d'admission.

12-13 DECEMBRE. — Rédaction d'accords de principe sur l'établissement d'une coopération entre la France et la Guinée.

23 DECEMBRE. — Les négociations sont rompues, M. Sekou Touré exigeant que la France reconnaisse « de jure » le nouvel Etat.

1959

7 JANVIER. — M. Sekou Touré ayant levé le préalable de la reconnaissance « de jure », les trois protocoles d'accord sont signés.

15 JANVIER. — La France reconnaît la République de Guinée et décide d'y envoyer un chargé d'affaires.

16 JUIN. — La Guinée ayant demandé que les protocoles d'accord soient révisés, nouvelles négociations à Conakry.

7 AOUT. — La Guinée annonce qu'elle envisage un échange d'ambassadeurs avec le gouvernement provisoire de la République algérienne.

25 AOUT. — Les premiers accords de coopération soviéto-guinéens sont signés.

SEPTEMBRE-OCTOBRE. — M. Sekou Touré dénonce la politique algérienne de la France.

6 OCTOBRE. — La Chine et la Guinée établissent des relations.

29 OCTOBRE. — M. Sekou Touré est reçu par Eisenhower ; un accord culturel est signé.

24 NOVEMBRE. — M. Sekou Touré est reçu par Khrouchtchev.

1960

19 FEVRIER. — A la suite de l'explosion au Sahara de la bombe A, Radio-Conakry déclare : « Nous n'aurons de cesse que la France ne soit balayée du continent africain. »

2 MARS. — La Guinée sort de la zone franc. Paris suspend tous les transferts financiers avec la Guinée.

21 AVRIL. — M. Sekou Touré annonce la découverte d'un « monstrueux complot » et dénonce « l'acharnement aveugle du colonialisme français ». Six Français sont expulsés. Un pharmacien français est emprisonné et condamné à vingt-cinq ans de travaux

12 AOUT. — Les succursales de quatre grandes banques françaises installées en Guinée sont fermées.

SEPTEMBRE. — M. Sekou Touré se rend à Moscou et à Pékin.

31 OCTOBRE — Accord économique avec les Etats-Unis.

1961

22 FEVRIER. — Reprise des entretiens financiers franco-guinéens.

10 MARS. — La France nomme un ambassadeur à Conakry.

31 JUILLET. — Un accord culturel franco-guinéen est signé. M. Sekou Touré déclare qu'une mission économique française serait bien accueillie en Guinée.

23 SEPTEMBRE. — Un accord d'assistance technique est signé avec la Chine.

26 OCTOBRE. — La Guinée met fin aux activités de la Compagnie française des bauxites du Midi.

12 DECEMBRE. — M. Sekou Touré accuse les pays de l'Est d'avoir participé au « complot des professeurs ».

27 DECEMBRE. — La France est accusée à son tour d'avoir été mêlée au « complot des professeurs ».

1962

8 JANVIER. — M. Mikoyan, vice-premier ministre soviétique, en visite à Conakry.

9 JANVIER. — La Guinée nationalise toutes les compagnies d'assurances ainsi que la dernière banque française implantée en Guinée.

20 MARS. — M. Sekou Touré : « A la suite du changement radical de la politique française en Algérie, la Guinée modifie sa ligne de conduite à l'égard du gouvernement français. »

2 AVRIL. — Le pharmacien détenu depuis avril 1960 est libéré. Les relations franco-guinéennes se normalisent.

10 MAI. — La Guinée signe un accord économique avec les Etats-Unis.

11 OCTOBRE. — M. Sekou Touré est reçu par Kennedy.

15 NOVEMBRE. — Les négociations franco-guinéennes sont ouvertes à Conakry.

1963

15 MAI. — Les négociations franco-guinéennes reprennent à Paris. Le général de Gaulle est invité en Guinée. Trois jours plus tard, M. Sekou Touré déclare : « Aucun différend n'existe entre la France et la Guinée. »

1964

2 JANVIER. — M. Sekou Touré : « Notre pays a opté pour la dictature du peuple. »

22 JANVIER. — Visite de M. Chou En-lai à Conakry.

1965

17 MAI. — M. Sekou Touré déclare souhaiter la reprise de l'aide française à la Guinée.

24 MAI. — Accord sur l'indemnisation des Français dont les biens ont été nationalisés.

28 JUIN. — Les Etats-Unis accordent une aide aux transports aériens guinéens.

JUILLET. — M. Sekou Touré à Moscou.

16 NOVEMBRE. — La Guinée accuse la France, les Etats du Conseil de l'entente (la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta et le Niger) et Moïse Tschombe d'avoir fomenté un complot contre la Guinée. Deux jours plus tard, les relations diplomatiques sont rompues.

1966

NOVEMBRE. — La Guinée expulse les volontaires du Peace Corps américain.

1967

3 FEVRIER. — M. Sekou Touré déclare que la politique française de francophonie est une « trahison des intérêts africains ».

MARS. — Amélioration des relations américano-guinéennes.

2 OCTOBRE. — M. Sekou Touré : « Nous désirons rétablir avec la France une coopération honnête et fructueuse. »

1969

12 MARS. — Radio-Conakry accuse la France d'être à l'origine d'un nouveau complot.

28 AVRIL. — Radio-Conakry se félicite du départ du général de Gaulle.

26 NOVEMBRE. — M. Sekou Touré affirme la ferme volonté de son gouvernement de normaliser ses rapports de coopération avec la France.

1970

27 FEVRIER. — M. Sekou Touré accuse la France et la Côte-d'Ivoire de conspirer contre son pays.

14 MAI. — M. Sekou Touré : « Notre peuple n'a que de l'amitié pour le peuple de France. »

1971

19 JANVIER. — La Guinée accuse Paris et Bonn d'avoir participé à la tentative de débarquement en Guinée du 22 novembre 1970. Une « cinquième colonne foccardienne » est accusée d'avoir préparé un nouveau complot pour décembre 1970.

24 JANVIER. — Neuf Françaises expulsées.

30 JANVIER. — Conakry rompt ses relations avec Bonn et demande à Paris et à Bonn de lui livrer les Guinéens condamnés par contumace et résidant en France et en R.F.A.

16 MAI. — M. Sekou Touré dit qu'il subordonne la reprise des relations avec la France à l'éviction de M. Foccard.

2 SEPTEMBRE. — M. Sekou Touré accuse Bonn et Paris de préparer une agression contre la Guinée.

1972

3 SEPTEMBRE. — M. Sekou Touré accuse la France de préparer une nouvelle agression contre son pays.

22 NOVEMBRE. — En présence de M. Mitterrand, M. Sekou Touré dénonce « l'abandon » de son pays par « l'ancien Etat colonial ».

1973

7 SEPTEMBRE. — M. Sekou Touré accuse « les traîtres africains » d'entraver tout rapprochement avec Paris.

1974

17 AVRIL. — M. Jobert, ministre des affaires étrangères : « Les moyens ne sont pas réunis pour la reprise du dialogue avec la Guinée, quand un certain nombre de nos compatriotes sont maintenus en prison. »

12 JUILLET. — Revenu d'un séjour privé à Conakry, M. Bettencourt, député R.I. : « La Guinée et la France sont faites pour coopérer. »

16 AOUT. — M. Abelin, ministre de la coopération, confirme que des contacts franco-guinéens sont en cours.

11 SEPTEMBRE. — M. Sekou Touré déclare que la Guinée est disposée à une reprise de la coopération avec la France.

15 SEPTEMBRE. — La Guinée libère un ressortissant français.

22 OCTOBRE. — M. André Lewin, ancien chef de cabinet de M. Bettencourt, directeur de cabinet de M. Waldheim, se rend à Conakry pour une mission de bons offices.

24 OCTOBRE. — M. Giscard d'Estaing : « Les circonstances permettent d'envisager une normalisation des relations franco-guinéennes. »

22 NOVEMBRE. — M. Abelin : « Nous attendons une réponse de Conakry. De notre côté, rien ne fait obstacle. »

1975

3 JANVIER. — M. Sekou Touré déclare que la Guinée est disposée à collaborer avec la France.

8 MAI. — La Guinée et la R.F.A. reprennent leurs relations diplomatiques.

POLITIQUE

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN AUVERGNE ET LA POLITIQUE FAMILIALE

M. Giscard d'Estaing a répondu à ses détracteurs au sein de la majorité comme de l'opposition

M. Valéry Giscard d'Estaing a profité de son bref voyage en Auvergne, dimanche 13 juillet, pour répondre aux critiques formulées contre sa politique, d'un côté par les représentants de l'aile la plus conservatrice de la majorité, de l'autre par les dirigeants de la gauche, en particulier M. François Mitterrand. Aux premiers, qui lui reprochent d'aller trop loin en mettant en péril, par son action réformatrice, la cellule familiale, il a répliqué, dans son discours de La Bourboule, en justifiant sa volonté d' « humaniser » et de « libéraliser » les parties « dépassées et inapplicables » de notre législation. Aux seconds, qui l'accusent de sous-estimer la gravité de la situation économique et de chercher à endormir l'opinion, il a répondu, dans son allocution du Mont-Dore, en affirmant qu'il avait « plus que quiconque » la « préoccupation » et la « conscience » des problèmes des Français.

De notre envoyé spécial

La Bourboule. — M. Giscard d'Estaing avait promis il y a deux ans à M. Paul Constantin, maire centriste de La Bourboule, de présider les fêtes du centenaire de cette cité thermale.

Ces amis étaient venus nombreux dimanche, sous un soleil ardent. M. Giscard d'Estaing se réjouissait de les rencontrer, en cette veille de 14 juillet, dans l'atmosphère détendue de vacances familiales, image de cette « décrispation » de la vie sociale souhaitée par le chef de l'Etat et qui devait encore, en filigrane, *fournir le thème de ses deux* allocutions : le président de la République tenait, en effet, à répondre *à ceux qui, selon lui, « n'ont pas compris tout à fait son intention ».*

A La Bourboule, vingt mille personnes accueillent chaleureusement M. et Mme Giscard d'Estaing lorsque, arrivés en hélicoptère au stade, ils pénètrent, à 10 heures, dans l'église où la messe va être concélébrée par sept prêtres nés dans la commune. Dans cette foule, beaucoup d'enfants qui agitent des drapeaux tricolores, courent entre les jambes des adultes et scandent : « *Giscard, Giscard.* » L'homélie de Mgr Joseph Rozier, évêque de Poitiers, place d'emblée cette journée sous le signe de l'amélioration des rapports humains, dans cette ville dont, dit-il, *« le prince est un enfant »* et dont la reine est la famille.

Le président de la République, qu'ont rejoint M. Michel Durafour, ministre du travail et, à ce titre, tuteur de la Sécurité sociale; Mme Simone Veil, ministre de la santé, et M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme — trois membres du gouvernement directement intéressés par le thermalisme —, dépose ensuite une gerbe au monument aux morts après qu'une compagnie du 92e régiment d'infanterie lui a rendu les honneurs. Une remise de décorations achève cette cérémonie, qui s'est déroulée dans une bousculade de première grandeur.

Puis c'est la marche à travers les rues de la ville, qui ne fait qu'accroître la confusion. Escorté par une foule bruyante et colorée, M. Giscard d'Estaing gagne le parc Fenestre, où, non loin de la station de départ de la télécabine de Charlanne, il prononce sa première allocution. Il insiste sur l'équilibre, facteur d'une meilleure qualité de la vie, que *permet la « vocation écologique »* de La Bourboule. Après avoir annoncé l'étatisation du C.E.S. climatique, il *demande à M. Ducray de « tenir compte des réactions des amis de la nature, en préservant un certain nombre de sites et de richesses naturelles ».*

Ce nouvel équilibre, qui favorise *la détente dans les relations humaines*, le chef de l'Etat montre ensuite comment il doit s'appliquer, pour les *mêmes raisons, à la cellule familiale.* Il justifie alors, comme on le lira par ailleurs, l'action réformatrice de son *gouvernement dans le domaine de la* famille, qui a évité, selon lui, le développement d'insupportables tensions sociales. M. Giscard d'Estaing fait applaudir le nom de Mme Veil, qui est chargée, dit-il, de préparer pour le mois de septembre la mise au point d' *« une politique globale de soutien de la famille ».*

Après le déjeuner, le président de la République se rend au Mont-Dore où il tient une réunion de travail, *à la mairie, avec le conseil municipal.* Le maire centriste, M. Louis Monnéron, expose trois des pré*occupations de la municipalité, qui* portent sur le développement du centre de recherche médico-thermal, sur l'équipement du massif du Sancy et sur l'enseignement hôtelier. Dans sa réponse, M. Giscard d'Estaing rappelle le programme général de développement de l'Auvergne dont il a demandé la mise en place (*le Monde* du 14 mai). « *Je souhaite, dit-il, que la préparation de ce programme se poursuive activement... Je souhaiterais que le gouvernement l'adopte au milieu du mois de septembre.* »

Le chef de l'Etat gagne à pied l'établissement thermal, dont il doit inaugurer un nouveau bâtiment. La foule est aussi dense qu'à La Bourboule, plus dense même en raison de l'étroitesse des rues et de l'exi*guïté de la grand-place. Quelques* barrières ont, cette fois, été placées pour contenir l'élan des admirateurs, *mais ces fragiles digues ne tar*dent pas à être submergées. Le cortège officiel se fraye un passage à travers un public bon enfant qui applaudit avec sympathie le président de la République. La bonne humeur est générale. Pendant que M. Giscard d'Estaing visite les thermes, un chanteur en costume folklorique prend audacieusement place sur le podium et, en attendant le retour du président de la République, interprète, s'accompagnant à la vielle, quelques chansons de son répertoire.

Enfin, M. Giscard d'Estaing réapparaît. Le maire, le président du conseil général, le président de l'établissement thermal, prennent la parole : la foule s'impatiente. Le chef de l'Etat, à son tour, parle du thermalisme, du développement du Massif Central, puis le ton, soudain, se fait polémique : M. Giscard d'Estaing s'emploie, une nouvelle *fois, à défendre son « rêve »* d'une société plus détendue contre ceux qui prennent sa sérénité pour de *l'inconscience. Les acclamations du* public montrent que la riposte a porté.

M. et Mme Giscard d'Estaing s'en vont vers 17 heures. On a pris un peu de retard sur l'horaire, mais la *journée a été bien remplie : le pré*sident de la République, incompris de certains de ses amis et piqué au *vif par les critiques de certains de* ses adversaires, a trouvé auprès des siens encouragement et réconfort. Ah ! Si tous les Français étaient Auvergnats !...

THOMAS FERENCZI.

Des mesures de soutien sont en préparation

(Suite de la première page.)

En matière économique et sociale, cependant, les pouvoirs publics n'ont pas, en dépit des déclarations généreuses de M. Pompidou, amélioré le sort des familles. On peut même parler d'une « *dégradation continue* » des prestations familiales, qui, en quinze ans, ont pris un retard de 40 % sur l'évolution des salaires. La France demeure, certes, le pays européen qui consacre la part la plus élevée de son revenu national à l'aide aux familles ; mais celle-ci est en constante diminution (4,6 % en 1972 au lieu de 4,8 % en 1970), alors que les nations voisines suivent la marche inverse (2,40 % en 1972 en Allemagne, au lieu de 2 % en 1970). Encore plus frappante est la chute progressive, mais brutale, du taux des cotisations qui alimentent le régime des allocations familiales : 9 % actuellement au lieu de 16,75 % il y a vingt-cinq ans.

Le souci actuel du gouvernement est d'améliorer cette politique en ajoutant aux objectifs sociaux antérieurs des préoccupations démographiques. Il veut, à la fois, réduire les inégalités de revenus entre ménage et tenter de freiner la chute de la natalité.

A la place du « salaire unique » — bloqué depuis 1967 — mettra-t-on en place une « allocation de *libre choix* », *qui sonnerait mieux* aux oreilles que le vilain terme de « salaire de la mère au foyer » et supprimerait la distinction entre les femmes qui ont un emploi et celles qui restent à la maison ? Verra-t-on aussi *« le salaire unique majoré » étendu* aux familles de trois enfants, comme le suggère M. Debré, et non plus seulement à celles qui en ont au moins quatre ? Va-t-on, enfin, créer une aide spéciale pour la naissance du premier ?

Ces projets, qui sont à l'étude, risquent en fait d'être moins ambitieux que ne le laissent espérer les propos de M. Giscard d'Estaing. La situation économique ne permet pas, en effet, à l'imagination des ministres de se *donner libre cours. Combie d'iro*nie, le régime des allocations familiales, qui, des années durant, avait compensé, par ses excédents, le déficit de l'assurance-maladie, connaît à son tour des difficultés de trésorerie : aux sur*plus annuels de 2 à 3 milliards* de francs habituels, jusqu'en 1973, fait place cette année un déséquilibre de 1,4 milliard de francs, selon les prévisions officielles.

Assises sur les salaires, les recettes des caisses d'allocations familiales progressent moins vite qu'auparavant, cependant que leurs dépenses continuent à augmenter. Plus grave, le trésor accumulé depuis 1967 fond à vue d'œil, et les dirigeants de la Sécurité sociale n'excluent pas, en cas de crise économique prolongée, d'être obligés de faire appel, comme en 1966 et 1967, à des avances du Trésor public.

L'intervention des contribuables serait en effet normale, puisque la volonté du président de la République est de réexaminer l'ensemble des aides à la famille (logement, éducation...), et non pas seulement les prestations familiales. Qui dit politique nouvelle implique d'autres financements. Tournant le dos à longue histoire d'une Sécu sociale alimentée par des coti tions sur les seuls salaires, pouvoirs publics pourraient ams cer, l'année prochaine, une fisc lisation du régime des allocatic familiales.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Une institution qui se porte bien

Tous les jours, des célibataires se marient et, si l'on en croit les statistiques, plus tôt aujourd'hui qu'il y a dix ans. L'excellent rapport sur la famille que vient de publier le commissariat général au Plan (1) signale « *une augmentation sensible de la nuptialité entre vingt et vingt-cinq ans, surtout chez les hommes ; la proportion de célibataires à vingt-cinq ans est tombée de 48 % à 37 % en dix ans* ». En outre, l'âge moyen au mariage est passé, chez les hommes, de 26,1 ans à 24,4 ans, et chez les femmes, de 23,5 ans à 22,4 ans.

Ainsi, en dépit des prophéties pessimistes à la mode il y a quelques années, la famille se porte, statistiquement, assez bien. *Même si les couples se* défont — au regard de la loi — plus facilement que jadis, l'ins*titution du mariage, cellule de* base... de la famille, ne se porte pas mal non plus.

Mais la famille, comme la nation ou la liberté, est une idée si vague que tout le monde peut se permettre de la glorifier. La famille, à cet égard, est ambiguë car de quoi parle-t-on ? S'agit-il *de louer la famille refuge, rem*part contre les vents du siècle, telle que la rêvent encore des *nostalgiques de l'éducation en* vase clos ? S'agit-il au contraire de moderniser une cellule affec*tive qui se trouve être aussi à* la base de la société de consommation, largement influencée par les *pressions* sociales et économiques ? Ou bien, plus lucidement, veut-on aménager — par des lois nouvelles — une institution qui, malgré sa santé statistique, ne sait plus guère sur quelles règles fonctionner, ni dans quel but ?

Nécessité

Cette dernière attitude conduit à la « libéralisation » mise en pratique depuis le début du septennat dans les domaines de l'avortement ou du divorce. Mais ce n'est pas par bonté d'âme, par laxisme, ou par hasard que M. Giscard d'Estaing a prôné cette politique que lui reprochent beaucoup de ceux qui votèrent pour lui. C'est par réalisme et par nécessité.

Il l'a dit lui-même très clairement à La Bourboule : « *Si le gouvernement n'avait pas traité pendant l'année dernière un certain nombre de problèmes difficiles ou douloureux, à l'heure actuelle, il y aurait sans doute des tensions sociales ou familiales en France, et notamment parmi les femmes* ». Et plus loin : « *S'opposer à des tendances profondes créerait des tensions sociales rapidement insupportables et des antagonismes excessifs entraînant la contestation et peut-être la destruction de la famille* ». Parler ainsi, *c'est, pour le président de la* République, une manière de dire à ceux qui l'ont soutenu qu'il *les protège malgré eux contre* le désordre. C'est répondre à l'évêque de Strasbourg, — infa*tigable censeur des mœurs* — qui dénonçait encore dimanche « *l'excès de permissivité des lois* ».

Annoncer une « *politique globale* » de la famille, ce n'est pas compenser des mesures qui seraient allées contre la famille : c'est continuer dans le même sens. C'est éviter que l'évolution — incontestable — des mœurs ne déborde le cadre dans lequel elle se tient pour l'instant, et qui est la famille. La libération de la femme change, *en effet, les rapports* dans le couple, elle ne supprime pas le couple. La « révolution » *sexuelle est surtout l'affaire des* jeunes, *mais* cela ne va pas contre la famille en tant que telle, puisque beaucoup de parents l'admettent, voire l'encouragent. La famille, c'est vrai, résiste bien à l'évolution parce qu'elle en a vu d'autres et a su s'adapter tandis que vacillaient les autres institutions. Et s'il devait n'en rester qu'une...

BRUNO FRAPPAT.

(1) Collection « Vivre demain ». Hachette, 300 pages, 35 F.

Les déclarations du chef de l'État

A La Bourboule : il faut rechercher un nouvel équilibre dans la cellule familiale

M. Giscard d'Estaing a déclaré, à La Bourboule dimanche 13 juillet : « *On entend souvent dire que le gouvernement se désintéresse de la famille. On l'accuse même parfois de vouloir la détruire. On prend comme exemple les lois sur la régulation des naissances, sur l'humanisation du divorce et sur l'abaissement de la majorité électorale. L'injustice de cette accusation malveillante éclate aux yeux. Comment le gouvernement, qui a opté pour une société libérale avancée, pourrait-il envisager d'affaiblir le rôle de la famille, alors que ce qui était nécessaire, c'était d'humaniser notre législation ? Si le gouvernement n'avait pas traité pendant l'année dernière un certain nombre de problèmes difficiles ou douloureux, à l'heure actuelle il y aurait sans doute des tensions sociales ou familiales en France, et notamment parmi les femmes. Si l'on ne parle plus, ou moins, de certains problèmes, s'il n'y a plus périodiquement de situations douloureuses qui provoquent l'émotion, c'est parce que le gouvernement avait raison d'humaniser et de libéraliser les parties dépassées et inapplicables de notre législation (...). Aucune formation politique, aucun mouvement, ne propose de revenir en arrière (...). Cela nous permet d'affirmer avec d'autant plus de force que l'avenir de notre société, et le bonheur des Français, dépendent du maintien de la cellule familiale.* »

Après avoir souligné les trois fonctions irremplaçables de la famille pour « *l'avenir biologique de la société* », pour l'éducation des enfants et pour le bonheur des Français, M. Giscard d'Estaing a ajouté : « *Pourquoi certains ont-ils l'impression que la famille est contestée ? C'est sans doute que notre société a évolué, elle est plus libre, plus individualiste, et reconnaît à chacun de ses membres une autonomie plus grande que par le passé (...). Cette évolution ne conduit pas à la disparition de la cellule familiale, mais à la recherche et à l'instauration d'un nouvel équilibre en son sein (...). S'opposer à des tendances profondes, ce serait créer des tensions sociales rapidement insupportables et des antagonismes excessifs entraînant la contestation et peut-être la destruction de la famille (...). Mais il est indispensable, dans le même temps, d'aider activement la famille à trouver le nouvel équilibre qui correspond aux aspirations des êtres qui la composent (...). Le gouvernement a décidé de mettre au point une politique globale de soutien de la famille, c'est-à-dire qui traitera tous les aspects de la situation de la famille.* »

Au Mont-Dore : j'ai plus que quiconque la préoccupation des problèmes des Français

M. Giscard d'Estaing a déclaré au Mont-Dore, dimanche 13 juillet : « *J'ai eu l'occasion de dire aux Français que je souhaitais une certaine détente de leur débat politique et social. Certains commentaires, qui n'ont pas retenu tout à fait ou pas compris tout à fait mon intention, ont voulu faire croire aux Français que je n'avais pas conscience de leurs problèmes (1). Je dirai que, dans ma fonction, j'ai plus que quiconque — et je dis bien plus que quiconque — la préoccupation et la conscience des problèmes des Français. Je sais très bien que les Français souhaitent avoir un travail stable, je sais très bien que les Français souhaitent avoir des revenus en progrès réguliers, je sais très bien que les plus modestes d'entre eux, qui ne sont pas, d'ailleurs, les plus bruyants, souhaitent connaître une amélioration progressive et sensible de leurs ressources et de leur condition. Je peux vous dire que le gouvernement a la conscience aiguë des problèmes des Français, mais cela n'empêche pas de souhaiter que les Français, pendant leurs vacances d'été, puissent connaître, après leur effort et avant leur effort, une période de repos et de détente.*

» *(...) Je crois que la France a la capacité de traiter raisonnablement ses problèmes, et c'est ce que j'ai voulu dire.* » (...)

(1) M. Giscard d'Estaing fait allusion aux réactions suscitées par son allocution télévisée du 30 juin et, en particulier, à la réplique de M. Mitterrand : « *La politique du « tout va bien » est une politique d'abandon de la volonté nationale* ».

Un favoritisme justifié

(Suite de la première page.)

Que l'opinion soit convaincue ou non, *le moment est venu d'informer* et d'agir. C'est le devoir de l'exécutif et du législatif. Il en va du destin de la France et des Français.

De 874 000 par an en 1964, le chiffre des naissances est passé à 800 000 en 1974. Cette diminution subitement aggravée depuis 1971 est d'autant plus spectaculaire que dans le même temps la population globale a fortement augmenté (plus de quatre millions de personnes, notamment du fait de l'immigration) et *que sont arrivées à l'âge du mariage* les premières générations nombreuses de l'après-guerre. La véritable mesure de la baisse s'exprime par le taux de natalité (nombre des naissances par rapport à la population) et, mieux encore, par le taux de fécondité (nombre des naissances par rapport à la population féminine en âge de procréer). Le premier taux *est passé de 18,1 à 15,2 % dix ans* après, et le second de près de 3 % (2,9 %) vient d'atteindre le pourcen*tage de 2,1 % et descend encore.* Ce sont des records, en baisse.

Nous serions plus bas encore s'il *n'y avait les étrangers vivant en* France. Sur les 800 000 naissances, on peut considérer que 80 000 ont au moins un parent étranger et on ne peut chiffrer le nombre d'enfants dont un parent a été naturalisé. En fait, à s'en tenir aux couples français de naissance, le renouvellement des générations n'est plus assuré et le phénomène s'est accentué au cours des premiers mois de 1975.

Ajoutons les remarques suivantes, qui sont capitales pour l'action. Le nombre de mariages, proportionnellement à la population, diminue. La fécondité au cours de la première année de mariage diminue également malgré le fait qu'une femme sur quatre — disent les statistiques — soit enceinte au moment du mariage. Les familles à deux enfants sont les plus fréquentes, mais les familles à un enfant l'emportent sur les familles à trois enfants.

En fait, c'est le troisième enfant qui manque, et c'est parce qu'il manque désormais que la France est entrée sur la voie de la décadence démographique.

Politique familiale et politique na*taliste vont de pair. L'une et l'autre* doivent être réexaminées en fonction de notre situation démographique.

La *politique familiale* consiste d'abord à assurer par les allocations familiales une compensation des charges. Elle se poursuit par les modalités diverses d'aide aux parents et notamment à la mère de famille.

Nous devons relever fortement les allocations, très atteintes, malgré les revalorisations récentes, par une inflation dont les familles sont les *premières victimes.*

Nous devons donner un nouvel élan aux équipements collectifs utiles aux familles : logements, crèches, garderies, centres aérés, colonies de vacances. L'éducation cesse d'être du point de vue des investissements la priorité des priorités, sauf pour ce qui concerne les maternelles, car la population scolaire va diminuer au cours des dix prochaines années. C'est désormais l'équipement social utile aux familles de très jeunes en*fants qui vient en tête des préoccu*pations. Il n'est pas d'autre moyen pour permettre la joie de la mater*nité à la femme qui travaille.*

Le fonctionnement de ces installations et, d'une manière générale, l'aide aux mères de famille imposent en outre une réflexion sur un service civil obligatoire. Dès maintenant, compte tenu du service militaire des garçons, on pourrait commencer en instituant le service civil obligatoire des jeunes filles candidates à la fonction publique ou à des emplois assimilés. Seules seraient exemptées les jeunes mères de famille. Ce service civil est notamment une condition indispensable à la bonne marche des installations collectives utiles aux familles et peut permettre d'autres aides, dont la mère qui travaille a besoin.

Enfin, il n'y a pas de politique familiale sans certains avantages accordés à la mère de famille (ou à la future mère), par exemple priorité effective pour se loger et pour changer de logement quand un enfant est attendu, et avant la naissance.

La politique nataliste complète la *politique familiale, qui est la base.* Elle a pour objet de favoriser les premières naissances — de forts *avantages financiers pour le premier* enfant tôt venu après le mariage et le second enfant dans un délai raisonnable après le premier. Après quoi elle a pour objet de faire ouvertement du favoritisme en faveur des parents et de la mère d'au moins trois enfants.

Ce favoritisme est tout à fait justifié. Il faut faire souhaiter *le troisième enfant. Ce sont les couples* qui ont donné naissance et qui élèvent au moins trois enfants, grâce auxquels les autres Français vivent, ont des prestations et des retraites puisque c'est à partir du troisième enfant que les générations se renouvellent et que la croissance de la population active permet la générosité sociale. Il faut certes des avantages financiers immédiats. Il faut davantage. J'ai proposé de donner à la mère d'au moins trois *enfants l'assurance d'une sécurité* et d'une retraite sans cotisations, de lui offrir gratuitement une formation pro*fessionnelle, aussi longue qu'elle* soit, si elle veut reprendre le travail après l'arrivée à l'âge scolaire de *son dernier enfant*, de lui ouvrir les concours administratifs ou assimilés sans condition d'âge et de diplôme. On peut imaginer d'autres avantages et étendre une part de ces faveurs (formation et concours) au père.

Le temps viendra peut-être où, à ces deux politiques familiale et nataliste, il conviendra d'en ajouter une troisième : la politique d'incitation à créer un foyer. Nous n'en sommes pas là, mais si les mesures tant familiales que natalistes sont insuffisantes, et si les mesures votées — remboursement incontrôlé de la contraception, avortement à la convenance, éducation sexuelle dans les écoles (telle qu'on l'enseigne), divorce trop facilité par la procédure de répudiation unilatérale aboutissent, ce qui est possible, à de fâcheuses conséquences, il faudra un jour ajouter un troisième chapitre qui comportera à la fois des innova*tions et un réexamen objectif des* lois votées. Sans attendre, il conviendrait d'assurer la gratuité totale des *soins contre la stérilité...*

Une politique globale

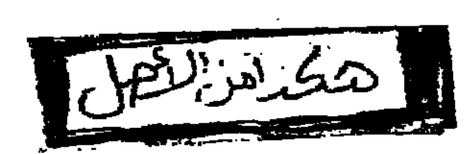
Notre temps veut le changement. L'acceptation de la dénatalité est la pire des « *modes rétro* ». Elle n'est point dans le vent de l'histoire !

Notre temps veut la lutte contre les inégalités sociales injustifiées. La pire des inégalités est celle qui atteint la famille, notamment quand elle est *nombreuse*. C'est elle qui *assure l'avenir de la société, et la* société ne l'en remercie pas !

Que les intellectuels sachent bien qu'il n'y a pas d'intelligence durable sans vitalité populaire ! Que les syndicalistes veuillent bien considérer qu'il n'y a pas de sécurité sociale sans croissance de la population ! Que tous les Français regardent leur destin en lisant les courbes démographiques de l'Europe de l'Est ou de l'Afrique du Nord !

Pour réussir, la politique doit être *globale.* C'est une erreur de croire que le ministre chargé de la population et les caisses d'allocations sont *les seuls responsables. Ministres de* l'éducation, de la santé, du logement, le sont au même titre. Et bien d'au*tres ministres, sans omettre le titu*laire de l'économie et des finances. Et la délégation à l'information, qui, *pour le soutien d'une grande cause* humaine et nationale, peut acquérir une autorité nouvelle. Toute l'action *des pouvoirs publics* doit être déterminée et menée avec la volonté de briser une évolution qu'il ne faut pas présenter comme la fatalité. Une nation peut rajeunir et ce rajeunissement est la chance de la prospérité, du progrès et de la liberté.

MICHEL DEBRÉ.



DÉFENSE

Des ambitions incompatibles

(Suite de la première page.)

L'augmentation des dotations ... législatives en autorisations de ... gramme et en crédits de paie... nt, leur a-t-il dit notamment, ... pu couvrir la perte du pouvoir ... chat entraînée par une évo... tion des prix plus rapide que ... vu. Le retard dans l'équipe... nt des forces armées françaises ... t être estimé à neuf mois sur ... q ans. » Encore faut-il observer ... l'évaluation de M. Delpech, ... s doute optimiste par rapport à ... réalité, est une moyenne et ... elle doit être nuancée selon les ... es d'armements.

[illegible]

marin M-4, capable de les emporter, semble être quelque peu différé, puisque les techniciens qui travaillent à l'avant-projet du missile parlent aujourd'hui de l'« horizon 1985 ».

La hausse importante du prix du plutonium, même si les ingénieurs ont appris aujourd'hui à en avoir besoin de beaucoup moins pour concevoir des armes opérationnelles, et le coût des essais souterrains — lié à la nature des terrains d'expérimentation, aux méthodes de tir et à la difficulté de recueillir les mesures — contraindront le gouvernement à ne pas développer, à égalité, tous les systèmes d'armes nucléaires à la fois, et à choisir d'accentuer la modernisation d'un élément — le sous-marin — au détriment des deux autres dispositifs aériens. La discussion qui a opposé, l'an dernier, à cause des circonstances météorologiques, les responsables des tirs et ceux de la sécurité, lors de l'ultime essai atmosphérique d'une demi-mégatonne en Polynésie, et la publicité que le gouvernement a donnée, contrairement à ses consignes précédentes de silence, à son premier tir souterrain de quelques kilotonnes à Fangataufa, donnent à penser que la France s'est engagée dans une politique nucléaire plus sélective, par laquelle elle s'interdit de vouloir courir plusieurs lièvres à la fois.

Des plans dits « glissants »

De l'aveu même du délégué ministériel pour l'armement devant des parlementaires, c'est dans le domaine classique, et en particulier pour l'armée de terre, que les commandes et les livraisons de matériels ont enregistré des retards importants.

Pour certains modèles d'armements classiques, le retard ne se décompte pas en mois, mais en années. Des opérations jugées non prioritaires ont été différées, voire abandonnées. En 1974, la hausse des prix de certains programmes a été supérieure à 20 %, et il y a tout lieu de croire qu'elle sera, en 1975, de 25 %, par exemple dans l'électronique ou la « missilerie » navales ou dans l'aéronautique.

C'est la raison pour laquelle l'armée de terre a réduit, ces cinq dernières années, le nombre de ses livraisons de blindés AMX-10, de véhicules de l'avant blindés, d'unités antiaériennes, de chars AMX-13 améliorés, de moyens du génie ou de lance-roquettes antichars. La marine doit accepter du retard dans la construction de certains bâtiments de surface, comme les corvettes ou les avisos, pour couvrir la hausse économique d'autres programmes. Le parc de l'aviation de transport militaire va en diminuant, et l'armée de l'air considère que l'acquisition de cinquante Mirage-5, rachetés aux Israéliens, ne compense pas les avions Jaguar et Mirage F-1 qui lui manquent.

Aujourd'hui, les états-majors constatent — ce qui était prévisible de longue date — que les besoins des trois armées, exprimés dans chacun de leurs plans à long terme, ne sont pas financièrement compatibles entre eux et que, par exemple, le plan dit « bleu » de la marine nationale, s'il est jamais appliqué, aura du mal à coexister avec celui de l'armée de l'air, qui fait état d'un projet particulièrement ambitieux encore en discussion, la construction du biréacteur A.C.F. ou Super-Mirage.

La perte du pouvoir d'achat des armées se traduit par la nécessité de consacrer après 1975, c'est-à-dire à l'occasion du prochain plan d'équipement, des dépenses plus élevées que prévu pour, simplement, respecter les objectifs du plan qui s'achève et rattraper le retard de nombreuses opérations. C'est donc, en réalité, sur le prochain plan qu'on sentira peser les effets de cette perte de pouvoir d'achat. A cela s'ajoutent la certitude que les crédits de fonctionnement (les soldes et la condition militaire) continueront de l'emporter de beaucoup sur les dépenses d'équipement, qui ont tendance à stagner, et la conviction que la seule modernisation de l'arsenal existant revient plus cher que prévu. Pour toutes ces raisons, il est patent que le gouvernement est à la recherche d'une nouvelle planification en matière militaire.

Apparemment, les armées s'orientent vers la conception de plans dits « glissants » qui pourraient évoluer selon les circonstances, qui seraient révisés périodiquement et dont le contenu — soumis, chaque année, à l'approbation du Parlement lors du vote du budget — porterait d'abord sur l'organisation et l'équipement souhaitables des forces en fonction de leur mission. Il s'agirait de définir, en quelque sorte, de quel type d'armée de terre, d'aviation ou de marine la France estime avoir l'usage. Des rendez-vous réguliers seraient pris, ensuite, pour vérifier si le modèle d'armée retenu est bien mis en place progressivement.

Il demeure qu'une telle conception n'a d'intérêt que si, sous une forme ou sous une autre, elle est accompagnée d'un engagement financier, avec échéances, et d'une volonté politique suffisamment opiniâtre pour mener à leur terme les programmes choisis, car la mise au point de certains matériels exige, parfois, jusqu'à quinze années de persévérance avant leur entrée en service.

JACQUES ISNARD.

JUSTICE

POINT DE VUE

Le juge unique, le pouvoir judiciaire et les droits individuels

par JACQUES ROBERT (*)

La collégialité est-elle un principe général de notre droit, une garantie fondamentale pour tout justiciable ?

La question mérite d'être posée au lendemain du vote, par le Parlement, de la loi généralisant l'institution du juge unique et du recours déposé par les sénateurs socialistes devant le conseil constitutionnel.

Ce n'est, certes, pas la première fois que les assemblées se prononcent sur ce problème. Déjà, en 1970, elles avaient autorisé — en matière civile — les présidents des tribunaux de grande instance à décider si telle ou telle affaire devait être jugé par ces tribunaux « *statuant à juge unique* ». Deux années plus tard — en matière pénale, — elles prévoyaient le recours au juge unique pour des délits mineurs...

Mais, dans les deux cas, les risques de l'innovation étaient limités. Dans le premier, le retour à la collégialité était de droit à la demande de l'une des parties. Dans le second, lorsque le prévenu était détenu.

Aujourd'hui, la règle de la collégialité semble totalement abandonnée. Elle n'est plus un principe juridique reconnu.

C'est une « révolution judiciaire ».

Comme toute révolution, n'est-elle pas contraire au droit ? A la loi écrite comme à la jurisprudence ?

* * *

Notre constitution, dont un titre entier, le titre VIII, est consacré à la justice, ne parle de « *l'indépendance de l'autorité judiciaire* » que pour en confier la garantie au président de la République. C'est donc à lui que revient le soin — en présence d'une loi qui apparaîtrait contraire à cette indépendance — soit de demander une nouvelle délibération au Parlement, soit de saisir le Conseil constitutionnel.

Or, dans le domaine de la justice, le Conseil constitutionnel a toujours interprété la Constitution de façon beaucoup plus rigoriste que le Conseil d'Etat.

Sensible au nécessaire équilibre constitutionnel entre les pouvoirs publics, il tend à attacher à l'indépendance du pouvoir judiciaire une importance d'autant plus grande que lui apparaît plus accentuée — du fait même de la superposition des majorités parlementaire et présidentielle — la confusion entre les deux autres pouvoirs.

Il s'est ainsi, par deux fois, opposé à des textes qui lui semblaient soit contraires à l'inamovibilité des magistrats du siège (décision du 26 janvier 1967), soit de nature à compromettre l'indépendance nécessaire à l'exercice de l'autorité judiciaire (décision du 9 juillet 1970) (1).

Aucun texte constitutionnel interne ne pose, certes, explicitement en France le principe de la collégialité en matière judiciaire.

A tout le moins, la Déclaration universelle des droits de l'homme (art. 10) et la Convention européenne (art. 6) — qui proclament le « *droit à une bonne administration de la justice* » — exigent-elles que la cause de chacun soit entendue « *équitablement* » par un « *tribunal indépendant et souverain* ».

Mais les deux chartes internationales précisent que ce droit au jugement doit être possédé par toute personne « *en pleine égalité* ».

Avant elles, la déclaration française des Droits de l'homme et du citoyen avait impérativement décidé que la loi est « *la même* » pour tous, soit qu'elle protège — soit qu'elle punisse. Et l'article 16 de la loi des 16-24 août 1790 sur l'organisation judiciaire dispose toujours : « *Tous les citoyens plaident dans la même forme et devant les mêmes juges dans les mêmes cas.* »

Que risque de devenir ce principe de l'égalité devant la justice si — à l'occasion de chaque affaire — c'est le président du tribunal qui décide que tel plaideur sera jugé par un juge unique, tel autre par plusieurs ? Un seul homme statuera donc sur la composition de l'organe de jugement. Et un seul, ensuite, pourra juger...

De plus, aux termes de l'article 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès où « *toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées* ».

Or l'assurance d'être jugé par un « collège » n'est-elle pas l'une de ces garanties ? La certitude que la faiblesse, la passion ou l'imprudence d'un seul pourront être compensées par la force, la raison et le discernement d'un autre n'est-elle pas la nécessaire condition d'un jugement indépendant et impartial ?

Pourquoi notre droit retient-il l'adage « *testis unus, testis nullus* », si ce n'est parce qu'il se méfie de l'opinion d'un seul et de sa prétendue « infaillibilité » ? Pourquoi ce qui est vrai du témoin ne le serait-il point du juge ?

On ajoutera que la justice — et c'est son honneur — est rendue en France « *au nom du peuple français* ». Comme la loi est faite, en son nom, par ses représentants. Comme les décisions gouvernementales sont « délibérées » en conseil des ministres... Ne faut-il pas qu'il y ait dans les trois cas — c'est-à-dire pour les trois pouvoirs — parallélisme du processus de décision ?

C'est une majorité qui vote la loi. C'est une équipe qui l'exécute. Ce doit être également un collège qui juge.

Que dirait-on si le législateur était « unique », si le gouvernement se réduisait à son chef ? Toute démocratie unanimitaire est inquiétante.

* * *

Les juridictions administratives — de leur côté — veillent avec un soin jaloux sur le respect des droits de la défense.

Les principes généraux du droit ont trouvé, tout normalement, dans le domaine de l'organisation et du fonctionnement des juridictions comme dans celui de la procédure, un terrain propice à leur développement.

Deux raisons se conjuguent pour expliquer un pareil phénomène : d'une part, la carence de la règle écrite, de l'autre, la place prédominante que tient le formalisme dans la sauvegarde des libertés individuelles.

C'est fréquemment que le Conseil d'Etat fait application, dans ses décisions, « *des règles générales de procédure qui s'imposent même et en l'absence d'un texte exprès à toutes les juridictions* ». (2)

A plusieurs reprises, le Conseil d'Etat a insisté sur le fait que les membres désignés pour faire partie d'un organisme « *dont l'objet est de prendre ou de proposer à l'égard d'un individu une mesure susceptible de léser ses intérêts matériels ou moraux* » devrait, en toute hypothèse, présenter « *les garanties d'indépendance et d'impartialité désirables pour accomplir la mission dont ils sont chargés.* » (3)

Il a même été appelé à se prononcer sur le problème de la collégialité à propos du « *juge des mises en état des causes* » appelé par le décret du 13 octobre 1965 à remplacer le juge chargé de suivre la procédure. La haute juridiction administrative, saisie par l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris d'un recours introduit contre ce décret au motif qu'il porterait atteinte au « principe traditionnel de la collégialité », a rejeté, certes, sur le fond, les conclusions de l'ordre, car il ne lui est point apparu que la composition collégiale des tribunaux de grande instance se trouverait modifiée par le décret attaqué : elle n'en a pas moins admis la valeur juridique d'un tel principe.

La « collégialité » est une tradition ancienne de notre droit judiciaire et une garantie du citoyen. Or elle se trouve aujourd'hui abandonnée. Pour des raisons qui n'emportent point la conviction. La pénurie de magistrats est un misérable motif. Quant à la meilleure disponibilité du juge unique, il reste, en premier lieu, à la prouver. Et surtout à expliquer ensuite pourquoi on exclut de la compétence de ce juge « *disponible, attentif et proche* » (4) certains délits (délits de presse, notamment...).

Le Parlement a tranché le débat au fond. Il reste à vider la querelle, en droit.

(*) Professeur à l'université de Paris-I.

(1) Voir François Luchaire : *le Conseil constitutionnel et la protection des droits et libertés du citoyen*. Mélanges, Waline, Paris, L.G.D.J., 1974, tome II, p. 563.

(2) Voir Benoît Jeanneau : *les Principes généraux du droit dans la jurisprudence administrative*. Librairie Sirey, 1954, p. 76.

(3) Conseil d'Etat, 30 janvier 1948. Sieur Oster. *Recueil des arrêts du Conseil d'Etat*, p. 44.

(4) Déclaration de M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, au Sénat, le vendredi 7 juin 1975.

LA RÉFORME DU DIVORCE ET LE RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES

Le *Journal officiel* du samedi 12 juillet publie la loi n° 75617 du 11 juillet 1975 portant réforme du divorce.

Cette loi admet le divorce par consentement mutuel, pour rupture de la vie commune (après six ans, notamment lorsque les facultés mentales du conjoint sont gravement altérées) et pour faute. Encore cette dernière notion est-elle atténuée puisqu'il n'y est plus question d'adultère mais de « *faits qui constituent une violation grave ou renouvelée des devoirs et obligations du mariage et rendent intolérable le maintien de la vie commune* » (art. 242).

Cette loi régit la procédure du divorce en envisage les conséquences, notamment matérielles, et prévoit que « *la séparation de corps peut être prononcée à la demande de l'un des époux dans les mêmes cas et aux mêmes conditions que le divorce* ».

Une autre loi n° 75618 du 11 juillet 1975, publiée par le *Journal officiel* du samedi 12 juillet, est relative au recouvrement public des pensions alimentaires. Cette loi précise que « *toute pension alimentaire... dont le recouvrement n'a pu être obtenu par une des voies d'exécution de droit privé peut être recouvrée pour le compte du créancier par les comptables directs du Trésor* ».

LA RÉPRESSION DU PROXÉNÉTISME ET L'HUMANISATION DU DROIT PÉNAL

Une loi du 11 juillet 1975 qui modifie et complète certaines dispositions de droit pénal est publiée au *Journal officiel* du dimanche 13 juillet.

Cette loi, qui comprend des dispositions très diverses, renforce, dans son titre premier, les mesures concernant la répression du proxénétisme. Elle alourdit les peines (deux à dix ans d'emprisonnement et jusqu'à 250 000 F d'amende) à l'égard du proxénétisme hôtelier et aggrave les peines accessoires en permettant notamment la confiscation par l'Etat du fonds de commerce.

Les autres dispositions tendent à étendre la compétence des tribunaux nationaux aux crimes commis à l'étranger lorsqu'un Français en est la victime. Elles visent aussi à « *humaniser* » le droit pénal. C'est ainsi que sont assouplies les mesures relatives au casier judiciaire, au sursis, au reclassement, à l'interdiction de séjour et à la réhabilitation. Sont prévus enfin le fractionnement des peines et la possibilité pour le magistrat de prononcer à titre principal des sanctions pénales autres que l'emprisonnement et l'amende ou de dispenser certains prévenus d'effectuer leur peine.

ÉDUCATION

Admissions aux agrégations

Allemand :

...me Agard, née Johannssen (15e) ; Bellusso (30e) ; Mmes Bénéfice, Thibaud (35e, ex aequo) ; Blank...ois (22e) ; MM. Brothier (14e) ; ...nner (2e) ; Chalancon (26e, ex ...o) ; Mlle Chardin (28e) ; Mme ...tras, née Strametz (35e, ex ...o) ; M. Colinet (32e) ; Milles De... (8e) ; Deshaye (16e) ; M. Dessei... (24e, ex aequo) ; Mmes Dhaussy, Mayot (17e) ; Di Meglio, née ...ert (4e) ; M. Jean-Pierre Dubois ... ; Mme Dupourque, née Zielke ... ; Mlle Duval (9e) ; M. Espagne ... ; Mlle Florio (41e) ; M. Forget ... ; Mlle Grall (18e, ex aequo) ; Grassin-Delyle (42e) ; Mlle Hi... (44e) ; MM. Knepfler (34e) ; ...ler (23e) ; Labaye (45e, ex aequo) ; Devehat (38e, ex aequo) ; Mmes Le Devehat, née Mesgouez (45e, ex aequo) ; Léonetti (18e, ex aequo) ; Loubaresse, née Laurin (43e) ; Mlle Loyer (45e, ex aequo) ; MM. Luce (26e, ex aequo) ; Jean-Philippe Mathieu (11e) ; André Michel (38e, ex aequo) ; Mme Mombert, née Hilzheber (12e) ; Mlle Elisabeth Muller (31e) ; M. Muzelle (3e) ; Mlle Pailler (29e) ; Milles Perreau (33e) ; Perrin (20e, ex aequo) ; Pichon (7e) ; M. Reynaud (20e, ex aequo) ; Mlle Rilbac (40e) ; MM. Rosler (5e) ; Trochu (13e) ; Vermot-Gaud (24e, ex aequo) ; Villedieu de Torcy (37e).

● Lettres modernes (hommes) :

MM. Baladier, (17e) ; Balsamo (25e ex aequo) ; Balsamo (65e ex aequo) ; Baudrier, (71e) ; Beguin, (14e) ; Bellanger (50e) ; Jean-Louis Benoît, (41e ex aequo) ; Biet (12e) ; Blain, (72e) ; Bordillon, (32e) ; Bousigues, (34e) ; Brighelli, (28e) ; Brunet-Jailly, (66e ex aequo) ; Jean-Raymond Carpentier (25e ex aequo) ; Chambe, (63e) ; Courtecuisse, (21e) ; Croguennoc, (35e) ; D'Almeida (29e) ; Deberre, (7e) ; Decriaud, (31e) ; Delaveau, (68e ex aequo) ; De Miribel, (3e) ; Dewaele, (43e ex aequo) ; Doumazane, (18e) ; Doussot, (27e) ; Dupouy, (33e) ; Dupré François (9e) ; Duso, (30e) ; Erre, (49e) ; Freyburger, (24e) ; Garda, (16e) ; Germain Bernard, (38e) ; Guibert, (60e ex aequo) ; Jacques Jean-Pierre, (4e) ; Jamet, (88e ex aequo) ; Janin (53e ex aequo) ; Jouault, (48e) ; Kauffer, (74e) ; Klein Jean-Jacques, (13e) ; Lagier, (6e) ; Latry (5e) ; Lebreton, (23e) ; Le Goff Alain, (45e) ; Letellier, (21e ex aequo) ; Maurus, (62e) ; Mauvoisin, 60e ex aequo) ; Mérieau, 55e) ; Miroux, (51e) ; Monvoisin, (47e) ; Noguès, (57e) ; North, (19e) ; Oudiette, (1er) ; Parisot, (36e ex aequo) ; Perpère, (20e) ; Pflieger, (55e) ; Prat (39e ex aequo) ; Prévot, (15e) ; Quesnel, (70e) ; Reillier, (36e ex aequo) ; Rispail, 41e ex aequo) ; Rivaud, (46e) ; Robin Xavier, (53e ex aequo) ; Runavot, (56e) ; Saint-Martin Paul, (8e) ; Samain, (58e) ; San Filippo, (39e ex aequo) ; Segond, (75e) ; Soulard, (73e) ; Thouillot (52e), Tolila, (11e) ; Truc, (10e) ; Vidal, (59e) ; Vinassac, (2e) ; Walmer (63e ex aequo) ; Walter, (43e ex aequo).

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS VA S'INSTALLER ...NS DE NOUVEAUX LOCAUX

...e secrétariat d'Etat aux uni...sités va quitter dans les jours ... viennent les locaux qu'il oc...e 107, rue de Grenelle pour ...rouper ses services 61, rue ...ot, dans le 15e arrondisse...nt. Les six cent cinq personnes ...mploie le secrétariat d'Etat, ...u'à présent dispersées dans ... endroits différents de Paris, ...ont ainsi rassemblées dans ...0 mètres carrés de bureaux ...fs. Les nouveaux locaux com...teront notamment un parking, ... cafétéria, une salle de restau...t et une salle de sports, et le ...rétaire d'Etat pourra recevoir ... invités au huitième étage du ...ivel immeuble agencé en ap...tements privés et en salles de ...eption.

● *L'Enseignement supérieur en ...R.S.S.* fait l'objet du numéro ...16 à 4 178 des *Notes et études ...umentaires*. — L'auteur, Tu...ra Revenko, décrit tout d'abord ... institutions : les cadres, le ...tème d'enseignement en géné... et les formes particulières à ...nseignement supérieur. Puis ... expose les grandes lignes de ... politique de l'enseignement par ...port aux besoins de l'économie ...ses effets sur la formation des ...lômés, ainsi que sur la spécia...ation des études. (136 p., 15 F.)

SOCIÉTÉ

● *Le secrétariat permanent pour l'Année internationale de la femme* publie les textes des principales interventions faites aux Journées internationales de Paris, qui ont eu lieu les 1er, 2 et 3 mars dernier. Se renseigner en écrivant au siège du secrétariat : 32, rue de Babylone, 75700 Paris.

FAITS DIVERS

L'AFFAIRE DE LA RUE TOULLIER

« CARLOS » EN COLOMBIE ?

Me Altagracio Ramirez, un avocat vénézuélien, a avoué implicitement être le père d'Illitch Ramirez Sanchez, connu sous le nom de « Carlos ». Retrouvé par un journaliste dans la ville de San Cristobal, à 800 kilomètres au sud de Caracas, l'avocat s'est dit *« désespéré par ce qui s'est passé à Paris »*.

Pendant ce temps, l'homme qui a tué deux policiers français et un complice et qui est recherché par de nombreuses polices est signalée... en de multiples lieux. Alors que Scotland Yard n'exclut pas que le Vénézuélien se trouve encore à Londres, on envisage, en Angleterre, le départ prochain de deux ou trois membres de l'ambassade de Cuba peu désireux d'être mêlés à l'enquête.

La police colombienne estime pour sa part que « Carlos » pourrait être au nord du pays à moins qu'il n'ait déjà passé la frontière vénézuélienne. Son complice, M. Antonio Dage Bouvier, porteur d'un passeport équatorien, serait, lui, dans le sud du pays d'où il chercherait à gagner l'Equateur. Le chef de la police criminelle de Bogota a aussi tenu à préciser que le terroriste était né en Colombie en 1949. Son père aurait gré peu après au Venezuela. On parle maintenant en Amérique latine des liens de « Carlos » avec les organisations de guérilla au Brésil et en Argentine.

Le ravisseur de M. J. Bitan affirme que le riche négociant a succombé à une crise cardiaque

Après trente-six heures de garde à vue au Quai des Orfèvres, un père de cinq enfants, Jean-Pierre Herbet, trente-quatre ans, confectionneur à Clary (Nord), a avoué, dans la soirée du samedi 12 juillet, qu'il avait organisé l'enlèvement de M. Jean Bitan, un riche négociant en tapis, âgé de quatre-vingt-huit ans, disparu le 24 mai dernier (*le Monde* du 5 juin).

Selon M. Jean-Pierre Herbet, c'est au cours d'une discussion avec M. Bitan que ce dernier aurait succombé à une crise cardiaque. Le ravisseur a affirmé aux policiers qu'il n'avait pas tué le vieil homme, mais a reconnu qu'il s'était débarrassé du corps en le jetant dans la Seine. Le corps de M. Jean Bitan découvert enterré dans un bosquet près de Saint-Quentin (Aisne) le lundi 14 juillet devait cependant infirmer l'explication de M. Herbet.

Le ravisseur, qui rendait responsable le négociant en tapis — avec qui il avait eu souvent des relations d'affaires — de ses difficultés financières, a précisé, selon M. Gustave Jobard, directeur adjoint de la police judiciaire : « *Le soir du 24 mai, je l'ai attendu rue de Presbourg, près de l'avenue Hoche, sachant qu'il regagnait toujours son domicile à pied. Nous avons eu une violente discussion. Il s'est tellement mis en colère qu'il a eu un malaise. Il s'est écroulé dans mes bras. J'ai essayé de le ranimer, en vain. Pris de panique, je l'ai hissé dans ma voiture. Personne n'a fait attention à nous. M. Bitan ne respirait plus. Je me suis dirigé au hasard vers la Seine et, à un endroit que je ne puis préciser, j'ai précipité le commerçant dans l'eau après avoir pris le soin de lester son corps d'une lourde pièce de ferraille qui se trouvait dans mon coffre. C'est en retrouvant ses lunettes plus tard que l'idée de la demande de rançon m'est venue à l'esprit.* »

● *Six morts dans une triple collision près de Toulon.* — Six personnes ont été tuées dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 juillet, à Solliès-Pont (Var), près de Toulon, dans une triple collision d'automobiles.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

La modernisation du thermalisme en Auvergne

Une « industrie » en bonne santé

M. Giscard d'Estaing a inauguré, le dimanche 13 juillet à La Bourboule et au Mont-Dore, les récentes réalisations des deux grandes stations thermales. Au-delà du succès de ces « vedettes », c'est de l'ensemble du thermalisme en Auvergne qu'il faut aujourd'hui mesurer l'importance, car il se porte bien et semble vouloir innover dans plusieurs domaines.

A La Bourboule, troisième station française, viennent de s'achever les travaux de rénovation du parc Fenestre. La station du Mont-Dore, elle, dispose désormais d'un nouvel établissement thermal qui a fait appel aux dernières techniques.

Aujourd'hui avec Vichy, Néris-les-Bains, Bourbon-l'Archambault, dans l'Allier, La Bourboule, Châtel-Guyon, Le Mont-Dore, Royat, Saint-Nectaire, Châteauneuf-les-Bains dans le Puy-de-Dôme, Vic-sur-Cère et Chaudes-Aigues dans le Cantal, l'Auvergne représente la première région thermale de France. Avec environ huit mille salariés, le thermalisme est en sixième position des activités de la région Auvergne, encore ne sont pas pris en compte les non-salariés de certaines activités. En fait, le thermalisme doit être considéré comme la troisième activité économique de l'Auvergne.

Les cent dix-sept mille curistes des stations auvergnates représentent 26 % de la clientèle thermale française. Les stations thermales, il faut le souligner, sont également des pôles d'attraction pour le tourisme, et spécialement pour le tourisme d'hiver. Le chiffre d'affaires annuel de l'activité thermale sur la région d'Auvergne est de l'ordre de 300 millions de francs.

Cette importance économique justifie qu'on s'efforce de donner à l'exploitation des sources les moyens de s'affirmer et de sortir de la crise qui l'affecte depuis un certain nombre d'années. La conjoncture semble favorable pour une action dans ce sens, car la thérapeutique thermale retrouve indiscutablement une « actualité » nouvelle. A une époque où le surmenage éprouve l'organisme, le thermalisme permet un retour à la nature, et l'on peut penser que le temps n'est pas loin où la station thermale sera autant appréciée pour les possibilités de « remise en forme » que pour les vertus curatives spécifiques de ses eaux.

Nombreux sont les responsables de l'économie de la région qui fondent dans un renouveau du thermalisme de vifs espoirs. Des initiatives se font jour en vue d'aider à sa promotion dans le Massif Central, dont la dernière en date émane de M. Pierre Pascallon, professeur agrégé à la faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand, qui vient, il y a quelques semaines, d'avancer l'idée de la création d'une « université thermale », qui a été accueillie avec intérêt dans l'ensemble des milieux intéressés.

Lors d'une première réunion tenue à la faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand, trois grandes orientations ont été retenues pour cette « université thermale » : l'animation au bénéfice des curistes et des personnes qui les accompagnent, la formation de l'ensemble des personnels de soins et une action au niveau de la recherche.

ANDRÉ TRONCHÈRE.

● PROPOSITIONS DU COMITE DES USAGERS. Créer des bureaux d'accueil dans les directions départementales de l'équipement, donner davantage de responsabilités aux collectivités locales dans le domaine de l'urbanisme : tels sont quelques-uns des souhaits du comité des usagers du ministère de l'équipement, présidé par M. Gustave Héon, sénateur (Gauche démocratique) et maire de Bernay.

ENVIRONNEMENT

Des chrétiens proposent de lancer une « croisade écologique »

Un pèlerinage cycliste à Assise, il fallait y penser. M. Georges Krassovsky, l'un des plus imaginatifs militants de l'écologie (le Monde *du 29 juin*), *y a songé. Avec quelques amis, il partira le 25 août prochain de Paris, une tente sur son porte-bagages. Par petites étapes de 40 kilomètres, ils parviendront le 4 octobre à Assise (Italie), où l'on célèbre la fête de saint François, le patron des animaux. M. Krassovsky a entrepris une série de démarches auprès des milieux catholiques pour les convaincre de participer à ce pèlerinage écologique. Les chrétiens sont-ils prêts à s'engager aux côtés des défenseurs de la nature ? Certains faits permettent de le penser.*

Déjà dans les conflits écologiques, des prêtres et des pasteurs sortent de la neutralité. Sur la zone industrielle de Marckolsheim, en Alsace, sur le site de la centrale nucléaire de Whyl, de l'autre côté du Rhin, des pasteurs étaient présents parmi les contestataires. A propos du Larzac, l'évêque de Rodez écrit à l'adresse des pouvoirs publics qu' « *il n'y aurait rien de déshonorant à reconsidérer le problème* ». Est-ce le pressentiment que les forces religieuses pourraient, demain, se ranger aux côtés des défenseurs de l'environnement qui a poussé M. André Jarrot à participer à un débat dans un temple luthérien à Paris ? (*Le Monde* du 8 mars). Le ministre, pourtant, a incité l'évêque, le grand rabbin et les pasteurs présents à « ne pas prendre parti », mais à jouer les conciliateurs. Sera-t-il écouté ? On en doute quand on lit ceci :

« *Nos avons ensemble à prendre part, avec les autres hommes sensibilisés à ce problème, à la croisade écologique pour la survie de l'humanité (...). Nous avons ensemble à dénoncer toutes les entreprises de mort et toutes les idéologies myopes qui sont à leur service, même quand elles croient être au service de l'expansion.* » Ces lignes signées par le Père Joseph de Baciocchi sont extraites d'une austère revue théologique intitulée *Foi et Vie* (1). Cette publication à faible tirage mais qui est diffusée dans nombre de pays consacrait, en effet, il y a quelques mois un numéro au thème « Ecologie et théologie ». Douze auteurs, prêtres catholiques, pasteurs protestants et laïcs y mêlent leurs réflexions. S'interrogeant sur le devenir de l'humanité, ils parviennent à la conclusion que les chrétiens et leurs Eglises n'ont que trop tardé à s'engager dans la bataille écologique.

Une telle affirmation ne manquera pas de surprendre ceux qui se sont nourris de l'abondante littérature suscitée, ces dernières années, par la crise écologique. Les défenseurs de la nature n'y étaient pas tendres pour la philosophie chrétienne. L'Américaine Rachel Carson dans son fameux *Printemps silencieux* écrivait déjà il y a dix ans : « *Vouloir corriger la nature est une arrogante prétention née des insuffisances d'une biologie et d'une philosophie qui en sont encore à l'âge où l'on pouvait croire la nature destinée à satisfaire le bon plaisir de l'homme.* »

Ecrivain et artiste animalier mondialement connu, le Suisse Robert Hainard remarquait dans *Expansion et Nature* : « *Malgré saint François d'Assise, malgré tant d'adorateurs de la nature animés d'une piété sincère, je dois constater que les religions sont assez largement favorables à la destruction de la nature.* »

Une théologie de la nature ?

M. Jean Dorst, professeur au Muséum d'histoire naturelle, a tenté d'expliquer cette attitude dans un livre désormais classique, *Avant que nature meure*. « *Il n'y a rien d'étonnant*, dit-il, *à ce que la protection des végétaux et des animaux n'ait reçu aucun appui de la pensée européenne dont notre civilisation technique procède directement.* » Selon lui, la base de l'enseignement chrétien — reprenant d'ailleurs les philosophes païens de l'Antiquité — c'est la suprématie de l'homme sur le reste de la création. Celle-ci n'est là que pour lui servir de cadre. « *Soyez féconds*, dit aux premiers hommes le Dieu des Ecritures, *multipliez et remplissez la terre et l'assujettissez ; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre.* » La plupart des penseurs occidentaux ont tiré les conséquences de la parole biblique, y compris les plus matérialistes d'entre eux.

Au contraire, pour les philosophies et les religions orientales, comme le bouddhisme et l'hindouisme, toute forme de vie procédant de Dieu ou s'identifiant à lui doit être respectée. Mais à l'échelle de la planète *ce sont* les premiers qui ont triomphé des seconds. D'où la surexploitation et la destruction du *milieu* naturel. Le constatant, certains militants « écologistes » font de la lutte antireligieuse un *des volets de* leur action. A cette déclaration de guerre, les Eglises n'ont guère *répondu jusqu'*à présent. Tout se passe comme si les échos de la crise écologique ne parvenaient que très assourdis à la tête des organisations pesantes comme les partis politiques, les syndicats et les « appareils » religieux. Même quand on les perçoit, on tente de les intégrer de force dans le majestueux concert des dogmes. Au cours de l'été 1974, Paul VI recevant quelques fidèles dans sa villa de Castelgandolfo lança : « *Nous aussi nous devons être pour l'écologie.* » Mais il ajouta aussitôt : « *Bien entendu lorsque cela ne transforme pas l'homme de maître en serviteur du monde naturel.* »

Aux échelons intermédiaires et subalternes de la hiérarchie catholique on n'est guère mieux disposé à prendre en charge les inquiétudes écologiques. « *Dans mon diocèse*, confiait récemment un prêtre fort engagé dans le débat nucléaire, *nous sommes sept ou huit sur trois cents à nous sentir vraiment concernés. Quant à notre évêque, il commence tout juste à nous écouter. Je ne dis pas à nous comprendre.* »

Aussi ce numéro spécial de *Foi et Vie* a-t-il été lu et commenté avec curiosité. « *Il ne s'agit plus d'une civilisation qui se sait mortelle*, pose-t-il en préambule, *mais d'une espèce qui, pour la première fois, pose le problème de sa survie.* » En effet, si la nature est « *pour l'ingénieur scientifique un matériau corvéable, exploitable* », elle est pour l'écologiste un milieu dont l'homme est tributaire. La détruire revient pour lui à un suicide. On voit dans quel camp se situent les auteurs. Les théologiens pourraient-ils nous indiquer une ligne de conduite envers la nature ? Non, répond Edouard Kressmann : « *Il n'y a pas plus d'écologie chrétienne qu'il n'y a d'esthétique* [...] *de science chrétienne.* » Il fa[...] donc l'inventer.

Le pasteur W. A. Visser'T Hoo[...] ancien secrétaire général [...] conseil œcuménique, et plusieu[...] autres auteurs cherchent dans [...] Bible les éléments d'une théolog[...] de la nature. Ils en trouvent [...] si abondants qu'ils *s'étonne[...]* qu'on n'en ait pas tiré plus t[...] « *une doctrine claire et for[...] concernant notre place dans [...] nature et notre responsabilité e[...] vers la création* ». A les entend[...] les chrétiens n'ont pas *su* li[...] l'Ancien Testament, et le tem[...] est venu de réparer cette erreu[...] Le Père de Baciocchi, prêtre lyon[...]nais, se réfère, pour sa part, [...] saint François d'Assise.

Si chaque chrétien — *cathol[...]que* ou protestant — se découvr[...] ainsi d'excellentes raisons d'êtr[...] « écologique », quelle devrait êt[...] l'attitude officielle des Eglises[...] Le Père de Baciocchi est formel[...] il leur revient de lancer une nou[...]velle croisade pour le salut [...] l'humanité et de la biosphèr[...] Mais cette croisade ne portera s[...] fruits que si les Eglises metter[...] fin d'abord au « scandale » [...] *leurs divisions. La bataille écol[...]*gique, voilà une voie nouvel[...] pour l'œcuménisme. Ce n'est don[...] pas par hasard que M. Jarrot [...] trouvé devant lui l'autre so[...] dans un temple luthérien les re[...]présentants des trois confession[...]

Les janissaires de la contesta[...]tion écologique vont crier à [...] récupération. Les Eglises, [...] perte de vitesse, ont trouvé [...] ennemi commun pour se serre[...] les coudes, vont prétendre cer[...]tains. Ce serait oublier qu'a[...] moins pour la revue théologiqu[...] plusieurs de ses auteurs, comm[...] le professeur Jacques Ellu[...] l'écrivain Bernard Charbonnea[...] et M. Edouard Kressmann, mil[...]tent depuis longtemps pour [...] sauvegarde de leur Aquitaine. [...] faut prendre le numéro de *Foi* e[...] *Vie* pour ce qu'il est : une ré[...] flexion de chrétiens lucides [...] décidés à agir.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Foi et Vie*, décembre 1974, 139, bd Montparnasse, 75006 Paris, tél. : ODE 44-97.

● M. ANDRE JARROT, ministr[...] de la qualité de la vie, a sur[...]volé, vendredi 11 juillet, l[...] région parisienne à bord d'u[...] avion de l'Institut géographi[...]que national (I.G.N.) partic[...]pant à une expérience [...] télédétection de la pollutio[...] des eaux de la Seine.

FEUILLETON

NUMERO 7

le beau Solignac

DE JULES CLARETIE
de l'Académie française

Paris. Eté 1809. Le beau colonel Henri de Solignac, commandant du 1er hussards, sur la naissance duquel plane un évident mystère, s'apprête à faire évader son ami Claude Rivière, emprisonné au Temple, et convaincu de complot contre l'Empire.

MADEMOISELLE DE LA RIGAUDIE

POUR arriver à délivrer le commandant Rivière, Solignac n'avait d'autre moyen que celui qu'on avait, dit-on, plus plus d'une fois voulu essayer, pendant la Révolution, pour arracher Louis XVI, Marie-Antoinette ou Louis XVII aux cachots du Temple. Plus d'un souterrain, qui datait de Jacques de Souvré, le grand prieur, faisait communiquer le donjon avec les constructions voisines, et Solignac était, avec raison, persuadé que l'hôtel de Mlle de La Rigaudie devait posséder une de ces voies cachées qui rayonnaient, ou plutôt formaient une sorte de lacis obscur, mystérieux, inconnu, sous tout ce vieux quartier à peu près disparu aujourd'hui.

Il ne s'agissait donc, après s'être assuré de l'existence d'une galerie souterraine dans l'hôtel de La Rigaudie, que de la mettre en communication, s'il se pouvait, avec un des caveaux du donjon.

Le colonel ne perdit pas de temps. Le soir même, il savait qu'une sorte de cave s'ouvrait dans le jardin même de l'hôtel de La Rigaudie, et communiquait souterrainement avec les corridors secrets du Temple. Le jardinier le lui avait affirmé, déclarant que lui-même y était descendu, un jour. Dès le lendemain, Solignac avait fait mander le père Rivière, qui accourut en hâte.

— Je crois que j'ai trouvé, lui dit Solignac. Montons en voiture, suivez-moi et vous verrez !

Le père Jean était rouge de joie et bavardait en chemin comme s'il eût été ivre.

Devant l'hôtel de La Rigaudie, Solignac fit arrêter la voiture et dit au drapier de demeurer là jusqu'à ce qu'on vînt l'appeler.

Mlle de La Rigaudie, étendue dans un grand fauteuil de tapisserie, le dos douillettement enfoncé dans des coussins et les pieds sur un tabouret recouvert de satin bleu de ciel, orné d'armoiries, était seule au milieu de son vaste salon aux panneaux décorés de marines de Joseph Vernet et meublé de ces délicieux meubles rococo qui sont comme le caprice du siècle le plus élégant de l'histoire. Au pied du fauteuil, où la marquise se tenait enveloppée d'une sorte de douillette de soie brune, un petit singe de l'espèce des moines, noir des pieds à la tête, avec deux houppettes sur le front et de jolis yeux d'un brun-jaune qu'il écarquillait en arquant ses sourcils, gambadait, retenu par une mince chaînette de fer assez longue.

En apercevant le beau Solignac qui entrait, saluant avec une sorte de respect affectueux, la vieille fille ne put retenir un léger sourire, et, sans se lever, tendit au colonel une main chargée de bagues qui avait peut-être été fort jolie, mais que l'âge avait comme tendue de grosses veines bleues.

Mlle de La Rigaudie, en effet, se rapprochait déjà de la cinquantaine. Elle n'avait cependant que quarante-six ans environ, et, avec un brin de coquetterie, elle eût pu faire encore figure dans le monde, le soir, aux lumières. Mais, avec l'habitude qu'elle avait dès longtemps prise de vivre plus encore en Limousin qu'à Paris, au grand air, en femme heureuse de surveiller elle-même ses coupes de bois, ses bestiaux et ses volailles, la « marquise » avait complètement perdu le goût d'être coquette. Jolie autrefois, elle ne demandait même plus à son miroir s'il lui restait quelque chose de sa beauté passée.

Elle s'était de bonne heure résignée à vieillir, et sa grâce même avait été — comme ces rubans aux teintes légères qu'un rayon dévore — un déjeuner de soleil. Maigre avec cela, grande, osseuse, le cou allongé, Mlle de La Rigaudie avait un certain aspect comique, une démarche résolue qui lui eût donné quelque chose de rébarbatif si l'expression un peu hautaine de sa physionomie n'eût été corrigée par un bon sourire à demi railleur et un habituel haussement d'épaules qui semblaient dire : « Ne croyez jamais qu'à la moitié de ma brusquerie. »

— Eh bien, colonel ? fit-elle après que Solignac lui eut baisé la main, il faut avouer que vous choisissez bien vos moments pour me venir voir. J'ai mes humeurs noires. Je suis maussade. J'ai reçu une lettre, ce matin, de mon intendant de Solignac. Ces diantres de fermiers laissent passer le regain sans le faucher, et mes troupeaux *ont la clavelée. Vous* me trouvez en humeur de déclarer que ce monde-ci est peuplé *de sots et de coquins. Je n'aime* plus rien décidément que ce petit singe qui est là, tenez, et *qui me lèche du moins* les doigts quand je lui donne une friandise !

— *Tiens, Jack ! disait* la « marquise ». N'est-ce pas que ce Jack est charmant, colonel ?

— Jack est charmant, en effet, dit Solignac, mais il y a en ce monde des êtres qui méritent autant que lui la main tendue et le cœur bienveillant !

— Ah ! ah ! fit Mlle de La Rigaudie, je vous vois venir, colonel : vous entrez ici pour me demander un service !

— Absolument, parce que je suis certain que vous me le rendrez. Mademoiselle, ajouta-t-il, il y a en ce moment dans une prison de Paris un homme qu'il faut arracher à la détention et sauver de la mort !

— Ah bah ! Et c'est sur moi que vous avez compté ?

— Sur vous, oui, certes. Vous m'aiderez, je n'en doute pas, à faire sortir un homme, qui est menacé de mort, de la prison du Temple.

— Mais quelle chanson me chantez-vous là ? Une évasion ! Moi, prêter la main à une aventure pareille ! Pour qui me prenez-vous ? J'aime le calme, je n'ai plus ni l'âge ni l'humeur de me jeter dans de tels romans !

— Seriez-vous assez aimable, mademoiselle, pour sonner un de vos gens ?

— Soit. Et après ?

Un valet parut presque aussitôt.

— Permettez-moi, mademoiselle, dit le colonel, de donner un ordre chez vous !

— Faites, répondit Mlle de La Rigaudie.

— Vous trouverez à la porte de l'hôtel une personne qui attend, dit le colonel au valet. Priez-la de monter !

Le valet regarda Mlle de La Rigaudie, qui inclina la tête, puis il disparut.

— Et quelle est cette personne ?... Une femme peut-être ? La femme de votre ami ? Quelque victime encore, mon beau colonel ? Ah ça ! pourquoi n'êtes-vous pas venu me rendre visite dans votre uniforme de grande tenue ? L'habit bourgeois, à vous ! Fi !... Eh bien, voyons, et votre jolie protégée, car elle doit être jolie ?...

— Entrez, monsieur, dit le valet avec une certaine expression maussade, comme un homme habitué aux particules et qui, pour le moment, n'avait à précéder qu'un modeste bourgeois.

Mlle de La Rigaudie prit son lorgnon à deux branches pour examiner le bonhomme Jean Rivière qui entrait, timide, saluant à chaque pas, et blanc comme un suaire.

— Mademoiselle, dit le colonel, je vous présente le père de celui à qui il s'agit de rendre la liberté !

— Ah ! monsieur est ?...

— Jean Rivière, madame la marquise ! dit le bonhomme... Ex-drapier, oui, madame... A l'enseigne du *Grand Titus*... Ils l'ont modifiée, les malheureux !... Les révolutions n'en font jamais d'autres ! Je fournissais M. de Coigny, madame la marquise, et je puis dire que jamais une plainte... Mais ce n'est pas pour cela que je viens... Le colonel a dû vous dire...

— Il ne m'a rien dit, monsieur, fit Mlle de La Rigaudie, sinon que votre fils, à ce qu'il paraît, est enfermé au Temple !

— Et vous appelez cela rien, madame la marquise ? dit le bonhomme en regardant Mlle de La Rigaudie d'un air stupéfait.

— Mlle de la Rigaudie, reprit Solignac, nous aidera à assurer le salut de votre fils !

— Vous disposez facilement de ma volonté, il faut l'avouer, dit Mlle de La Rigaudie avec humeur. Pourquoi m'associerais-je à vos projets ? Parce que les caves de mon hôtel correspondent avec les caveaux du Temple ? Voilà une belle raison ! Mais la première personne qu'on arrêtera le lendemain d'une telle escapade, ce sera moi.

— Personne ne soupçonnera Mlle de La Rigaudie d'avoir facilité l'évasion d'un prisonnier qu'elle ne connaît pas.

— Me soupçonner ? Je me moquerais bien qu'on me soupçonnât, vertuchoi ! si j'avais un intérêt quelconque, un brin d'affection qui me poussât à protéger cet inconnu !

— Je conçois que vous, monsieur, vous, le père, vous fassiez tout pour le sauver. Mais moi !... Il ne me tient par aucune fibre ! Je ne sais pas ce que c'est que votre souffrance ! Je ne suis qu'une vieille fille égoïste ! Laissez-moi donc dans ma solitude, je vous prie, et ne parlons plus de ces folies !

— Je comprends, mademoiselle, dit tout à coup Jean avec une expression déchirante et en s'avançant vers Mlle de La Rigaudie, je comprends, vous n'avez pas d'enfants ! Vous ne pouvez pas savoir combien l'amour qu'on leur porte vous tient au cœur, aux entrailles... Ce que je souffre, vous ne le saurez jamais... La nuit, mademoiselle, je me réveille en sursaut, j'ai peur, j'ai envie d'appeler... Il me semble entendre des bruits terribles, des détonations. Et la sueur me découle du front. Je tremble toujours de ne pas m'être trompé et je frissonne : on dirait que c'est mon fils — un homme d'honneur ! — qu'on fusille... Ah ! si vous saviez combien on les aime, petits ou grands, qu'importe, ces êtres chéris. Ah ! Seigneur bon Dieu, il ne me reste pas tant de pauvres souvenirs pour qu'on me tue encore celui-là !

— Vous êtes un brave homme, vous ! dit-elle brusquement. Donnez-moi la main !

— Moi, madame ?

— Dites mademoiselle !

— Alors vous le sauverez ? s'écria le vieux Jean.

— J'y tâcherai. Le diable vous emporte ! J'avais bien besoin d'être secouée ainsi ! Voyons, que voulez-vous faire ?

— Mettre en communication les galeries souterraines du Temple et celle dont l'issue aboutit à votre jardin !

— Bien. Il faut pour cela des accointances dans la prison.

— Nous en avons !

— Donner des ordres à tous les gens de l'hôtel, de façon à ce qu'éloignés du jardin, dans une des nuits prochaines, ils ne soupçonnent rien !

— On les éloignera.

— Faire travailler à déblayer la galerie du jardin qui est à demi obstruée. Je m'en charge ; Castoret m'y aidera.

— Et ensuite ?

— Tenir une voiture prête à l'entrée de l'hôtel, y faire monter le prisonnier délivré et rendre grâce au sort ! L'œuvre de salut sera faite !

— Que Dieu vous entende ! fit le bonhomme Jean, qui pleurait en écoutant.

— Aide-toi, le ciel t'aidera, dit Solignac.

— Cette voiture, reprit la marquise, Fournier, mon majordome, changé en cocher pour une nuit, la conduira lui-même. C'est un homme, Fournier, on peut se fier à lui.

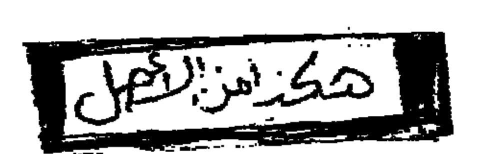
— Ah ! mademoiselle, mademoiselle, dit le colonel, quelle femme vous faites ! Il n'y en a pas deux comme vous !

— Heureusement pour vous autres hommes, car, vertuchoi ! vous marcheriez droit, mes beaux séducteurs !

— Vous étiez faite pour être mère, dit Jean Rivière avec un ton de reconnaissance qui alla sans doute jusqu'à l'âme de Mlle de La Rigaudie, car sa figure hâlée et légèrement couperosée devint un peu plus pâle, et elle ne répondit pas. Seulement, elle tendit ses mains au beau Solignac, et dit en hochant la tête :

— Ce que vous voulez, femme le veut, pourtant !

(A suivre.)



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

La crise fait renaître aux États-Unis un débat vieux de quarante ans

De notre envoyé spécial

Beverley-Hills (Los Angeles). — La crise que nous traversons fait revivre, en quelque sorte par-dessus la tête d'une génération sinon presque de deux, un débat publiquement ouvert au début des années 30, alors que le monde capitaliste s'enfonçait dans une crise qui n'a vraiment pris fin qu'avec la guerre, et poursuivi depuis lors en sourdine après la victoire au moins apparente du plus prestigieux protagoniste : John Maynard Keynes.

En France, M. Jacques Rueff combattait déjà, il y a une quarantaine d'années, les arguments du grand économiste anglais — et n'a cessé de le faire depuis lors. Dans le monde anglo-saxon, le plus important des contradicteurs de Keynes était sans doute l'Autrichien Friedrich A. von Hayek, auquel, en 1931, la London School of Economics offrait une chaire.

Dans notre pays, le nom de Hayek n'était plus connu que des spécialistes jusqu'au moment où, en 1974, il reçut de façon quelque peu inattendue le prix Nobel de science économique (inattendue parce que l'Académie suédoise ne laisse pas de marquer une grande préférence pour les économistes appartenant au courant en quelque sorte officiel, c'est-à-dire au courant keynésien). Von Hayek, qui réside de nouveau dans son pays natal à Salzbourg, continue à faire de longs séjours aux Etats-Unis où « l'école autrichienne » bien que minoritaire, est toujours très vivante, alors qu'en Europe elle semble appartenir définitivement au passé, faisant seulement l'objet d'une tête de chapitre dans les manuels à usage des étudiants.

C'est ainsi que les participants à un récent symposium organisé par une firme privée américaine, Monex International, sur le thème « L'économie en crise » étaient particulièrement attentifs lorsque le président de ce colloque, l'économiste américain Patrick Boarman, l'un des plus intéressants représentants américains de l'orthodoxie monétaire, lut la communication faite *par le professeur Van Hayek*. Celui-ci était retenu à New-York où il met la dernière main au second tome d'une trilogie qui sera la somme de ses réflexions et de son expérience (*il est né à Vienne en 1899*). Ce qui donne un poids particulier encore aujourd'hui aux propos du titulaire du prix Nobel est qu'il avait été l'un des rares économistes à prévoir au début de 1929 qu'une très grave crise allait nécessairement arriver.

« Ce qui me faisait alors attendre la dépression, dit-il, *est qu'il est impossible de poursuivre indéfiniment une expansion inflationniste. Une telle expansion crée toutes sortes d'emplois artificiels qu'on ne peut pas maintenir pendant très longtemps. Or j'étais convaincu qu'après 1927, année au cours de laquelle le Système de réserve fédéral essaya d'éviter l'effondrement par une politique expansionniste du crédit, le « boom » allait devenir typiquement inflationniste. »*

La conséquence des politiques de « plein emploi »

Aujourd'hui, nous nous trouvons devant une situation caractérisée à la fois par une inflation encore forte et une récession particulièrement sévère, combinaison qui défie la plupart des économistes parce que ces derniers, malheureusement, ont pris pour une relation fonctionnelle véritable la trop fameuse courbe Phillips selon laquelle l'emploi est d'autant plus élevé que l'expansion monétaire est plus forte. *« Le premier devoir, à notre époque, de tout économiste digne de ce nom est,* selon le professeur von Hayek, *d'expliquer au public que le chômage actuel est la conséquence directe et inévitable des politiques dites de plein emploi poursuivies depuis vingt-cinq ans. Puisque la plupart des gens croient à tort qu'une augmentation de la demande globale est capable de vaincre le chômage, il faudra sans doute que l'on mette une fois de plus en application ce faux remède dont l'effet le plus sûr sera d'engendrer un chômage encore plus grand, pour qu'on n'ait plus la tentation de recourir à l'inflation dès que le moindre signe de sous-emploi apparaît. »*

Ce retournement d'opinion toutefois ne se fera pas facilement : n'implique-t-il pas un impossible *mea culpa* de la part de la quasi-totalité des experts officiels ? Le professeur von Hayek, qui a derrière lui une longue tradition d'indépendance d'esprit, ne mâche pas ses mots : *« La compréhension de ce fait fondamental suppose de reconnaître que la majorité des économistes dont les conseils ont été suivis partout dans le monde occidental par les gouvernements se sont discrédités eux-mêmes et devraient se couvrir la tête de cendres. Ce qui pendant trente ans a été considéré comme l'orthodoxie indiscutable s'est révélé faux et la crise économique actuelle porte du même coup sévèrement atteinte à l'autorité de l'économie politique ou tout au moins marque l'effondrement de l'illusion keynésienne qui a été à la mode pendant une génération. »*

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 8, 1re col.)

BULLETIN

La politique des revenus de M. Harold Wilson

M. HAROLD WILSON n'a pas été avare d'expressions dramatiques pour présenter les mesures qu'il a prises pour essayer de ramener le taux d'inflation d'environ 30 % par an à 10 % d'ici à l'été de 1976. Son programme ne vise rien de moins, selon lui, qu'à « sauver le pays ». Si le peuple britannique lui refusait son adhésion, il se trouverait « embarqué dans une catastrophe économique d'une ampleur incalculable ». Ce que propose le cabinet travailliste est un nouvel essai de politique des revenus qui laisse cependant aux chefs d'entreprises et aux syndicats — qu'ils relèvent du secteur privé ou du secteur public — le choix de leur décision.

Au cours de la campagne électorale de l'automne 1974, le Labour avait écarté de la façon la plus catégorique tout retour à une telle politique. Quatre ans auparavant, M. Heath avait exprimé la même aversion, et pourtant le cabinet conservateur, en 1972, bloquait les salaires et les prix pendant cinq mois, et, passé ce délai, fixait des normes pour le relèvement des rémunérations. Devant compter avec une forte opposition de gauche ou d'extrême gauche, violemment hostile à toute limitation autoritaire des gains salariaux, M. Wilson n'a pas aussi complètement changé sa position que son prédécesseur.

La formule exposé dans le Livre blanc est plus subtile : elle consiste, dans son essence, à faire savoir aux employeurs que, s'ils accordent des augmentations de salaires supérieures à 6 livres par semaine, ils en supporteront les conséquences. Les plus visées sont les entreprises nationalisées qui, à elles seules, emploient environ trois millions de personnes. Au cours des derniers mois, les conventions collectives conclues par elles avec les trade-unions prévoyaient des majorations de l'ordre de 30 %. Le chiffre annoncé par le gouvernement correspond en moyenne à 10 % seulement.

Pour faire face à leurs charges accrues de main-d'œuvre, les sociétés à capitaux publics pouvaient, jusqu'à maintenant, compter sur des subventions de l'Etat. Désormais ces subsides seront supprimés dans toute la mesure où le déficit sera imputable à des hausses de traitements supérieures au maximum indiqué. Le gouvernement espère, par ce biais, soumettre les entreprises aux disciplines du marché, puisque, faute de recevoir une aide extérieure, les firmes du secteur public seront obligées, d'une façon ou d'une autre — y compris par des licenciements, — de rétablir leur situation financière.

De même les entreprises privées ne pourront plus relever leurs prix de vente au cas où elles céderaient à des revendications dépassant la norme. Pour le reste, le Livre blanc s'abstient de renforcer la réglementation des prix et reconnaît la nécessité de reconstituer les marges bénéficaires.

La récession qui s'aggrave en Grande-Bretagne aidera sans doute M. Wilson dans son difficile pari, mais, en définitive, le succès de sa tentative dépendra de sa détermination à contrôler effectivement l'expansion des dépenses publiques et de la masse monétaire. Une politique des revenus, si elle se prolonge, crée des distorsions qui peuvent rendre par la suite encore plus difficile la gestion des affaires économiques et sociales.

POUR FAVORISER SON DÉVELOPPEMENT

L'Irak ne veut pas laisser passer la chance du pétrole

De notre envoyé spécial

Bassora. — Le derrick s'élève au-dessus d'une terre craquelée visiblement asséchée depuis peu. La route qui y mène aboutit à une digue longue de 26 kilomètres et au-delà de laquelle s'étendent à perte de vue les marais. Véritable mer intérieure, ils constituent une réserve naturelle où vivent des milliers d'oiseaux. Les pittoresques villages flottants et les barques gracieuses qui sillonnent les eaux rappellent le marais poitevin ou les grands marais des environs de Berlin. L'eau saumâtre recouvre à n'en pas douter des gisements de pétrole encore inexploités.

Car le pétrole est partout. Héritière des parts de la British Petroleum, la Compagnie nationale irakienne des pétroles (Iraq National Oil Company) exploite le champ de Roumeilah-Nord.



La production est passée de 5 millions de tonnes annuelles avant 1972 à 18 millions de tonnes en 1974 et atteindra d'ici à la fin de 1975 un niveau compris entre 40 et 50 millions de tonnes annuelles. Actuellement huit puits ont été forés, onze autres sont en cours de forage.

L'équipe irakienne du derrick numéro six est dirigée par un foreur expérimenté qui compte vingt et un ans de campagne (dont quinze au service de l'ancienne I.P.C.). Le matériel est soviétique. *« Nous sommes à 3 200 mètres de profondeur,* dit-il, *nous allons atteindre la deuxième couche. C'est là que nous puiserons le pétrole. La première, nous la réservons pour l'avenir. »*

La station de séparation des gaz et du pétrole que nous visitons ensuite a été construite avec l'aide des Soviétiques. Mais le pipe-line dit « stratégique » qui joindra les champs pétrolifères des environs de Bassora au pipe-line venant des bassins du nord (Kirkouk), pour se diriger ensuite vers la Syrie et la Méditerranée, est posé avec l'aide de firmes allemandes et italiennes. Il devrait être terminé à la fin de cette année. En même temps le port en eau profonde de Fao au sud de Bassora, au débouché du Chatt El Arab dans le golfe, confié, lui, à des entreprises américaines sera achevé. Ainsi, à la fin de de 1975, Bassora pourra orienter à volonté sa production vers le Sud (Fao) ou le Nord (mer Méditerranée) selon les besoins. La production totale de l'Irak, qui avoisinait, en 1974, 100 millions de tonnes, pourrait être légèrement réduite en 1975 à la suite de la diminution de la demande.

L'Irak fait alors appel pour s'équiper rapidement et au meilleur prix aux fournisseurs du monde entier, sans tenir compte de la couleur politique des différentes nations : seule la qualité importe. L'Irak a pour devise : « Acheter partout ce qu'il y a de meilleur en fait d'équipement. » La route qui relie Bassora à Bagdad en offre l'illustration. On y croise d'innombrables camions Mercedes (l'Irak vient d'en commander dix mille d'un seul coup et les exportations allemandes occidentales vers l'Irak ont bondi au cours de l'année 1974 de 100 à 900 millions de deutschemarks), tandis que dans l'autre sens des dizaines de camions de l'armée qui remontent vers le nord viennent de l'Allemagne de l'Est.

Le nouveau plan quinquennal sera mis en route en 1976. *« Le but de notre planification est de nous rendre indépendants et de nous permettre d'acquérir des devises lourdes par d'autres moyens que le pétrole »*, nous explique M. Saad el Din el Sabunji, le technicien qui nous reçoit au ministère de la planification.

ROLAND DELCOUR.

(Lire la suite page 8, 4e col.)

La France cherche à développer ses exportations agro-alimentaires

DEUXIEME exportateur de produits agricoles au monde, derrière les Etats-Unis, mais devant les Pays-Bas, le Danemark et l'Allemagne fédérale, la France mise sur les ventes de céréales, de viandes, de produits laitiers, de vins... pour assurer durablement son équilibre extérieur. *« Nous disposons de surplus exportables de plus en plus importants et qui sont fondamentaux pour l'équilibre de notre balance commerciale »*, déclarait récemment M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, en installant la commission du commerce extérieur agricole (1) constituée *« afin d'examiner les méthodes à suivre pour accroître les performances de notre agriculture sur les marchés extérieurs »*. Lors de la préparation du VIIe Plan, les experts ont estimé que les échanges agricoles devaient laisser à la France en 1980 un solde positif de l'ordre de 10 milliards de francs actuels.

A priori, le fait que, sur une production agricole d'une valeur de 120 milliards de francs, la France ait exporté quelque 39 milliards de francs en 1974, est encourageant, d'autant qu'un solde positif de 9,8 milliards de francs a été dégagé, représentant le cinquième de la valeur des importations d'hydrocarbures.

Toutefois, les recettes portent sur un petit nombre de produits. L'an passé, le tiers des recettes a été fourni par les céréales (11,1 milliards de francs). L'addition des produits laitiers (4,6 milliards) et des boissons (5,3 milliards) en a donné un autre tiers. Les sucres (1,6 milliard), les animaux vivants (0,7 milliard) et les fruits et légumes en conserve (0,2 milliard) fournissent encore des devises. En outre, plus de la moitié du commerce agricole de la France se fait avec ses partenaires de la Communauté européenne, bien que la part des pays tiers se soit rapidement accrue ces trois dernières années.

Le commerce est donc lié étroitement à la situation des marchés mondiaux de quelques produits et à la conjoncture nationale d'un petit nombre de pays. Au cours des cinq premiers mois de 1975, une sérieuse dégradation des ventes agricoles s'est produite : les exportations ne représentent plus que 14,6 milliards de francs contre 16,9 milliards de francs au cours des mois correspondants de 1974.

La définition d'une politique agricole « offensive » de l'exportation est donc plus que jamais nécessaire. Le président de l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires, M. François Lepatre, qui est membre de la commission du commerce extérieur agricole, donne ci-dessous son opinion sur ce problème.

A. G.

(1) Cette commission comprend MM. Debatisse, président de la F.N.S.E.A ; Perrin, président de l'APCA ; Aurion, président de la Fédération nationale des coopératives agricoles ; Neeser, président de l'A.G.P.B. ; Perromat, président de l'INAO ; Pinchon, directeur de la société Louis Dreyfus ; Lepatre, président de l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires ; Dauzier, président-directeur général de l'Union financière pour l'Europe et l'Afrique ; Pesneau, directeur de l'APCOFEL ; Cayre, directeur de la C.G.B. ; Vignat, président du Syndicat du négoce des vins.

Dégager de nouveaux moyens de financement

par FRANCIS LEPATRE

NOTRE commerce extérieur agro-alimentaire n'est ni la manne où se trouvent toutes les devises qui pourraient nous manquer, ni le gouffre où s'épuisent les subventions. Son solde est positif. Cette situation ne se maintiendra et se développera qu'au prix d'un effort de longue haleine.

Pour essayer d'y voir clair dans un secteur où les problèmes sociaux, les interférences politiques, l'emportent souvent sur les considérations économiques, un effort préalable de classification est nécessaire.

Hilarité

La plus grande part des produits concernés (mais non leur totalité) relèvent de la politique agricole commune et font, en principe, l'objet d'organisation de marchés. Certains d'entre eux (mais pas tous) bénéficient de restitutions à l'exportation dont le montant, variable, est fixé par la commission européenne. La politique d'exportation relève donc, au premier chef, des orientations décidées par la Communauté. Les actions nationales sont nécessairement limitées et ne peuvent se traduire par des aides spécifiques. C'est du moins la théorie. Dans la pratique, aucun représentant des Etats membres ne pourrait jurer, sans déclencher l'hilarité, que son pays ne se soit jamais laissé aller à tourner les règlements.

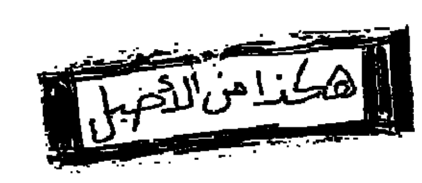
Une seconde différenciation concerne les produits eux-mêmes. Il faut distinguer entre les denrées et les autres produits alimentaires.

Les denrées, c'est-à-dire, les produits agricoles de grande consommation, ou les produits résultant de la première transformation (viande, céréales, sucre, poudre de lait, etc.), font l'objet d'un commerce actif, selon des courants commerciaux bien établis.

Dès que l'on sort du cadre des échanges habituels, l'ajustement de l'offre à la demande est aléatoire. Outre les surprises dues aux variations de climat d'une année sur l'autre, on oublie trop souvent, un second facteur : dans les pays à commerce d'Etat ou les pays du tiers-monde, la demande n'est pas élastique. Elle dépend, soit d'une décision des pouvoirs publics, soit de disponibilités monétaires, souvent des deux. En outre, l'action de la Communauté européenne en matière de gestion des marchés souffre d'une rigidité congénitale. Les stocks excédentaires qui apparaissent ne sont pas, *a priori*, destinés à l'exportation. Celle-ci n'est plus qu'un moyen de régulation des stocks. Elle entraîne de lourdes sujétions budgétaires. Ce n'est pas la meilleure formule.

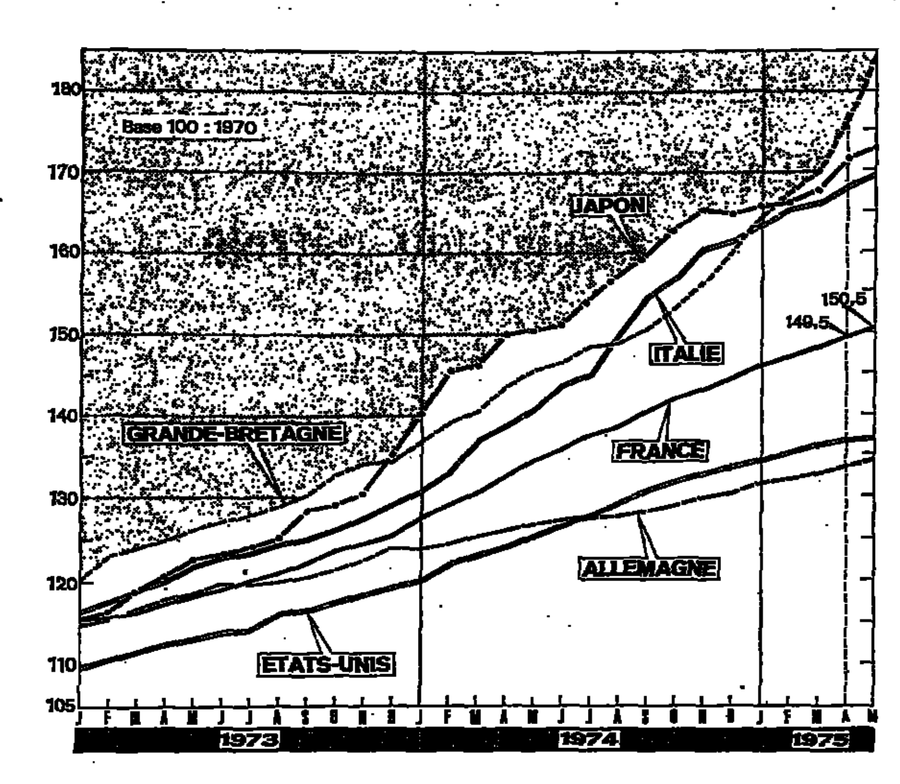
On est toujours tenté de proposer la conclusion d'accords internationaux. Or, ceux-ci éclatent dès que l'on s'écarte des conditions d'équilibre autour desquelles les prix avaient été fixés. Une efficacité réelle supposerait des mesures contraignantes. Il n'existe pas encore de forces d'intervention des Nations unies pour cause de délit économique ! Il faut rester modeste dans ce genre de propositions. Tout au plus, pourrait-on essayer d'édicter quelques règles de bonne conduite et s'y tenir.

(Lire la suite page 8, 3e col.)



FAITS ET TENDANCES

PRIX : au-dessus des 10% par an



LA France s'est située, en mai, dans la moyenne des cinq principaux pays européens et des Etats-Unis en ce qui concerne le taux annuel d'inflation, soit 12,1 %. En un an, par rapport à mai 1974, la hausse a, indique le ministre de l'économie et des finances, été inférieure à 10 % en Allemagne fédérale (+6,3 %) et aux Etats-Unis (+9,5 %). Elle s'est située entre 10 % et 14 % aux Pays-Bas (+ 10,4 %) et en Belgique (+ 13,7 %). Deux pays ont dépassé les 20 % : l'Italie (+ 20,3 %), la Grande-Bretagne (+ 25 %).

En 1975, la hausse des prix devrait diminuer par rapport à 1974 dans la plupart des pays, mais elle ne serait inférieure à 10 % que dans cinq d'entre eux (Allemagne fédérale, Autriche, Pays-Bas, Suisse, Etats-Unis). Ces prévisions émanent de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie de R.F.A., d'après une enquête effectuée auprès de trente-cinq organismes consulaires de par le monde.

Pour le seul mois de mai, le coût de la vie a augmenté, d'après la Rue de Rivoli, de 0,4 % aux Etats-Unis, 0,6 % en R.F.A. et aux Pays-Bas, 0,7 % en Italie et en France, 0,9 % en Belgique, et 4,2 % en Grande-Bretagne.

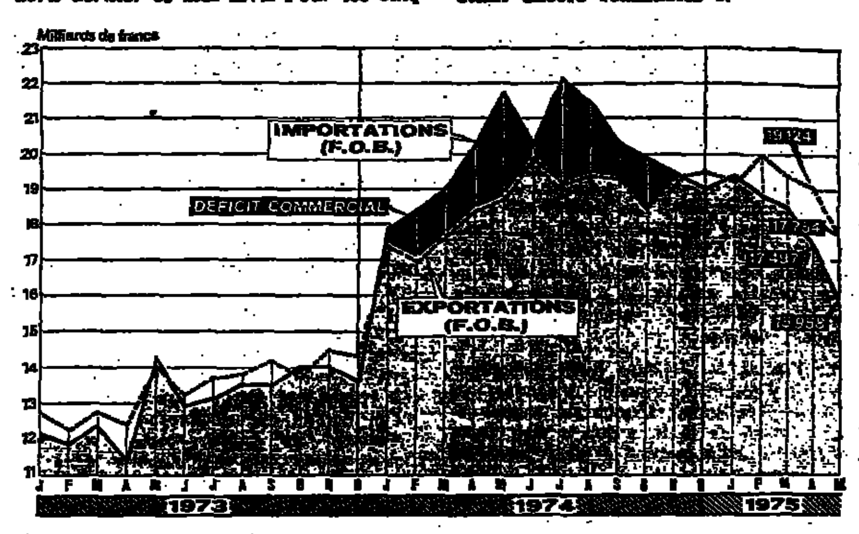
En rythme annuel calculé sur trois mois, la hausse a été de 5,3 % aux Etats-Unis, 7,8 % en R.F.A., 9,1 % en Italie, 9,9 % en France, 11,2 % en Belgique, 13,8 % aux Pays-Bas, et 48 % en Grande-Bretagne.

COMMERCE EXTÉRIEUR : contraction

LE commerce extérieur de la France se contracte comme celui de la plupart des autres pays. La balance commerciale reste excédentaire : 1 796 millions de francs en mai après correction des variations saisonnières (1 211 millions en chiffres bruts). Les exportations ont diminué de 7,2 % en un mois et de 3,4 % en un an, mais les importations ont baissé respectivement de 8,8 % et 21,2 % par rapport à avril dernier et mai 1974. Pour les cinq premiers mois de 1975, l'excédent commercial français s'est élevé à 5 306 millions de francs (2 886 millions en chiffres bruts).

Pour l'ensemble de l'année, le bilan devrait demeurer positif. Selon les experts du Bureau d'information et de prévisions économiques (BIPE), l'excédent commercial serait de 4 milliards de francs en 1975, quel que soit le taux de croissance de l'économie française. Il n'y aura pas, d'après eux, de décalage entre le cycle conjoncturel français et celui de l'économie mondiale.

De même, la Commission européenne estime que « les échanges commerciaux français devraient rester équilibrés » *au cours du second semestre de cette année.* « La revalorisation du franc ne semble pas de nature à compromettre les chances des exportateurs français, des gains de productivité appréciables étant encore réalisables ».



Toutefois, pour le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), « il n'est pas sûr que le redressement conjoncturel qui se dessine lentement dans certains pays occidentaux permette de compenser le recul des commandes des pays pétroliers et de l'Est » *où s'exerce une concurrence de plus en plus dure, avivée par la sous-évaluation des monnaies américaine et japonaise.*

Un débat sur la crise aux États-Unis

(Suite de la page 7.)

» *Je suis convaincu qu'avant de retrouver l'espoir d'une stabilité raisonnable, sans parler même d'une prospérité durable, nous devons d'abord exorciser complètement le démon keynésien, expression sous laquelle je désigne beaucoup moins l'enseignement de John Maynard Keynes lui-même — vous pouvez trouver dans Keynes comme dans Marx à peu près tout, — mais l'enseignement des keynésiens qui, comme l'a récemment écrit le professeur Joan Robinson, ont parfois du mal à faire dire à Keynes ce que signifie exactement la révolution de la pensée économique qu'ils lui attribuent.* »

Selon le professeur Hayek, Keynes, s'il avait vécu un peu plus longtemps, serait devenu un des principaux adversaires de l'inflation et c'est pourquoi c'est une véritable calamité qu'il soit mort aussitôt (en 1946).

Comment se fait-il que l'erreur ait pu ainsi s'emparer de l'esprit de tant d'économistes et, à travers eux, influencer toute une génération ? Voici la réponse du maître austro-américain : « *La conquête de l'opinion par les idées keynésiennes est due principalement au fait que son argument central est conforme à la croyance que, de tout temps, les hommes d'affaires ont eue que leur prospérité dépendait de la demande des consommateurs. De l'expérience individuelle du chef d'entreprise on a tiré la conclusion apparemment plausible mais erronée que la prospérité générale pouvait être assurée en maintenant une demande élevée, conclusion dont la théorie économique avait depuis longtemps montré l'inanité mais qui a repris les apparences de la respectabilité à travers Keynes...* »

Cependant, le marasme des affaires auquel on assiste actuellement ne tient-il pas précisément à la défaillance de la demande ? Si les industriels réduisent simultanément parfois de façon considérable leurs programmes d'équipements, n'est-ce pas aussi parce qu'ils ne perçoivent *pas encore de signe tangible d'une relance* de la consommation ? « *Le lien fondamental qui existe entre l'inflation et le chômage,* répond le professeur Hayek, *est obscurci par le fait que, bien que normalement une demande insuffisante ne soit pas la cause principale du chômage, le chômage peut lui-même devenir la cause d'une diminution de la demande globale, laquelle à son tour peut engendrer un chômage supplémentaire et provoquer de la sorte une processus cumulatif de contraction selon lequel le chômage entraîne un plus grand chômage.* » Et d'ajouter : « *Ce genre de dépression, qu'on pourrait appeler secondaire, causée par une déflation induite devrait bien sûr être contrecarré par des contre-mesures de caractère monétaire.* » Mais la manœuvre est fort difficile, pense l'économiste autrichien, si l'on veut à la fois éviter un regain d'inflation et de nouvelles distorsions dans l'affectation du travail.

Selon le professeur Hayek, on ne peut attendre la reprise que d'une renaissance des investissements ; cependant n'importe quel investissement n'est pas souhaitable. Ce n'est pas en offrant aux investisseurs des subventions ou des prêts à taux réduits, comme on *le fait un peu partout*, notamment en France, que l'on peut préparer le retour à une expansion saine. Ce que le professeur Hayek préconise, c'est exactement le contraire de ce que font les gouvernements *et de ce que commande le* sens commun. Les gouvernements et le patronat pensent qu'en stimulant la demande on rendra de nouveaux investissements rentables, mais cela n'est vrai *que si les investissements* en question ont pour seul but d'accroître la production en usant des mêmes techniques qu'hier. En réalité, il faudrait encourager la productivité, c'est-à-dire équiper une force de travail donnée avec plus de capital. En réduisant par ce moyen les coûts on pourrait effectivement remettre la machine économique en marche...

Nul doute que le professeur Hayek soulève une ancienne controverse, qui a suscité *maintes passions, en estimant que l'inévi*table crise de 1929 a été indûment prolongée pendant une quinzaine d'années (alors que, selon lui, elle n'aurait dû durer que deux à trois ans) par la politique erronée qui a consisté à vouloir guérir la dépression en augmentant les salaires. Cette politique commencée aux Etats-Unis par le président Hoover a été poursuivie *en grand par le président* Roosevelt. Un autre facteur qui explique l'inutile durée de la dépression a été selon l'économiste autrichien l'absence d'un système monétaire international sain.

Chômage et productivité

Après le vieux sage de Salzbourg, c'est un jeune professeur de Chigaco (sans *doute moins de trente-cinq ans*), dont la notoriété est en pleine ascension, qui devait donner au symposium d'intéressantes précisions notamment sur le mauvais fonctionnement d'un système monétaire international en pleine décomposition comme il l'était il y a quarante ans. Le professeur Arthur Laffer est, avec un autre économiste, *jeune et de grande réputation*, Robert Mundell, l'auteur d'une thèse fort intéressante sur le lien existant entre, d'une part, l'inflation et, d'autre part, la dévaluation. M. Laffer part de l'idée simple que l'existence d'un *marché international* implique par définition un seul niveau de prix pour l'ensemble des pays.

Si, par suite d'un dévalorisation de sa monnaie, un pays est en mesure de vendre *théoriquement ses produits moins chers*, cette disparité disparaîtra vite par le simple jeu de l'arbitrage (*si* 1 mètre de tissu est moins cher à Londres qu'à Dusseldorf, je l'achète en Angleterre pour le vendre en Allemagne, ce qui rétablit, par augmentation de la demande en Angleterre et augmentation de l'offre en Allemagne, *l'unicité de prix*). *Mais on peut exposer* le processus par un autre biais : voici un fabricant américain de machines agricoles qu'il vend chacune pour le prix de 2 000 dollars. Pour cette somme il peut acheter, mettons, 800 litres de vins français ou toute autre marchandise ayant la même valeur. Supposons que le dollar soit dévalué de 10 %.

On dira que cette décision n'intéresse guère notre industriel américain puisque, vivant aux Etats-Unis, il est seulement intéressé à recevoir des dollars. Selon ce *raisonnement*, il devrait continuer à facturer chaque machine agricole qu'il vend sur le marché local ou à l'étranger *2 000 dollars. Mais il s'apercevra rapidement* qu'avec cette recette il ne pourra plus se procurer, pour reprendre notre exemple, 800 litres de vin, mais seulement 720 litres environ. L'ancien rapport d'échange ne pourra être établi que s'il relève son prix de vente d'à peu près 10 %. Comme il n'existe qu'un marché unique pour les machines agricoles, le prix de vente sur le marché américain s'alignera vite sur le prix de vente mondial.

On dira qu'à l'inverse les prix devraient baisser dans les pays dont la monnaie est *revalorisée. Etant donnée la rigidité des* prix à la baisse, ils se contentent de moins monter ou de rester stables. Ajoutons que la thèse des professeurs Mundell et Laffer, même si ces auteurs n'en sont pas cons*cients, est conforme aux conclusions de* la théorie classique de la valeur (Ricardo, Jean-Baptiste Say), selon laquelle les produits achètent les produits, leur taux d'échange étant, *grosso modo*, proportionnel à la quantité de travail et de capital qu'il a fallu consacrer à leur production (quantité de travail et de capital qui manifestement ne sont pas affectés par les variations du taux de change entre les devises)

Pour le professeur Laffer, la dévalorisation constante du dollar depuis 1971 a certainement joué un rôle important dans la hausse des prix mondiaux. Il reproche aux économistes strictement « monétaristes » de ne tenir compte, en général, que de l'augmentation des masses monétaires intérieures lorsqu'ils essaient d'établir une corrélation entre, d'une part, l'accroissement des moyens de paiement mis en circulation et, d'autre part, *la hausse des prix*. Cependant, il faut également considérer l'expansion de la masse monétaire due aux effets induits de la dévaluation du dollar et à la multiplication des eurodollars. Or la masse monétaire ainsi calculée n'a cessé d'augmenter pour le monde capitaliste pris dans son ensemble depuis une quinzaine *d'années. Alors que son taux d'augmentation* était, avant 1961, de 3 % par an, il est passé à 7 % de 1961 à 1968, puis à 9 % de 1968 à 1970, 15 % en 1971, 17 % en 1972 et, enfin, 21 % en 1973. Cette progression a été accompagnée par une accélération de la hausse des prix pendant toute cette période.

Pour vaincre la crise, il serait nécessaire que les opinions publiques soient mieux éclairées et ne poussent pas les gouvernements à adopter de fausses solutions. Sur ce point, malheureusement, l'espoir est assez mince. M. Irving Kristol, qui publie l'une des meilleures revues américaines, *The Public Interest Magazine*, devait faire à ce propos un exposé fort écouté. Si la qualité moyenne du journalisme éco*nomique s'est beaucoup améliorée selon* lui depuis vingt-cinq ans, on peut, d'un autre côté, se demander si la place prise par la télévision n'a pas entraîné une véritable régression de l'information, étant donné que les nouvelles et commentaires sommaires de caractère économique diffusés par les nouveaux mass media sont de nature à égarer plutôt qu'éclairer l'opinion publique.

Au surplus, les chaînes de télévision ne font souvent que répéter les éditoriaux d'un ou deux grands journaux (M. Kristol a cité le *New York Times* et le *Washington Post*) ce qui a pour effet d'amplifier l'influence de l'idéologie dominante sans que *celle-ci soit jamais véritablement discutée* devant le grand public.

PAUL FABRA.

L'IRAK ET LA CHANCE DU PÉTROLE

(Suite de la page 7.)

» *Nous savons que nous n'avons pas beaucoup de temps devant nous. Il nous faut « décoller » économiquement dès 1990. Le revenu par tête d'habitant augmente d'environ 12 % par an mais le point de départ est faible.*

» *Il nous faut tout faire en même temps : rénover nos campagnes, irriguer et lessiver les deux tiers de nos terres salinisées au cours des âges à la suite des guerres et de la destruction du système hydraulique. Il nous faut créer de toutes pièces une infrastructure moderne, bâtir des autoroutes, des ports et par-dessus tout fournir un énorme effort d'éducation nationale.* »

M. Sabunji est parfaitement averti des goulets d'étranglement qui menacent l'exécution des ambitieux projets irakiens. Les routes sont surchargées, les ports sont embouteillés, on manque de bâtiments pour entreposer les marchandises, certaines sont entassées en plein air aux alentours de Bassora, au mépris des terribles écarts de température. La situation sur le marché inter*national, la crise due à l'inflation mon*diale affectent aussi l'Irak où l'on a observé l'année dernière 10 % d'inflation. L'augmentation des prix oblige les planificateurs irakiens à rectifier sans cesse leurs calculs. Pour le moment l'Irak possède ses premières fabriques de ciment, de verre, d'articles mécaniques, électriques, de caoutchouc, de matières synthétiques, de cellulose, de papier, de chaussures, d'engrais, de textiles naturels et artificiels, de produits alimentaires, de sucre tant de betterave que de canne.

Mais cet effort d'industrialisation est encore modeste comparé aux gigantesques projets agricoles. L'Irak leur avait déjà consacré près de 250 millions de dinars (1) dans le plan 1970-1974 contre *une cinquantaine de millions de dinars* dans le premier plan économique. En 1975 les crédits consacrés à l'agriculture *atteindront pour une seule année* 190 millions de dinars. On escompte pour le plan quinquennal 1975-1980 une somme de plus de 1 milliard de dinars.

« *Nous voulons mener de front,* affirme M. Sabunji, *notre révolution agricole et notre révolution industrielle. Nous sommes l'un des pays arabes qui possèdent le plus de ressources naturelles : nous avons du pétrole et du gaz mais aussi un sol largement cultivable, une population déjà nombreuse qui dépasse dix millions d'habitants. Nous nous sommes fixé des objectifs certes ambitieux mais réalisables.* » Pour y parvenir, les fonctionnaires du ministère du plan disposent il est vrai de moyens puissants. Car l'économie irakienne est largement nationalisée.

Le revenu par tête d'habitant, qui était de 95 dinars en 1969, devrait atteindre 350 dinars cette année. Telle employée de laboratoire de pharmacie gagne 160 dinars par mois, soit environ 2 240 francs. *Mais une paire de chaussures de femme* coûte moins de 10 dinars. En bas de l'échelle des revenus, on trouve les paysans dont les pauvres maisons de torchis s'alignent encore tout le long de la route Bassora-Bagdad. Dans beaucoup de villages, cependant, les constructions neuves *apparaissent à côté des masures désaffectées.*

Des villes nouvelles sortent du sol un peu partout tandis que l'agglomération de Bagdad s'étend le long des deux rives du Tigre où elle regroupe deux millions d'habitants. Le soir, dans les rues de la capitale, la foule est soignée dans sa *mise, rares sont les mendiants, mais* rares aussi sont les femmes... Le gouvernement entend les sortir de leur condition traditionnelle mais se heurte à la pesanteur des mœurs et des habitudes.

A bien des égards l'Irak révolutionnaire affronte les mêmes problèmes que l'Algérie. Les deux pays sont les plus comparables à l'intérieur du monde arabe. Comme l'Algérie, l'Irak est en chantier. *Comme l'Algérie*, il a entrepris une course contre la montre. Il lui faut sortir du sous-développement avant que le pactole pétrolier ne se tarisse.

ROLAND DELCOUR.

(1) 1 dinar équivaut à 14 francs français.

Les exportations agro-alimentaires

(Suite de la page 7.)

Les accords ne peuvent être que mondiaux. Mais la Communauté pourrait programmer, au moins dans ses grandes lignes, une politique globale pour quelques produits de base. De meilleures méthodes permettraient de maîtriser les conditions de production, d'apprécier la demande potentielle réelle et les moyens de financement indispensables. Alors, on pourrait parler d'une véritable politique d'exportation.

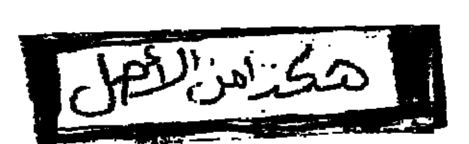
Les perspectives concernant les autres produits alimentaires sont déjà plus claires, encore que ce secteur soit particulièrement diversifié. Il concerne aussi bien des produits agricoles non transformés, comme les fruits et les légumes par exemple, que les préparations alimentaires très élaborées, en passant par toutes les gammes intermédiaires. Destinées à des marchés à haut pouvoir *d'achat, ces exportations devraient* échapper, en principe, aux vicissitudes de la première catégorie. Elles demandent un effort d'imagination, une volonté de pénétration des marchés, qui relèvent de techniques très affinées.

Les illusions du folklore et de la gastronomie nous ont souvent engagés dans des voies sans issue. Des succès de *curiosité ont souvent été confondus* avec des succès tout court. Certes, malgré quelques incidents, la marque « France » reste excellente. Mais les dangers de la dispersion et de l'amateurisme ne sont pas écartés. L'exportation est une affaire de professionnels.

Jusqu'à présent, nous avons surtout cherché à prospecter des marchés à partir de nos produits traditionnels. La bonne démarche consiste plutôt à orienter les fabrications vers les demandes que des études de marchés auraient pu détecter. Ces études préalables sont souvent négligées ou mal conduites. Notre mauvaise connaissance des langues nous incite parfois à prendre pour interlocuteurs des personnalités étrangères trop *acquises à nos habitudes* et tentant de les transposer dans leur pays. De sévères échecs n'ont pas eu d'autres raisons. Seuls quelques-uns de nos produits de haut prestige peuvent garder leur spécificité. Cet effort d'adaptation doit se traduire au niveau des productions. Il faut faire accepter aux agriculteurs les disciplines dictées par la technologie. *Quant à la qualité*, sa *constance* est un impératif catégorique. L'innovation est capitale. Il reste aussi le vaste domaine de la vente de procédés, des fabrications sous licence.

Une certitude diffuse existe : les exportations agro-alimentaires peuvent être développées dans des proportions considérables. L'intérêt porté par les pouvoirs publics est encourageant. Mais les entreprises françaises sont exangues, enserrées entre les revendications des *producteurs, les exigences d'une distri*bution de plus en plus concentrée, et un contrôle des prix qui n'a pas cessé d'être rigoureux. Il sera bon de définir une méthode et une stratégie. Mais il sera plus essentiel encore de dégager les moyens de financement indispensables.

FRANCIS LEPATRE.



LÉGION D'HONNEUR

M. Paul Paray grand croix

...st élevé à la dignité de grand-...ix :

...M. Paul Paray, compositeur et ...f d'orchestre.

...ont élevés à la dignité de grand ...icier :

...MM. Etienne Gilson, de l'Académie ...nçaise ; Jacob Kaplan, grand rab... de France ; Jean Lecomte, de ...adémie des sciences ; Adolphe ...iffait, procureur général à la ...r de cassation ; Yvon Jacques, ...t commissaire à l'énergie atomi...e.

...RANDE CHANCELLERIE

...ont promus officiers :

...M. Paul Battesti, inspecteur ho...aire de la jeunesse et des sports ; ...ston George, ingénieur principal ...noraire à la S.N.C.F. ; Jacques ...roix, vice-président de comité de ...société d'entraide des membres ...la Légion d'honneur.

...ont nommés chevaliers :

...M. Marcel Bonvallot, directeur ...artemental des impôts ; Mme Ma... Bailly, directeur départemental ...l'action sanitaire et sociale ; ...l. Pierre Calisti, directeur régional ...services pénitentiaires ; Fernand ...arnut, chef de service à Gaz de ...nce ; Antoine Kury, commissaire ...noraire ; Georges Lauret, profes...r au centre hospitalier et uni...sitaire de Rouen ; Séraphin ...ppi, juge honoraire au tribunal ...Paris ; Pierre Moulin, ingénieur ...chef des tramways et chemins ...fer du Puy-de-Dôme ; René ...mple, professeur honoraire de ...e ; Albert Payan, commissaire ...noraire ; Alexandre Bouquette, ...missaire honoraire ; Serge Tara... ingénieur en chef honoraire à ...S.N.C.F. ; Jean-Pierre Vatelot, ...decin-chef de la maison d'édu...ion de la Légion d'honneur de ...nt-Denis.

...PREMIER MINISTRE

...ont promus commandeurs :

...M. Jean Chevalier, industriel ; ...n Huet, docteur en médecine ; ...s Morvan dit Jean Marin, an... président-directeur général de ...F.P.

...ont promus officiers :

...M. Roger Frey, président du ...seil constitutionnel ; Jacques ...grand, délégué du médiateur ; ...il Ripoche, chef de la mission ...reprises-administration auprès du ...mier ministre ; Jean Sirlaix, doc...r en médecine ; Antoine Vincen...i, contrôleur général honoraire de ...police nationale.

...ont nommés chevaliers :

...M. Daniel Adam, président d'une ...iété de publicité ; Michel Baroin, ...sident de la Garantie mutuelle ...s fonctionnaires ; Charles Boileau, ...dustriel et président de *l'Est publicain* ; Georges Bronner, ...agistrat ; Gérard Cahn, avocat ; ...ernard Casses, administrateur ...vil ; Sylvain Coudart, entre...eneur de travaux publics et du ...âtiment ; Mlle Marie de Leusse, ...rectrice du bureau des infirmières ...des assistantes sociales à la Croix-...uge à Lyon ; MM. Roger Marcot, ...argé des relations publiques à la ...gion générale ; Claude Prou...ur, maire de Dunkerque ; Guy ...meltz, maître des requêtes au ...nseil d'État.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

...ont nommés chevaliers :

...me Françoise Gilbert, conseiller ...nicipal de Sainte-Marie-de-Vati...mil (Eure) ; M. Georges Paquier, ...f du poste de contrôle de l'arme...t de Sérifontaine (Oise).

FONCTION PUBLIQUE

...st promu officier :

... Joseph Durand, ancien in...triel.

...nt nommés chevaliers :

M. Eugène Bourras, secrétaire ...éral de l'Institut international ...l'administration publique ; Mau... Dupuydauby, technicien su...eur.

FORMATION PROFESSIONNELLE

...nt nommés chevaliers :

... Louis Bertaud, administrateur ...l'Union nationale des industries ...çaises de l'ameublement ; Pierre ...ter, président de la chambre de ...merce et d'industrie de Colmar ; ...rt Sallan, ingénieur civil.

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

...st promu officier :

... Jean Gallois, directeur général *Dauphiné libéré.*

...nt nommés chevaliers :

M. Jean-Louis Guillaud, direc...r général de TF 1 ; Lucien ...tier, journaliste ; Jacques Ertaud, ...isateur à la Société française de ...duction et de création audio...elles ; Georges Petit, président ...ne société de publicité.

CONDITION FÉMININE

...st promue officier :

...me Sonia Stern, veuve Delaunay, ...ste peintre décoratrice.

...ont nommés chevaliers :

...mes Aimée Chevallier, conseiller ...rendaire à la Cour de cassation ; ...berte Lovisi, administrateur et ...cteur général de banques.

INTÉRIEUR

...st promu commandeur :

...I. Roger Wuillaume, chef de ...spection générale de l'adminis...tion.

...ont promus officiers :

...I. Robert Bichet, ancien ministre, ...seiller général du Val-d'Oise ; ...ne Antoinette Binoche, maire du ...III° arrondissement de Paris ; ...I. Roger Chaix, directeur des ren...gnements généraux à la préfec...e de police ; Georges Devriendt, ...sident de section au tribunal ...ministratif de Paris ; Paul Feuil...y, préfet de Lot-et-Garonne ; ...n Gisclard, sous-préfet d'Antony ; ...rie de Milleville, conseiller général ...l'Eure ; Horace Mondot, adminis...teur civil ; Jacques Rastoin, adjoint au maire de Marseille ; Joseph Ritzer, conseiller municipal de Wissembourg (Bas-Rhin).

Sont nommés chevaliers :

Mme Marie Alart, conseiller général de la Loire ; MM. André Argant, maire d'Épinal ; Albert Boccagny, ancien député de la Haute-Savoie ; Pierre Bouchet, maire de Cavignac (Gironde) ; Henri Collette, conseiller général du Pas-de-Calais ; Armand Crifo, sous-préfet de Beaune ; Charles Dervaux, commandant honoraire de la police ; Mme Eliane Feifer, sous-directeur des affaires économiques à la préfecture de Paris ; M. Paul German, maire de Falaise (Calvados) ; Mlle Madeleine Gilles, maire de Mont-Louis (Pyrénées-Orientales) ; MM. Charles Gosselin, préfet de l'Aude ; Jean Grassias, directeur à la préfecture de l'Eure ; Roger Hue, maire de Banthelu (Val-d'Oise) ; Raymond Jeannet, brigadier chef de la police ; Joseph Kerveno, commissaire de police ; Jean Lanaud, sous-préfet de Sartène ; Kléber Marsaud, maire de Braud-et-Saint-Louis (Gironde) ; Louis Mérel, commissaire de police ; Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale ; Armand Nass, maire de Rombas (Moselle) ; Fernand Nicaise, adjoint au maire honoraire de Valenciennes ; Pierre Pages, directeur de l'école nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or ;

Mmes Jeanne Pedrant, maire adjoint du IV° arrondissement de Paris ; Germaine Petit, directeur à la préfecture de la Haute-Marne ; MM. Maurice Pourcelet, maire de Chaniers (Charente-Maritime) ; Wilibald Schaf, maire de Montigny-lès-Metz (Moselle) ; Raymond Sénellart, maire de Saint-Omer (Pas-de-Calais) ; Etienne Thieulin, maire de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) ; Raymond Thomas, conseiller général de la Charente-Maritime ; Jacques Trombert, sous-préfet d'Evry ; Georges Truchot, secrétaire général de la ville de Besançon ; Clément Veau, maire de Rouez-en-Champagne (Sarthe) ; Gilbert Verrèche, chef de division à la préfecture de la Gironde ; Henri Vin, conseiller général des Ardennes ; Mme Aliz de Voguë, ancien maire de Ronno (Rhône).

JUSTICE

Sont promus commandeurs :

MM. Jean Costa, président de chambre à la Cour de cassation ; Guy Cupfer, avocat à Chartres.

Sont promus officiers :

MM. Pierre Barnicaud, conseiller à la Cour de cassation ; Jacques Baudoin, directeur des affaires civiles et du sceau ; André Caron, premier président de la cour d'appel de Rennes ; Jacques Fonade, conseiller à la Cour de cassation ; Octave Gay, avocat général à Toulouse ; Maurice Harmand, président de chambre honoraire à Limoges ; Henri Jacobsen, avocat général honoraire à Bourges ; Alain Jegou, président à la cour d'appel de Paris ; Jean Lajaunie, procureur général à Montpellier ; Pierre Lecocq, avocat ; Jacques Martin, procureur de la République à Nanterre.

Sont nommés chevaliers :

MM. Jacques Baudy, avocat à Bobigny ; Georges Beljean, procureur général à Besançon ; Jean Bernascon, avocat à Lyon ; Mme Suzanne Bruneau, président de chambre à la cour d'appel d'Aix-en-Provence ; MM. Jean Brunschvicg, conseiller à la cour d'appel de Rouen ; Jean Cugnet, conseiller à la cour d'appel de Colmar ; Pierre Emo, avocat à Rouen ; Alfred Fabre, notaire ; Valentin Garms, conseiller prud'homme à Pau ; Francis Giurdan, président du tribunal de commerce de Nice ; Jean Huet, président du tribunal de Saint-Denis-de-la-Réunion ; Bernard Lagnien, avocat à Dôle ; Robert Landreau, juge d'instruction à Paris ; Jules Lavigne, avoué à Agen ; Georges Le Tallec, premier substitut à Nanterre ; Camille Marty, conseiller à la cour d'appel de Grenoble ; Paul Maynier, substitut à Paris ; Jean Nicolas, avocat à Paris ; Jacques Paulot, président du tribunal d'Evry-Corbeil ; Hilaire Perrot, directeur des services extérieurs de l'éducation surveillée ; Georges Picca, substitut à Paris ; Mme Jeanne Prieur, avocat à Amiens ; MM. Louis Capdevielle-Pujol, notaire à Tarbes ; Charles Ribière, avocat général à la Cour de sûreté de l'État ; Marc Rocher, conseiller référendaire à la Cour de cassation ; Mme Paule Tronchon, vice-président au tribunal de Paris ; M. Xavier Versini, vice-président au tribunal de Paris.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Est promu commandeur :

M. Jean Basdevant, ministre plénipotentiaire.

Sont promus officiers :

MM. Jean Angiès, ministre plénipotentiaire, chef du service du protocole ; André de Fonscolombe, conseiller ; Michel Dondenne, conseiller ; Charles Toussaint, conseiller ; André Arata, directeur de société en Colombie ; Mlle Marthe Burgard, infirmière au Cambodge ; M. Maurice Carrier, ancien sénateur des Français de l'étranger ; Mlle Nicole Famin, déléguée de la Croix-Rouge française à Rabat ; MM. Jacques Gravière, directeur général de sociétés en Argentine ; Lucien Jammes, ancien magistrat militaire.

Sont nommés chevaliers :

MM. Lucien André, conseiller ; Rémy Chamoux, conseiller ; Mlle Isabelle Esmein, deuxième conseiller ; MM. Marcel Guillemant, conseiller ; Philippe Legrain, conseiller ; Fernand Quesnot, consul de France à Fianarantsoa ; Stanislas de Villèle, chargé de mission ; Jacques Arnaud, directeur général de banque à Lima (Pérou) ; Marcel Chesneau, homme de lettres ; Michel Chevasaut, administrateur de sociétés en Malaisie ; Mme Lucie Fiancette, activités sociales à Brasilia ; MM. Serge Golovine, médecin en République arabe du Yémen ; Jean Hirtz, chef de la station de la Somera à Chypre ; Mme Marie Hoerner, médecin à Tunis ; MM. Guy Hoyet, représentant régional d'Air France en Israël ; Marc Jost, directeur de société au Mexique ; Frédérick Marx, secrétaire général de l'Institut français du Royaume-Uni ; Robert Neuville, directeur de société à Singapour ; Roger Preyre, directeur d'une agence maritime à Beyrouth ; Jacques Rouland, inspecteur de plantations au Vietnam du Sud ; Louis Schueller, professeur de lettres au lycée Saint-Joseph à Istanbul ; Mme Célestine Tertre, directrice de l'hôpital Saint-Louis d'Alep.

ÉCONOMIE ET FINANCES

Est promu commandeur :

M. Claude Raynal, président de l'Association générale des sociétés d'assurances contre les accidents.

Sont promus officiers :

MM. Roger Chayrouze, conseiller maître à la Cour des comptes ; Roger Klein, conseiller commercial ; Jean Lévêque, vice-président de banque ; Edmond Malinvaud, directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques ; André Mercier, président de société ; Paul Mirguet, directeur des impôts à Clermont-Ferrand ; François Roycourt, chef du service des laboratoires.

Sont nommés chevaliers :

M. Bernard Beau, directeur adjoint de banque ; Mme Marie Varney, administrateur civil ; MM. François Boudet, chef de service de l'administration centrale ; Louis Bru, directeur du personnel de la Banque de France ; Pierre Cardin, directeur de banque ; Guy Delorme, inspecteur des finances ; Emil Guichard, directeur des impôts à Dijon ; Gabriel Jolly, directeur des douanes à Dunkerque ; Marcel Alain, directeur des agences de province d'une banque ; Mme Geneviève Bailly, administrateur civil ; MM. Pierre Ledez, directeur de département au SEITA ; Robert Mazars, expert comptable ; Jean Nardin, directeur de société d'assurances ; Jean Ousset, trésorier-payeur général de la Mayenne ; Georges Paillet, inspecteur des finances ; Henri Polifoulot, directeur à la Confédération générale des P.M.E. ; Dominique Sauvel, chef de la mission économique et financière à Alger ; Jean Starck, directeur adjoint de banque ; André Timmel, directeur régional de l'Institut national de la statistique et des études économiques à Paris.

DÉFENSE

Sont promus officiers :

MM. Etienne Barge, directeur dans une société d'industrie aéronautique ; Jacques Lendiud, directeur au ministère ; Pierre Père, chef de division de préfecture honoraire ; André Pillard, administrateur civil.

Sont nommés chevaliers :

MM. Charles Barrière, directeur dans une société d'industrie aéronautique ; Maurice Bernard, professeur à l'École polytechnique ; Mlle Micheline Bernard, attaché d'administration ; M. Louis Delattre, directeur adjoint d'une société industrielle ; Mlle Lucie Durel, attaché de service administratif ; MM. André Emeyriat, magistrat au tribunal permanent des forces armées de Lyon ; Pierre Jacob, chef d'études au ministère ; Robert Labarre, président d'une société industrielle ; Robert Landragin, inspecteur central du service des transmissions ; Julien Mercier, secrétaire d'administration ; Robert Philippe, professeur au collège militaire d'Aix-en-Provence ; Albert Thibert, administrateur civil ; Victor Vilain, ingénieur au ministère.

ÉDUCATION

Sont promus officiers :

MM. Georges Amestoy, directeur de l'administration générale et des affaires sociales au ministère ; Raymond Boisset, inspecteur de l'instruction publique ; Jean Chazelle, proviseur du lycée Clemenceau à Nantes ; Jean Ferrez, inspecteur de l'administration de l'éducation nationale.

Sont nommés chevaliers :

MM. Jacques Audoin, secrétaire général de l'académie de Nice ; Raphaël Bégarra, inspecteur principal de l'enseignement technique en fonctions au ministère ; Jean Berrard, inspecteur général de l'instruction publique ; René Bigerel, proviseur du lycée technique Henri-Loritz, à Nancy ; Mlles Georgette Bottino, directrice du lycée d'État polyvalent mixte de Digne ; Andrée Buisine, directrice de C.E.S. à Aubervilliers ; Hélène Charbonnier, professeur agrégé honoraire ; MM. Louis Duthoit, inspecteur d'académie ; Roger Guiffray, inspecteur départemental de l'éducation nationale à Paris ; Henri Humblot, proviseur du lycée Buffon à Paris ; Raymond Jacquenod, conseiller technique au cabinet du ministre ; Gabriel Langlois, inspecteur pédagogique régional ; Roger Mathieu, professeur agrégé.

Mmes Marguerite Ozil, président de l'École universelle ; Mireille Piolle, inspectrice pédagogique régionale ; MM. Henri Reinbolt, inspecteur général de l'instruction publique ; Georges Rodier, professeur agrégé ; Jean Saurel, directeur des lycées au ministère ; Gérard Soubry, inspecteur d'académie.

COOPÉRATION

Est promu commandeur :

M. Mirham Eknayan, président de société.

Sont promus officiers :

MM. Gérard Barrère, administrateur civil ; Marc Moulin, directeur de société au Gabon ; Henri Salgues de Geniès, directeur du centre international des étudiants et stagiaires.

Sont nommés chevaliers :

MM. Jean Cazenave, conseil en propriété industrielle à Yaoundé ; Marc Delhaye, directeur de société au Sénégal ; Mme Colette Jacques, chef de bureau dans une société commerciale en Côte-d'Ivoire ; MM. Jacques Joigny, directeur de société ; Lucien Leroy, directeur de société à Madagascar ; Max Moulon, ingénieur agronome ; François Nadal, ingénieur principal honoraire de la S.N.C.F. ; Mme Claire Voegele, médecin à Abidjan.

ÉQUIPEMENT

Est promu commandeur :

M. Léon Leroy, président de la société centrale immobilière de la caisse des dépôts et consignations.

Sont promus officiers :

MM. Yves Blanchet, directeur à la société centrale immobilière de la caisse des dépôts et consignations ; Raymond Bouillier, inspecteur de l'équipement ; Henri Briquel, ingénieur des ponts et chaussées ; Mlle Christiane Gruson, inspecteur de l'équipement ; MM. Emile Pico, président d'entreprises de travaux publics ; Edmond Roux, président de sociétés.

Sont nommés chevaliers :

MM. Michel Augé, ingénieur des travaux publics ; Pierre Bourget, architecte ; Francis Bouygues, président d'une entreprise de travaux publics et bâtiment ; Albert Chambon, entrepreneur de travaux publics et bâtiment ; Philippe Charegre, administrateur ; Michel Duée, chef de service au service régional de l'équipement à Amiens ; Robert Faure, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Jean Gérard, ingénieur des travaux publics ; Romain Germain, directeur de la société de l'autoroute Paris-Lyon ; Jean Giocanti, administrateur ; Georges Hierholtz, ingénieur en chef ; Claude Maon, président de la fédération du bâtiment et des travaux publics de la région Limousin ; Louis Maublanc de Boisboucher, directeur d'une entreprise de travaux publics ; Mlle Marie Michel, administrateur civil ; MM. Gérald Pipien, directeur d'une société d'H.L.M. ; Maxime Poubel, directeur de l'équipement des Pyrénées-Orientales ; Jean Taleb, administrateur des ponts et chaussées ; Jean Tutenuit, ingénieur des ponts et chaussées ; Pierre Virey, ancien directeur régional de société de travaux publics.

AGRICULTURE

Sont promus officiers :

MM. Yves Coïc, directeur de recherches ; Charles Gross, inspecteur de la répression des fraudes ; Jérôme Hatt, président d'honneur de l'union générale nationale des syndicats de la brasserie française ; Pierre Michot, ingénieur d'agronomie.

Sont nommés chevaliers :

MM. Jean Abonnenc, président du syndicat national des industries de l'alimentation animale ; Yves Body, directeur de l'agriculture de la Loire-Atlantique ; Mme Suzanne Bouvard président de la section féminine de l'union départementale des groupements de vulgarisation et de progrès agricole du Morbihan ; MM. Etienne Calas, directeur de l'office national des forêts à Toulouse ; Mlle Marguerite Chabert, présidente de coopérative vinicole ; MM. Paul Chaussonnière, président du conseil d'administration d'un journal agricole ; Roger Dallemagne, vice-président de société de biscuiterie ; Michel Débatisse, président de la F.N.S.E.A. ; Paul Driant, ancien président de la caisse nationale de crédit agricole et de la fédération nationale du crédit agricole ; François Ferrari, directeur de l'agriculture de Seine-et-Marne, Maurice Fournier, agent supérieur ; Rodolphe Joël, président de société.

MM. François Join-Lambert, président de la fédération nationale des groupements de protection des cultures ; Charles Lessard, président d'organismes agricoles ; Raymond Merillon, directeur de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées de Dijon ; Hubert Polge, directeur de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique ; Ivan Raigaut, agent supérieur ; Albert de Seyssel, vice-président d'organismes agricoles ; Mme Irène Tabaret, vice-présidente de la caisse de mutualité agricole de l'Isère ; M. Marcel Temoins, président de la fédération des coopératives agricoles du Calvados.

QUALITÉ DE LA VIE

Est promu officier :

M. Henri Flon, directeur de centre départemental de lutte contre la pollution.

Jeunesse et sports

Est promu officier :

M. Marcel Avronsart, président de la Fédération française des sports pour handicapés physiques.

Sont nommés chevaliers :

MM. Guy Basquet, président du comité de sélection de la Fédération française de rugby ; Georges Duclos, président de la Fédération française de tennis de table ; Guy Poulet, conseiller technique de plongée subaquatique.

Tourisme

Est promu officier :

M. Pierre Bailly, président de la Fédération nationale des syndicats d'initiative et offices de tourisme.

Sont nommés chevaliers :

MM. Henry Guillard, secrétaire général honoraire de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière de France et d'outre-mer ; André Sonier, administrateur.

TRAVAIL

Sont promus officiers :

M. André Brant, vice-président de *la France mutualiste* ; Mme Gervaise Mennetrier, ancien chef de division à l'administration centrale ; MM. Jean Pingeot, directeur de la Sécurité sociale de la région Rhône-Alpes ; Marius Thinet, président d'entreprise.

Sont nommés chevaliers :

MM. Etienne Asso, ancien conseiller prud'homme ; Roger Bertrandon, médecin ; René Bordier, directeur d'usine ; Fernand Bouxom, directeur d'Assedic ; Max Brière, avocat ; Roland Ferrier, membre du conseil d'administration de la Fédération nationale de la mutualité des anciens combattants prisonniers de guerre ; Jean Fontaine, délégué des fédérations du bâtiment et des travaux publics du Loiret ; Bernard Gournay, président de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales ; Maurice Grimaud, directeur honoraire de caisses de Sécurité sociale et d'allocations familiales ; Joseph Julien, président de société mutualiste ; André Laurent, administrateur civil ; Julien Le Pape, secrétaire de la Fédération nationale F.O. des syndicats de V.R.P. de l'industrie et du commerce ; Mme Antoinette Maurin, ancien chef de bureau ; MM. Jean Reynaud, sous-directeur à l'Agence nationale pour l'emploi ; Henri Roux, directeur du travail et de la main-d'œuvre du Languedoc-Roussillon ; Pierre Simon, trésorier de la Caisse autonome des anciens combattants ; Joseph Vivien, vice-président de la Fédération nationale des agents immobiliers.

SANTÉ

Est promu commandeur :

M. Jean Cambiès, président de l'Union médicale latine.

Sont promus officiers :

MM. Pierre Biget, professeur de chimie ; Henri Coudreau, directeur du Comité national contre la tuberculose et les maladies respiratoires ; André Grossiord, professeur de clinique de rééducation motrice ; Clément Launay, docteur en médecine ; Claude Moulonguet-Doleris, inspecteur de la santé et de la population ; André Nicolle, masseur-kinésithérapeute ; Jean Payard, médecin ; Jean Roget, médecin des hôpitaux.

Sont nommés chevaliers :

MM. Gaston Baudelet, médecin ; Claude Bétourne, médecin des hôpitaux ; Mme Suzanne Béziers-Lafosse, animatrice d'œuvres sociales ; MM. Jean Bongrand, ingénieur en chef des manufactures de l'État ; Robert Boschetti, médecin ; Mlle Odette Doumenc-Boube, chef du service de l'action sanitaire et sociale Provence-Côte-d'Azur ; MM. Pierre Floucault, directeur des établissements de l'Association des paralysés de France ; Marie Francius, chirurgien-dentiste à Pointe-à-Pitre ; Mme Lucienne Gravier, surveillante générale à l'hôpital Broussais ; MM. Maurice Grignon, président fondateur de l'Association familiale départementale pour l'aide aux enfants infirmes mentaux ; Charles Grupper, médecin-chef du service de dermatologie de la Fondation Rothschild ; Edward Housset, médecin-chef de service à l'hôpital Broussais ; Mme Denise Langot, médecin pédiatre ; MM. Serge Lebovici, médecin ; Guy Le Lorier, professeur de clinique obstétricale ; Mlle Simone Marcaut, présidente du comité de la Croix-Rouge française du treizième arrondissement de Paris ; MM. Roger Méau, directeur du C.H.R. de Toulouse ; Pierre Netter, médecin chef de service à l'hôpital Necker ; Edouard Pater, président de sociétés pharmaceutiques ; Denys Pellerin, chirurgien ; Mlle Simone Rampon, professeur à la faculté de médecine de Clermont-Ferrand ; M. Jean Roucayrol, médecin biologiste ; Mme Fernanda Saint-Olympe, présidente de l'Association pour l'aide aux enfants inadaptés ; M. Guy Voisin, directeur d'unité de recherches à l'Institut national de la recherche scientifique et médicale.

INDUSTRIE ET RECHERCHE

Sont promus officiers :

Mlle Claude Dubois dite Claudie Marcel-Dubois, directeur de recherches au C.N.R.S. ; MM. Jacques Arpels, joaillier ; Marie Dieudonné, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg ; Roland Koch, président de la Fédération des industries électriques et électroniques ; Alexis Le Vaillant de Chaudenay, président d'une entreprise de forge ; Léon Weill, président de l'union des industries textiles.

Sont nommés chevaliers :

MM. Pierre Bataille, président de société ; Maurice Clerc, directeur de société ; Jean Cojan, directeur de centre d'études et de recherches de physique ; Alain Dangeard, secrétaire général du Bureau de recherches géologiques et minières ; Pierre Daubresse, secrétaire général du Syndicat national des constructeurs de véhicules agricoles et matériels connexes ; Pierre Delaporte, directeur adjoint de Gaz de France ; Mme Lorette Galut, gérante de société ; M. René Jean-Pierre, président du directoire d'Azote et produits chimiques ; Mlle Jacqueline Lallemand, présidente d'une société publicitaire ; Mme Simonne Lebuffe créatrice de lingerie de luxe ; MM. Jean Leny, directeur d'une société de constructions atomiques ; René Marsal, vice-président délégué du groupement des fabricants de papiers d'impression et d'écriture ; Mme Nelly Parisis, directrice dans une fabrique de maroquinerie ; MM. Paul Roesler, président de l'Union syndicale des fabricants de matières colorantes et d'hydrosulfites ; Jean Roubach, président de société ; Jean Vaur, président de la chambre de commerce et d'industrie de Cherbourg ; Salomon Weinberg président de société.

COMMERCE ET ARTISANAT

Est promu officier :

M. Jacques Dian, président de société.

Sont nommés chevaliers :

MM. Barthélémy Baravaglio, président de la chambre de métiers de Haute-Savoie ; Georges Brand, président de la chambre de métiers d'Ille-et-Vilaine ; Xavier Champenois, président de la chambre de commerce et d'industrie de Nantes ; Camille Gibassier, administrateur d'établissements commerciaux ; Pierre Alphen, président de la chambre syndicale parisienne de l'habillement ; Félix, dit Roger, Potin, président de la chambre de commerce et d'industrie de Versailles ; Pierre Roux, président de la chambre de commerce et d'industrie de Gap et des Hautes-Alpes.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Est promu officier :

M. Jacques Girard, président de société.

Sont promus chevaliers :

MM. Jean Breton, directeur de société ; Philippe Delos, président de société ; Léon Gordon, président de société, François Hervelin, président de société ; Gildas Lencan, conseiller économique ; François Mayer, président de société.

ANCIENS COMBATTANTS

Sont promus officiers :

MM. Alexandre Canton, président d'honneur de l'association amicale des mutilés et anciens combattants de la région d'Aix-en-Provence ; Armand Dewasnes, activités sociales au bénéfice de l'association des anciens combattants du corps expéditionnaire français en Italie ; Etienne Prat, membre de la fédération des amicales de réseaux de la France combattante ; Florimond Regnier, directeur des anciens combattants à Montpellier ; Joseph Reiffsteck, président national de l'association des mutilés des yeux de guerre.

Sont nommés chevaliers :

MM. Pierre Chaix, vice-président de section de l'association des Français libres ; Paul Prey, membre de l'union des sections de médaillés militaires d'Alsace ; René Grandjean, président d'une association de combattants volontaires de la Résistance ; Raymond Joret des Closières, membre de l'amicale des anciens de la 15° division d'infanterie motorisée ; Mme Josette Lacroix, secrétaire général adjoint de l'association amicale Alliance ; MM. Henri Lampérière, vice-président d'une union départementale des combattants volontaires de la Résistance ; Guy Larroquette, secrétaire général d'une association d'officiers de réserve ; Mlle Claude Madier-Champvermeil, trésorière adjointe de l'amicale des forces féminines françaises ; MM. Raymond Souquière, animateur de l'association amicale du stalag IV A ; Michel Vortemann, membre de l'union nationale des anciens prisonniers et évadés combattants volontaires.

Déportés et internés de la Résistance

Sont promus officiers :

MM. Roger Claude, Adrien Cuny, Roger Mistral, tous internés résistants.

Sont nommés chevaliers :

MM. Marcel Brugnon, Henri Ducousso, Mme Odette François, MM. Henri Letaque, Raymond Paul, tous internés résistants.

TRANSPORTS

Sont promus officiers :

MM. Joseph Lesné, représentant d'une compagnie aérienne à Tahiti ; Pierre Ravenet, directeur du réseau de l'Ouest de la S.N.C.F. ; Jean Schorestène, président de société ; René Thibaudau, directeur au secrétariat de la marine marchande.

Sont nommés chevaliers :

MM. Pierre Beau, directeur de la régie des transports de Saône-et-Loire ; Paul Bouchet, entrepreneur de transports ; Francis Brezes, conseiller technique du secrétaire général à l'aviation civile ; Auguste Jacob de Cordemoy, sous-directeur à la R.A.T.P. ; Jean Le Garrec, armateur à la pêche ; Apollon Lossky, directeur de société ; Théodore Pasqualini, chef de bureau au secrétariat général de la marine marchande ; Mme Jacqueline Perney, présidente de l'aéroclub des infirmières pilotes secouristes de l'air ; MM. Vincent Tessier, directeur de chantiers navals ; Charles Vignier, ingénieur de la S.N.C.F. ; Guy Vrillaud, directeur de sociétés.

CULTURE

Est promu commandeur :

M. Philippe d'Albert de Luynes Dunois, président d'honneur de La Demeure historique.

Sont promus officiers :

MM. Henri Langlois, secrétaire général de la cinémathèque française ; Jean Prouvé, président du jury international du centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

Sont nommés chevaliers :

MM. Jean Babelon, conservateur aux Archives nationales ; François Bauer, dit François Chalais, écrivain, journaliste, auteur et réalisateur de films ; Rodolphe Cailliaux, dit Rodolphe Caillaux, artiste peintre ; Gérald Collot, conservateur des musées de Metz ; Yves Dandelot, administrateur de concerts ; Mme Marguerite Devaye, épouse Maeght, codirectrice de la galerie et des éditions Maeght ; M. André Greck, professeur de dessin, sculpteur statuaire ; Mme Rosella Hightower, ex-danseuse étoile, fondatrice du centre de danse international Rosella Hightower ; MM. Robert Lannoy, directeur du Conservatoire national de musique et d'art dramatique et de danse de Lille ; Louis Martini, chef d'orchestre ; Robert Massard, artiste lyrique du Théâtre national de l'Opéra de Paris ; Mme Jeanne Moreau, artiste dramatique ; MM. Michel Renault, ex-premier danseur du Théâtre national de l'Opéra de Paris ; Dominique Serrecchia, sous-chef machiniste retraité du Théâtre national de l'Opéra de Paris ; Michel Tournier, écrivain ; André Tubeuf, professeur de philosophie ; Mme Sophie Zelzer, dite Sonika-Bô, fondatrice directrice du club et de la cinémathèque Cendrillon.

UNIVERSITÉ

Est promu commandeur :

M. Raymond Las Vergnas, président de l'université Sorbonne-nouvelle.

Sont promus officiers :

MM. Jean Aubenas, professeur de droit ; Jean Bousquet, directeur de l'école normale supérieure de Paris ; André Dumas, doyen de la faculté libre de droit d'Angers ; Robert Folz, professeur d'histoire du Moyen Age ; André Joly, professeur à l'école centrale des arts et manufactures ; Louis Pierrein, directeur de l'enseignement à la chambre de commerce et d'industrie de Marseille ; André Mathiot, professeur à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris.

Sont nommés chevaliers :

M. Marc Barbut, directeur d'études à l'école des hautes études en sciences sociales ; Mlle Marguerite Beau, bibliothécaire ; Mme Jacqueline Daubige (épouse Bérard-Quélin), présidente du gorupe Information et promotion de l'association des anciens élèves de l'Institut d'études politiques ; MM. Alain Bourcy, président du conseil supérieur de l'ordre des géomètres experts fonciers ; Jean Bouvet, secrétaire général de l'Institut supérieur d'électronique du Nord ; Marcel Dureuil, conseiller technique ; Pierre Peuillée, président de l'université de Dijon ; Louis Larang, président de l'université Paul-Sabatier de Toulouse ; Albert Mabileau, professeur de droit public ; René Martin, directeur administratif de la fondation Santé des étudiants de France ; Roger Parcerou, professeur à l'université Paris-I ; Mme Clémence Ramnoux, professeur à l'université Paris-X ; M. Albert Euault, secrétaire général à l'école centrale des arts et manufactures.

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Est promu commandeur :

M. Paul Ruillier, ancien conseiller général de la Guyane.

Est promu officier :

M. Henri O'Connor, médecin à Nouméa.

Sont nommés chevaliers :

MM. Gaston Flosse, conseiller à l'assemblée territoriale de la Polynésie ; Paul Isautier, maire de Saint-Pierre-de-la-Réunion ; Mohamed Omar Saleh, dit Omar des Salines, notable à Djibouti ; Jean Rigotard, conseiller du commissariat général du Plan ; Mme Bénédicta Tie Monhou, sage-femme en Nouvelle-Calédonie.

(A suivre.)

SCIENCES

L'OPÉRATION APOLLO-SOYOUZ

L'ambassadeur des États-Unis assistera à Baïkonour à l'envol des cosmonautes

C'est mardi 15 juillet que commence l'opération conjointe Apollo-Soyouz. Elle débute avec une grande première télévisée : le lancement à Baïkonour de la fusée qui doit mettre sur orbite la cabine Soyouz et ses deux occupants, Alexei Leonov et Valeri Kubasov. Exactement sept heures et trente minutes après, Thomas Stafford, Vance Brand et Donald Slayton quitteront la Floride à bord d'Apollo pour rejoindre Soyouz deux jours plus tard. L'écart entre les deux lancements doit être très précis si l'on veut que les *deux vaisseaux « orbitent » dans un même plan et* puissent se rejoindre sans dépense excessive d'énergie. D'ailleurs, la coïncidence entre signaux envoyés aux *deux cabines* par les Russes et les Américains doit être excellente. Cela vient de conduire l'U.R.S.S. à corriger d'un millième de seconde son heure officielle.

Les principales étapes de la mission, fixées de longue date entre Américains et Soviétiques, comportent l'amarrage d'Apollo sur Soyouz, plusieurs allées et venues des occupants entre les deux cabines, une première séparation qui permettra la réalisation d'une éclipse solaire artificielle (Apollo venant se placer de façon à masquer exactement le Soleil pour les occupants de Soyouz), un nouveau rendez-vous, la séparation définitive et le retour sur Terre de Soyouz. Apollo restera trois jours de plus en orbite pour procéder à quelques expériences scientifiques, dont une expérience franco-allemande sur les *lésions biologiques et génétiques causées par le* rayonnement cosmique.

Mais, quelle que soit la valeur scientifique des expériences, l'intérêt de la mission est ailleurs. Il est dans la coopération entre deux Etats, qui rivalisèrent longtemps pour conquérir l'espace, et dans le climat de confiance qui a rendu possible et a affermi cette coopération. Le lancement de Soyouz *télévisé* en direct et l'invitation de l'ambassadeur des Etats-Unis à Baïkonour.

Moscou recherche la <parité spatiale> avec les États-Unis

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques manifestent de nouveau un vif intérêt pour l'espace. Pour la première fois de l'histoire spatiale de l'U.R.S.S., ils connaissent à l'avance le scénario de la prochaine aventure, avec le lancement, à partir du cosmodrome *de Baïkonour (Kazakhstan), mardi* 15 juillet, à 13 h. 37 (heure de Paris), d'un vaisseau Soyouz, piloté par le colonel *Alexeï Leonov*, assisté de l'ingénieur Valery Kubasov.

Que cette information soit publique n'étonnera guère un Occidental. Les programmes des expériences spatiales américaines ont toujours été rendus publics avant qu'ils ne commencent. A Moscou, pourtant, il s'agit d'une petite révolution dans le domaine de l'information. Jamais, dans *le passé, les autorités soviétiques* n'avaient annoncé à l'avance une expérience spatiale ; jamais, elles n'avaient accepté d'en donner un programme détaillé ; jamais même, elles n'avaient fait diffuser en direct par la télévision le lancement d'un vaisseau spatial. Or, mardi, des dizaines de *millions* de Soviétiques vont s'agglutiner devant leurs récepteurs.

Des à-coups dans la coopération

Il a dû en coûter beaucoup aux dirigeants pour accepter de jouer le jeu imposé par la coopération avec les Américains. La peur de l'incident est telle à Moscou que la télévision soviétique, dans ses reportages sur les visites de personnalités étrangères, a toujours pour consigne de ne jamais montrer le décollage *ou l'atterrissage de l'avion officiel.*

Les Soviétiques, il est vrai, n'ont *pas pris de risques et ont multiplié* les précautions. Ce n'est pas un seul Soyouz qui attend le lancement en haut de sa *fusée* sur *le* champ de tir de Baïkonour, mais deux Soyouz, chacun juché sur sa fusée porteuse, chacun prêt au départ. Chaque Soyouz a son équipe de cosmonautes mais aussi une équipe de remplacement. La NASA n'a pas jugé bon de prendre ce genre de précaution et c'est un seul Apollo qui attend l'instant *décisif* en haut d'un fusée Saturne, à Cap-Kennedy.

Le vol Apollo-Soyouz sera le couronnement de l'accord spatial signé à Moscou le 24 mai 1972 par MM. Nixon et Kossyguine. La coopération soviéto-américaine n'est pas allée sans à-coups durant cette période, mais elle a réussi à surmonter tous les obstacles. C'est remarquable, car les difficultés étaient de taille. D'autres accords signés à la *même épouque, par exemple l'accord* commercial avec les Etats-Unis prévoyant de faire bénéficier l'U.R.S.S. de la clause de la nation la plus favorisée, n'ont pas été couronnés du même succès.

Les frictions ont été nombreuses au début de la coopération spatiale américano-soviétique ; l'obsession soviétique du secret était à l'origine de la plupart des *difficultés*. Mais, peu à peu, et sans doute après avoir reçu des consignes du plus haut *niveau, les experts ont fini par se* « décrisper ». Ce n'est pourtant que de haute lutte que l'équipage d'Apollo a finalement été autorisé à se rendre, au printemps dernier, à Baïkonour pour y inspecter le Soyouz auquel il devra amarrer son vaisseau. Le cosmodrome sibérien reste *un des endroits les plus inaccessibles* de l'U.R.S.S. Parmi les chefs d'Etat occidentaux, seuls le général *de Gaulle et Georges Pompidou* ont pu le visiter. Et, bien que les Soviétiques aient considérablement assoupli leur politique à l'égard de la presse à l'occasion du vol, aucun journaliste américain n'est encore allé à la base de lancement soviétique. Ce n'est que la semaine dernière *que les Soviétiques se sont* décidés a inviter l'ambassadeur américain à Moscou à assister au lance*ment du Soyouz, mais, jusqu*'à présent, aucun correspondant n'a été autorisé à le suivre.

Les astronautes américains et les experts de la NASA ont eu, en re*vanche, toutes les possibilités* pour visiter à maintes reprises Zvesdnigorodok, la cité des étoiles, le centre d'entraînement des cosmonautes, à une vingtaine de kilomètres de la capitale. Même chose pour le centre de direction du vol de Kaliningrad situé dans une autre banlieue de Moscou. Contrairement au centre de Houston (Texas), celui de Kaliningrad sera cependant *fermé* aux journalistes occidentaux *pendant toute* la durée de l'expérience. Correspondants et envoyés spéciaux devront se *contenter d'un centre de presse*, installé à quelques pas du Kremlin, à l'hôtel Intourist.

Deux défaillances soviétiques

Les Soviétiques ont dû plus qu'entrouvrir *leurs* installations *spatiales*. Ils ont également été obligés de fournir maintes explications aux experts *américains, notamment* à la suite de deux défaillances intervenues dans leur programme. Le *premier incident remonte au mois* d'août 1974, lorsque Soyouz-15 a été incapable de mener à bien les manœuvres d'amarrage avec un Saliout. Le second incident est plus récent il remonte à avril dernier, lorsque les experts soviétiques ont été obligés de mettre soudainement fin au vol de Soyouz-18 *pour* des raisons qui n'ont pas été rendues publiques. Les explications fournies *sur ces incidents ont, semble-t-il*, rassuré les responsable de la NASA.

Si les Soviétiques ont accepté de répondre à certaines questions des Américains, c'est sans doute que l'enjeu le *méritait* puisqu'il s'agit, ni plus ni moins, de pouvoir faire état, au lendemain du vol expérimental, d'une « *parité spatiale* » avec les Etats-Unis comme il en existe *officiellement déjà une* dans le domaine nucléaire.

Cette parité est-elle bien réelle ? C'est, bien sûr, aux *experts* qu'il appartient de répondre. Les Soviétiques, en tout cas, l'affirment, mais ils sont quelque peu embarrassés lorsqu'il leur faut reconnaître que Soyouz ne pourra guère, dans un proche avenir, servir de « *dépanneuse* » de l'espace, puisqu'il ne peut transporter que deux personnes (alors qu'Apollo peut véhiculer jusqu'à cinq passagers) et qu'il est pour *l'instant incapable de procéder lui*-même aux manœuvres d'amarrage. Durant le rendez-vous spatial entre les vaisesaux soviétique et américain, c'est, en effet, Apollo qui effectuera toutes les manœuvres, Soyouz restant totalement passif. La même impression de gêne prévaut lorsque les Soviétiques doivent convenir que le système d'amarrage, spécialement mis au point pour le *vol, est de conception américaine.*

Une démonstration de technologie

Une chose est certaine en tout *cas : à Moscou, on ne parle plus* de course à l'espace, mais plutôt de détente et de coopération. Mais il peut difficilement y avoir une véritable détente dans l'espace, tant qu'elle ne sera pas solidement ancrée sur terre.

La démonstration de technologie spatiale donnée par les deux plus grandes puissances industrielles de la planète a, déjà, ses retombées commerciales en Union soviétique. Très bientôt, deux nouveaux produits *feront leur apparition sur le marché :* le premier est un parfum qui s'appellera V.E.A.S. (Vol expérimental Apollo-Soyouz) et qui est mis au point avec l'aide de la firme américaine Revlon le second est une nouvelle marque de cigarettes, « *Soyouz-Apollo* » ; ces cigarettes seront fabriquées avec l'aide de Philip Morris...

JACQUES AMALRIC.

● TF 1 et A 2 diffuseront en direct les principales étapes de l'opération spatiale russo-américaine Soyouz-Apollo : le 15 juillet, sur les deux chaînes, lancement de Soyouz (13 heures) et *d'Apollo (20 h. 30) ; le 17 juillet,* également sur les deux chaînes, première rencontre des équipages (19 h. 45) ; le 18 juillet, sur TF 1, divers reportages à l'intérieur des vaisseaux (10 h. 15, 11 h. 45, 20 h. et 21 h. 30) ; le 19 juillet, sur TF 1 et A 2, séparation des capsules (13 heures) ; le 20 juillet, sur TF 1 et A 2, atterrissage de Soyous (en fin de matinée) ; le 24 juillet, sur A 2, amerrissage d'Apollo (22 h.).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

C'EST QUAND LA JEUNESSE ?

« Un jour futur », c'est terminé, nous a dit Michel Lancelot samedi à la fin de son émission. Elle s'arrête pile et vole en éclats. Qu'on se rassure, Antenne 2 en ramassera les morceaux à la rentrée : le jeudi soir, le mercredi en fin d'après-midi, à d'autres moments encore.

La décision nous paraît sage. Du temps de l'ex-O.R.T.F., les jeunes n'avaient pas la parole. Ils faisaient l'objet de reportages, de débats. On nous les montrait, on nous les expliquait, mais on ne leur permettait pas de se mêler à la conversation, encore moins de se parler entre eux. C'était une erreur ; pire, une sottise, en partie responsabl sûrement du fait que, entre dix-huit et vingt-quatre ans, on ne regarde pas — ou peu — la télévision. Pas seulement chez nous d'ailleurs, partout.

Cette négligence, on a voulu la réparer. Pour de bonnes et de mauvaises raisons. Les bonnes raisons tombent sous le sens. Les mauvaises tiennent à l'esprit de concurrence et au succès de Guy Lux, le samedi, sur la chaîne à côté. Lui enlever une partie de sa clientèle ? Difficile. Laquelle ? Les gosses, les adultes, les vieux, ses samedis sont à eux. Non, la clientèle, il fallait la chercher, et elle était toute trouvée : la jeunesse. Excellents calculs. Ils ont pourtant donné de plâtres résultats : 3 % de l'écoute. Rien d'étonnant, on avait simplement négligé une inconnue : la jeunesse. C'est qui ? C'est quoi ? C'est quand ?

On s'est interrogé là-dessus la semaine dernière, justement à l'heure des « Tribunes libres » de FR 3. Ou plutôt on a interrogé des jeunes « isolés ». Choisis selon quels critères ? On ne l'a malheureusement pas précisé. On les a invités à venir nous exposer leurs opinions, leurs problèmes, leurs aspirations. Ils étaient très bien disposés, farouchement opposés au système, uniquement préoccupés d'écologie, de musique, de moto et de la faim dans le monde. Ils venaient d'une autre planète, la planète des jeunes, décrite par le seul Jean Duvignaud. Ils s'inscrivaient en faux contre tout ce que révèlent les autres enquêtes, et qui paraît l'évidence. L'âge est inversement proportionnel au revenu. Et cela, à tous les âges. La jeunesse, c'est un luxe, hélas ! Qu'est-ce qu'un jeune ouvrier ? Un ouvrier jeune, même s'il a seize ans, et un étudiant c'est un jeune même s'il en a vingt-sept. Alors, lui donner quatre heures d'antenne, quatre heures à un moment de grande écoute et ne les donner qu'à lui, c'était beaucoup, c'était trop. « Un jour futur » ne visait que les amateurs de dessins animés, d'ésotérisme, de science-fiction et de « sounds » variés.

Samedi encore, on projetait les photographies de tabeaux envoyés par des peintres amateurs. Et Lancelot de s'étonner sur le ton d'un pion s'efforçant à la mansuétude : ces œuvres, sympathiques dans l'ensemble, témoignaient d'une affligeante méconnaissance des tout derniers courants de l'art moderne. Cet élitisme, négligent dans la forme et savant sur le fond, n'est pas blâmable en soi. Il n'y a aucune raison de ne pas viser une petite partie de la jeunesse française. Il n'y en a pas non plus de ne s'adresser qu'à elle.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 14 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Film : « Le train sifflera trois fois », de F. Zinnemann (1952). Avec G. Cooper et G. Kelly. (Rediffusion.)

Un shérif qui vient de se marier et de prendre sa retraite, abandonné de tous ses concitoyens, doit affronter quatre bandits.

22 h. 30, Portrait sur mesure : Léon Touffanel.

Un Beauceron qu'aurait connu Erik Satie, et qu'évoquent F. Blanche, C. Deréal, R. Devos, M. Pacôme, etc.

23 h., IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Série : Le secret des dieux. « Le Débarquement » ; 21 h. 30, Documentaire : La fête ou l'invention de la liberté, de Ch. Brabant ; 22 h. 45, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h., Prestige du cinéma : « Si Versailles m'était conté », de S. Guitry (1953), avec S. Guitry, Cl. Colbert, G. Philipe, N. Courcel, F. Gravey, G. Marchal, J. Marais, L. Marconi. (Rediffusion.)

Une revue à grand spectacle sur l'histoire du château de Versailles.

22 h. 50, FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Homme de théâtre d'aujourd'hui : Antoine Vitez ; 21 h., Festival de Lausanne : Orchestre national de France, direction E. Leinsdorf, soliste B. Janis ; « Léonore III », ouverture (Beethoven) ; « Concerto n° 3 en ut majeur pour piano, opus 26 » (Prokofiev) ; « Tableaux d'une exposition » (Moussorgsky-Ravel) ; « Lohengrin », prélude du troisième acte (Wagner) ; 22 h. 30, Entretiens avec Arthur Adamov ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Chants et danses dans l'île de la Cité au XIIe siècle : « Symphonie de fanfares » (Mouret) ; « Danses à Versailles » (Lully) ; « Symphonie à dix-sept parties » (Gossec) ; 22 h. 30 (S.), Correspondances : Schumann, Tchaïkovski, Debussy, Stravinski ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques ; 24 h. (S.), Richard Strauss ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 15 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Lancement d'« Apollo » ; 21 h. 30, Le blanc et le noir ; 22 h. 15, Littéraire : Des millions de livres écrits à la main (Carpentras).

Une communauté (les Juifs de Carpentras) et deux hommes : Peiresc (encyclopédiste de la Renaissance) et Raspail (chimiste isolé du XIXe siècle)

23 h. 15, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Lancement d'« Apollo » ; 21 h. 5, Les dossiers de l'écran : « la Reine Victoria », film de H. Wilcox (1937), avec A. Neagle, A. Walbrook, H. B. Warner, H. Miller (N.).

Soixante années du règne de la reine Victoria d'Angleterre, de 1837 au jubilé de 1897.

Débat : « D'une reine à l'autre : les Anglais et leurs reines ».

Avec la participation de Mme Audrey Russell, journaliste à la B.B.C.; de sir C. Coote, ancien rédacteur au « Daily Telegraph »; de lord Merrivale, membre de la Chambre des lords; de M. Gontran de Juniac, ancien ministre, conseiller à l'ambassade de France à Londres

23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, Westerns, films policiers, aventures : « Sept hommes en or », de M. Vicario (1965), avec P. Leroy, R. Podesta, M. Poli, G. Moschine. (Redif.)

Le hold-up d'une banque de Genève par un aventurier, sa maîtresse et six complices.

21 h. 55, FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : « la Créativité et les âges de l'homme », avec P. Emmanuel et R. Diatkine ; 21 h. 15, le Quatuor Wilanow de Varsovie : « Quatuor pour cordes n° 2 » (Szymanowski), « Quatuor pour cordes » (Lutoslawski), « Quatuor n° 1 » (Baird); 22 h. 30, Entretien avec Arthur Adamov (rediffusion) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec... l'été (Gershwin, Barber) ; 20 h. 30 (S.), Festival de Sceaux. Concert : « Sonate en quatuor » (L.-G. Guillemain) ; « Sonate pour clavecin et violon » (Hassler) ; « Quatuor en ré mineur » (Telemann) ; « Lieder pour baryton et clavecin » (Mozart) ; « Sonate pour trio en fa mineur » (Haydn) ; « Cantate » (Haendel) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

AUJOURD'HUI

Météorologie

En raison d'une grève aux services de la météorologie nationale, nous ne sommes pas en *mesure* de publier les *prévisions* pour les journées des 15 et 16 juillet.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 13 juillet 1975 :

DES LOIS

● Modifiant et complétant le code du travail en ce qui concerne les règles particulières au travail des femmes ainsi que l'article L. 298 du code de la Sécurité sociale et les articles 187-1 et 416 du code pénal.

● Modifiant le code du travail afin de renforcer les *droits* des travailleurs étrangers.

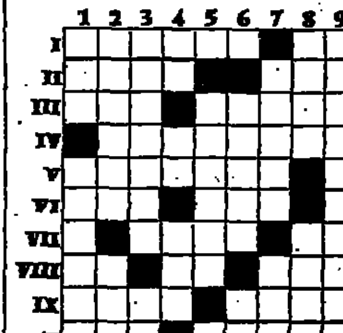
● Fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours.

DES LISTES

● D'admissibilité au concours de 1975 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des lettres).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 200



HORIZONTALEMENT

I. Purée dont on a vite une indigestion ; Pronom. — II. Font l'objet d'envois non recommandés ; D'un auxiliaire. — III. Echappe à la volonté ; Ne sauraient toucher le cœur sans en rougir. — IV. Grande qualité. — V. Infime élément d'un important réseau de communication. — VI. Noble quand elle est belle ; Titre étranger. — VII. Ont souvent pour parrain un personnage historique ; N'évoque le passé que pour rire. — VIII. Canton de France ; Points opposés ; Romancier connu. — IX. Lieu touristique de France ; Dans la Meurthe-et-Moselle. — X. Promis à la corde ; Ne devait pas manquer de patience ! — XI. Ne doit pas tellement être disposé à mettre de l'eau dans son vin.

VERTICALEMENT

1. Il est de bonne politique de garder le meilleur pour la fin ; Montent quand on les demande. — 2. Abréviation ; Dépourvu de toute fraîcheur. — 3. Contient des morceaux ou de la poudre ; Une fois vidé, quel soulagement ! — 4. Préposition ; Laisse tout dans le vague ; Simple. — 5. Câbles ; Couche colorée (épelé). — 6. Il devait en avoir plein le dos ! ; Conduit à une séparation de corps. — 7. Secouées ; Cassés, sont toujours utilisables. — 8. Etre soumis à un changement vocal ; Devant Marguerite. — 9. Loin d'être superflue.

Solution du problème n° 1 198

Horizontalement

I. Vatel ; Top. — II. Etalon ; RR. — III. Logeuse. — IV. Diogène. — V. Ni ; Ce. — VI. Suse ; Iran. — VII. Us ; Art. — VIII. Cu ; Serine. — IX. Félidés. — X. Uni ; Vêt. — XI. Politesse.

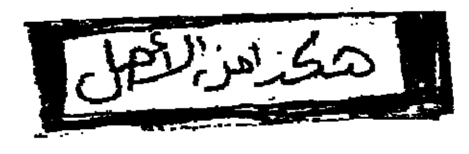
Verticalement

1. Vendus ; Coup. — 2. At ; Ubu ; Nô. — 3. Talons ; Fil. — 4. Elogieuse. — 5. Loge ; Sel. — 6. Nenni ! ; Rive. — 7. Ue ; Raides. — 8. Ors ; Carnets. — 9. Présentes.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Musique

DU MARAIS AU FESTIVAL ESTIVAL

…e grégorien aujourd'hui

…e chant grégorien serait-il à …mode ? L'étonnant succès que …contrent à présent les concerts …nt il constitue l'élément essen… …l peut, en tout cas, le laisser …sser. En faisant appel au Deller …nsort pour interpréter le Jeu …eal de Prague, lors du concert …nman qui marque la fin du …stival du Marais et le début du …stival de Paris, les organisa…rs n'avaient cependant pas le …ntiment de céder à la facilité : …programmation, quinze jours …s tôt, de l'ensemble Guillaume …fay dans ce même répertoire …permettait plus de compter …c la curiosité. Pourtant, dans …cas comme dans l'autre, …lise des Blancs-Manteaux a …littéralement prise d'assaut. …la sérénité de la musique n'a …s empêché le public de mani…ter, parfois bruyamment, un …thousiasme un peu brouillon …is certainement sincère.

…'il est vrai que la nostalgie …s offices en latin n'est pas …angère à ce renouveau d'inté…, il ne faut pas oublier qu'il …xiste que de lointains rapports …tre le chant grégorien authen…ue et celui pratiqué dans les …lises avant la réforme litur…que, tant du point de vue des …tes que du style. Dans ce der… domaine, les controverses …nt âpres et nombreuses. L'en…mble Guillaume Dufay et le …ller Consort ont, de toute évi…nce, choisi de se situer en …hors de ces discussions, mais …viennent à des résultats radi…lement différents.

Spécialisé, à l'origine, dans le madrigal anglais, le Deller …nsort aborde la liturgie grégo…nne sans débordements lyri…es, sans rubatos expressifs. Il opte pour le tempérament égal, pour une absolue sobriété de sentiment et une rigueur rythmique qui touchent parfois au sublime.

Fondé par Arsène Bedois, lors de sa nomination comme maître de chapelle à Saint-Thomas-d'Aquin pour chanter les offices (encore en latin, à cette époque), l'ensemble Guillaume Dufay possède, lui, le précieux avantage d'une dizaine d'années de pratique régulière. Ainsi est-il parvenu à un style infiniment plus délié, dans lequel tout souci esthétique a laissé la place à une volonté de retrouver l'expression juste, qui réside à la fois dans le sens et dans l'intonation du texte. Alors que le Deller Consort ne présente qu'une belle « interprétation », l'ensemble français semble avoir atteint un niveau de conscience supérieur.

La seconde partie du programme permit de retrouver de manière plus évidente les qualités qui ont fait la réputation de l'ensemble anglais ; elle était consacrée à William Byrd, dont on a pu entendre quatre motets et une messe à quatre voix.

Parmi les motets, il faut citer, au moins, la tendre berceuse pour le Jour des Saint Innocents, l'une des pages les plus profondément touchantes qui ait été composée pour cette occasion.

La messe n'a pas retrouvé ici les dimensions que lui donnaient l'atmosphère recueillie et l'acoustique de l'église de Cunault « le Monde » du 11 juillet). Elle n'en demeure pas moins un ouvrage magnifique, servi par une interprétation proche de la perfection.

GÉRARD CONDÉ.

Deux cents concerts pour l'été

Le dixième Festival estival succède au Marais, dans l'espoir de donner, jusqu'au 23 septembre, « une raison par jour d'être à Paris cet été ».

Dirigé par Jean-Louis Petit, chef d'orchestre et compositeur, le Festival estival est consacré avant tout à la musique, « langage universel ». Des concerts ou des ballets auront lieu tous les jours à 20 h. 30 : le lundi au Musée des monuments français ; le mardi, à la Sainte-Chapelle ; le jeudi, aux thermes de Cluny. Le soir, les bateaux-mouches, devenus « bateaux-musique », partiront du pont de l'Alma, avec à leur bord l'Ensemble des cuivres de Prague, les Petits Chanteurs de Tokyo ou l'Orchestre de Brighton. Et ceux qui aiment la guitare auront rendez-vous à l'Orangerie des Tuileries ou à l'hôtel Sully. Chaque samedi, à 18 h. 30, un « libre parcours-récital », (émission publique présentée par Françoise Malettra) sera pour de jeunes solistes l'occasion de se faire connaître. Le dimanche, des organistes donneront à Notre-Dame des concerts gratuits. Et les enfants s'amuseront en musique tous les après-midi du mois d'août, au Jardin d'acclimatation.

Pour les jeunes professionnels, des stages et des compétitions sont organisés depuis deux ans. Quarante candidatures ont déjà été déposées cette année pour le concours de clavecin et une centaine de guitaristes venus de quinze pays différents se sont inscrits pour le stage dirigé par Narciso Yepes. Les cours seront publics. Enfin, un concours international de ballets se terminera le 22 septembre à l'Opéra-Comique.

Des spectacles, donc, mais également une exposition « Musique-peinture » à l'hôtel Sully, des opéras filmés au musée Guimet et un montage audio-visuel — « Artisanat vivant » — dans les jardins du Palais-Royal.

Les organisateurs étaient jusqu'à présent satisfaits. « La moyenne de fréquentation était, en 1974, de six cents personnes par soirée. Et, avec les subventions de l'Etat, de la Ville de Paris, l'aide d'organismes privés, nous sommes toujours parvenus à faire ce que nous voulions », *explique M. Jean-Louis Petit, qui ajoute :* « Les artistes eux-mêmes nous accordaient des tarifs amicaux. Mais, il y a un mois, nous avons appris que les subventions cesseraient et que l'aide diminuerait. (Seule la Ville de Paris a doublé ses crédits, comme elle le fait tous les ans). »

Il était trop tard pour modifier le programme. Les deux cents concerts prévus sont donc maintenus, mais, selon M. Jean-Louis Petit, si ces difficultés financières se prolongeaient, l'existence même du Festival pourrait être compromise. — Cl. D.

Petites nouvelles

— L'actrice italienne Vivi Gioi …nt de mourir à Fregene (Italie). …e était âgée de cinquante-huit …. Elle avait figuré dans une tren…ne de films entre 1930 et 1960 et …it joué au théâtre sous la direc…n de Luchino Visconti.

■ Les Rencontres internationales …musique de Vence auront lieu …u 18 au 28 juillet. Une soirée …itra, une nuit Beethoven, des …ncerts autour d'Alexandre Lagoya …de l'Amadeus Quartet seront ani…s, comme chaque année, par le …oloniste Ivry Gitlis, directeur …istique des Rencontres.

■ Le Théâtre d'Edgar vient de …mer ses portes pour l'été. Il les …vrira en septembre si sa cam…gne d'adhésions et d'abonnements …ne des résultats satisfaisants. Malgré le succès que les deux mimes Alberto Vidal et Yves Riou ont remporté auprès de la critique, le public n'a pas suivi d'une façon assez régulière. Et une petite salle sans subvention ne peut pas se permettre de creux, même lorsqu'elle présente des « one man show ».

Alain Mallet, qui dirige le Théâtre d'Edgar, ainsi que le Café d'Edgar, demande aux spectateurs de lui faire confiance, et en somme de voter « oui » pour sa politique de création. En attendant, il présente au Café d'Edgar un spectacle Maïakovski.

■ Le Théâtre de Boulogne-Billancourt, dirigé par Jean-Pierre Grenier, annonce pour sa saison 1975-1976 une création : « le Héros national », de Rufus, mise en scène de l'auteur ; une nouvelle présentation de « Zorba le Grec », comédie musicale de Kander et Ebb. Dans son cycle classique : « Un conte d'hiver », adaptation de Jean Anouilh. Parmi les spectacles invités : « Knock », avec Robert Lamoureux et « le Médecin malgré lui », avec Jean Richard, des concerts, des ballets. D'autre part, Jean-Pierre Grenier fera revivre l'ambiance de la Rose rouge, avec un hommage à Boris Vian.

■ Le troisième centenaire de la mort de Turenne est célébré cette année par une série de manifestations, concerts, défilés à Sedan et à Paris, où s'ouvrira, le 23 août, une exposition Turenne à la chapelle des Capucins. Les manifestations s'achèveront les 2 et 3 octobre par un colloque à l'Ecole militaire. Renseignements : 707-19-92, poste 36.

■ La formation permanente pour les métiers artistiques organise, du 22 au 27 septembre, un stage dirigé par Michel Raffaelli, destiné aux comédiens pour une « approche de la dramaturgie et de la scénographie ». Les candidatures doivent être adressées dès à présent à Pierre Friloux, 8, rue de la Cossonnerie. Téléphone : 357-75-10 et 236-47-80.

■ Les représentations du tournoi organisé sur la place des Vosges se prolongeront jusqu'au 19 juillet, au-delà de la clôture du Festival du Marais.

Théâtre

Farce irlandaise et fable provençale

(Suite de la première page.)

Quel homme de théâtre refuserait de tester, devant ce public tout fait, une création de sa prochaine saison ? (le Festival n'ayant pas les moyens de produire, il faut songer à rentabiliser).

Mais la cour d'honneur est un endroit exceptionnel par son passé autant que par ses dimensions. C'est là que tout est né, que s'est formé le mythe. Le lyrisme de la nuit, le mystère des trois mille souffles retenus, les grandioses murailles, cachent bien des pièges.

Guy Rétoré, qui a ouvert le feu avec « Coquin de coq », de Sean O'Casey, n'en a pratiquement évité aucun. Au lieu d'occuper le plateau, il a voulu le réduire. Il cerne une aire de jeu sur laquelle Michel Raffaelli a construit une sorte de machine tournante qui n'est pas tellement utilisée, et les comédiens semblent étriqués, perdus dans le vide. La pièce, une farce poétique, dénonce vigoureusement l'hypocrisie du puritanisme, les faux mystères de la superstition, si pratique pour maintenir le peuple dans l'ignorance et la soumission. Justement ici, entre ces murs et cette foule suspendus ensemble dans la nuit, il y a quelque chose qui appelle sinon le miracle, tout au moins l'étrange.

O'Casey joue sur la dialectique entre une réalité que l'on ne voit pas, puisque les personnages s'aveuglent, et leur faconde, leurs affabulations délirantes, puisqu'ils inventent des histoires à faire peur pour fuir leur peur du réel. La pièce ne suit pas une ligne dramatique continue ; elle est faite de départs, de ruptures, de glissements. Il est vraiment difficile ici, dans ce lieu immense, d'établir le contact avec des ambiguïtés. Le spectacle s'enlise, malgré les gesticulations clownesques d'Henri Virlojeux (propriétaire avare et roublard), malgré la tendre naïveté de Michel Robin (vieux druide chrétien), malgré l'élégance coupante de Jean-Claude Jay, curé fanatique. De toute façon, pour une fois, dans « Coquin de coq », ce sont les femmes qui mènent, qui portent la lumière ; c'est par elles que passe la vérité. Et la mise en scène les maltraite, les enlaidit. Ici, plus que dans tout autre lieu, c'est détruire la pièce.

Au Cloître des Carmes, c'est la Carriero, troupe occitane militante, qui ouvre le feu avec « la Pastorale de Fos ». Autant O'Casey dénonce les méfaits de traditions mal comprises, mal utilisées, autant la Carriero mise sur la puissance de la tradition, sauvegardée pour la défense de la culture et de l'économie.

« La Pastorale » montre les Occitans, petits propriétaires, petits artisans, pris entre la pollution et la construction, ballottés entre les magouillages commerciaux et politiques, bernés, contraints de se vendre, de vendre leur avenir aux puissants. La conscience vient avec le malheur. Les petits bourgeois se trouvent solidaires des ouvriers immigrés qui construisent les chantiers, puis se font licencier, et qui ont acquis une expérience politique. Et le spectacle se termine sur un Noël provençal, enchaîné avec l'« Internationale ».

La fable se déroule dans un bariolage de farce, avec des masques, des personnages — stéréotypes, — guignols déchaînés débordant de truculence, un raz de marée plein de rires, fort de son authenticité. Pour établir le spectacle, la troupe a mené une enquête auprès des habitants de Martigues et aussi en Camargue, dans le pays d'Arles, pour retrouver les traditions vivantes. Elle a construit plusieurs versions qu'elle a présentées et modifiées selon les réflexions du public. D'où sa solidité, son assurance joyeuse. Pourtant, totalement engagée dans une situation complexe, où le chauvinisme, l'appel au passé, deviennent parfois des armes défensives, elle a du mal à prendre un recul suffisant, d'autant plus qu'elle tient à exposer toutes les données du problème. Les comédiens se laissent entraîner dans le manichéisme propre au style farce, qu'ils ne dominent pas encore assez, de sorte que leur propos apparaît à la fois simpliste et un peu confus. Mais leur plaisir est trop évident, et ils le font partager avec trop de générosité, pour laisser indifférent. Après la représentation, le dialogue continue et on voit aux questions, aux reproches parfois violents, qu'ils ont touché fort, même si le tir n'est pas toujours précis.

COLETTE GODARD.

★ *La Pastorale de Fos*, Cloître des Carmes, jusqu'au 16 juillet. *Coquin de coq*, cour d'honneur, 18, 22 et 24 juillet.

théâtres

…s salles municipales

…veau Carré, 21 h. : Dimitri.

…s autres salles

…toucherie de Vincennes, Théâtre …u Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
…s des Miracles, 20 h. 30 : La …oden est souvent farineuse : … h. : Elle, elle et elle.
…bodière, 16 h. 30, 18 h. 30 et … h. 30 : Hommage à Pierre Fresnay (voir cinéma festivals).
…uffetard, 20 h. 30 : les Grandes …vasions barbares du Ve siècle ; … h. : les Causeries de Sherlock …olmes et du Dr Watson.
… Palace, petite salle, 20 h. 30 : …ngel.
…he-Montparnasse, 20 h. 45 : le …remier.
…tre, 20 h. 30 : Corruption au …alais de justice

…s cafés-théâtres

… Bec fin, 18 h. 30 et 23 h. 30 : …oker Boys ; 21 h. : 1 m 80 - 95 kg … ça cause ; 22 h. : Hypothénar …mbe la veste.
… Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : …inte Jeanne du Larzac ; 22 h. 15 : …n ce temps-là les gens mou…dent.
… de la Gare, 22 h. : les Semelles … la nuit.
…é-Théâtre de l'Odéon, 21 h. 15 : …Architecte et l'Empereur d'Assy…e
…Fanal, 21 h. : Monsieur Barnett.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Michel Truffaut ; 23 h. : Arlette Denis ; 24 h. : Christian Mousset.
P'tit Théâtre, 21 h. : Variations pour une reine et un ermite.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange-Bleu, 22 h. : Spectacle de Jean-Marie Rivière
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue
Kiss me, 22 h. : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : l'Année de la frime

Le music-hall

Bobino, 21 h. : Dzi-Croquettes.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser
Mayol, 18 h. 15 et 21 h. 15 : Revue.
Olympia, 20 h. 45 : la Magie.

La danse

Orangerie du château de Sceaux, 20 h. 45 : Académie Loka-Bharat (ballet populaire de l'Inde).

Le cirque

Jardin des Tuileries, 15 h. 30 et 17 h. : Cirque de Paris.

Jazz et pop

Nouveau Carré, 21 h. : Bachdenkel.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

…inémathèque

…illot, 15 h. : Napoléon (1), d'A. …ance ; 18 h. 30 : Napoléon (2) ; … h. 30 : Théodorakis.

…s exclusivités

…UIRRE OU LA COLERE DE DIEU …All., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-…-19) ; Studio des Ursulines, 5e …33-39-19).
…ONSANFAN (It., v.o.) : Quin…tte, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e …278-47-86).
…ISE (Fr.) : Murat, 16e (288-…-75) ; Olympic, 14e (783-67-42).
…THOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) …**) : Saint-André-des-Arts, 6e …326-48-18) ; Jean-Renoir, 9e (874-…-75) ; Gaumont-Madeleine, 8e …073-56-03) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e …225-47-19) ; v.f. : Marotte, 2e (231-…-39) ; Bienvenue-Montparnasse, …e (544-25-02).
… BALLADE SAUVAGE (A., v.o.) : …autefeuille, 6e (633-79-38).
BELLADONNA (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
CE CHER VICTOR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LA CAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
CLAUDINE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 23 h. 15.
LES DEUX MISSIONNAIRES (It., v.o.) : Ermitage, 8e 359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

Lundi 14 juillet

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

EXHIBITION (Fr., **) : La Clef, 5e (337-90-90), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Helder, 9e (770-11-24), Scala, 10e (770-40-00), Napoléon, 17e (380-41-46), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Liberté-Club, 12e (343-01-59), Magic Convention I, 15e (828-20-64).
LA FAILLE (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint Germain-Studio, 5e (033-42-72), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) Marignan, 8e (359-92-82).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40), Royal Passy, 16e (527-41-16) ; v.fr. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Templiers, 3e (272-94-56), Plaza, 8e (073-74-55).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'INTREPIDE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14 (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96)
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; v.fr : Maxéville, 9e (770-72-86).
KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (relâche le 14).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Athéna, 12e (343-07-48), Templiers, 4e (272-94-56).
LOS CACHOROS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES ORDRES (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (relâche le 14).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Rex, 2e (236-83-93).
PROFESSION REPORTER (It.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Bergère, 9e (770-77-58).
SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE (Fr.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90)
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

Les films nouveaux

TEMOIN A ABATTRE, film américain de Enzo G. Castellari. V.o. : Balzac, 8e (359-52-70). V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FAR-WEST STORY, film italien de Segio Corbucci. V.o. : George-V, 8e (225-41-46). V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin Rouge, 18e (606-63-26) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-42-17) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SIX MINUTES POUR MOURIR (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Angl., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
VA TRAVAILLER VAGABOND (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VILLA DES DUNES (Fr.), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE VOYAGE FANTASTIQUE DE SINBAD (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les rééditions

SPARTACUS, film américain de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas et Laurence Olivier
V.O. : Colisée, 8e (359-29-46).
V.F. : Français, 9e (770-33-88), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Convention, 15e (797-02-74).
NEVADA SMITH, film américain de H. Hataway, avec Steve McQueen et Karl Malden.
V.O. : Elysées Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).
V.F. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde (6e) (633-08-22), Mistral, 14e (734-20-70).
LE VOLEUR, film français de Louis Malle, avec J.-P. Belmondo.
Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25)
CABARET (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55)
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : PLM St-Jacques, 14e (589-68-42).
CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CHINATOWN (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
KEEP ON ROCKIN (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action République, 11e (700-51-33).
LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) (70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) : Le Styx, 5e (633-08-40).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-40-04) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77)
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Vendôme, 2e (073-97-52).
SENSO (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Les Nations, 12e (343-79-17).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) (relâche le 14).
UN ETE 42 (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les festivals

BILLY WILDER (v.o.). — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Vie privée de Sherlock Holmes.
CLINT EASTWOOD (v.f.). — Palais des Glaces, 10e (607-49-93) : Inspecteur Harry.
J. ROUCH : Olympic, 14e (783-67-42).
LE PANTHEON 75. — Olympic, 14e (783-67-42) : Mahler.
QUARANTE CHEFS-D'ŒUVRE DU CINEMA FRANCAIS. — Artistic Voltaire, 11e (700-19-15) : les Enfants du paradis.
JEAN VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46) : 12 h., 14 h. 10, 16 h. 20, 18 h. 30 : l'Atalante ; 13 h. 20, 15 h 30, 17 h. 40 : Zéro de conduite.
F. ASTAIRE-G. ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : l'Entreprenant M. Petrov.
E. KAZAN (v.o.) — Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) : Viva Zapata.
HOMMAGE A PIERRE FRESNAY. Théâtre de la Michodière, 2e (742-95-22), 16 h. 30 et 20 h. 30 : les Trois Valses ; 18 h. 30 : la Valse de Paris (sam.).
HOMMAGE A JEAN RENOIR. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : la Bête humaine.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LA CHINE (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h.
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA HORDE SAUVAGE (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
JONATHAN (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
MACBETH (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MORGAN (A., v.f.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
THX 1138 (A., v.o.) : Luxembourg 6e (633-97-77), à 10 h. 12 h. et 24 h

SPORTS

TOUR DE FRANCE

La prise du maillot jaune par Bernard Thévenet

De nos envoyés spéciaux

Pra-Loup. — Six kilomètres avant l'arrivée à Pra-Loup, dimanche 13 juillet, Eddy Merckx est seul en tête et il a virtuellement gagné le Tour de France. Premier au col d'Allos, il vient de *distancer Bernard Thévenet, son* principal adversaire, dans la descente vers Barcelonnette. Un Thévenet qui a éprouvé des difficultés et qui a subi le handicap d'une crevaison. Merckx n'est-il pas indiscutablement le plus fort puisqu'il a dominé les grimpeurs sur leur *propre terrain ?* Sa victoire imminente va confirmer l'ordre établi...

Soudain, la belle mécanique se dérègle. Le champion belge bute sur le cinquième et dernier obstacle. Il donne brusquement l'impression d'être collé à la route. Felice Gimondi le rejoint et le passe. Puis Thévenet surgit de *l'arrière.* Il a recouvré des forces neuves au moment où Merckx voyait les siennes décroître. L'arrivée jugée au sommet d'une longue rampe à 1 630 mètres d'altitude, n'est plus distante que de 3 kilomètres. Mais ces 3 kilomètres coûteront 1 minute 56 secondes et la première place du classement général à celui qui avait réussi, quelques instants plus tôt, à *maîtriser l'opposition.*

Une page a sans doute été tournée au cours de l'étape Nice-Pra-Loup. La prise du maillot jaune par Bernard Thévenet coïncide avec la défaillance de Merckx et le recul de Poulidor.

Certes, l'ancien champion de France, qui étrenne sa nouvelle tenue pour le 14 juillet, ne doit pas considérer que le Tour est joué. Il a seulement pris une option importante sur la victoire. Eddy Merckx qui n'a pas pour habitude de rester sur un échec peut encore lui poser des problèmes et, éventuellement, renverser la *situation. Cependant,* quel *que* soit le résultat de l'épreuve, Thévenet a remporté une victoire décisive et, dans le cœur du public qui lui a réservé une ovation délirante, il a déjà pris la relève de Raymond Poulidor. Le quadragénaire du peloton continue, quant à lui, de souffrir avec un courage et une obstination exemplaires en espérant des jours meilleurs. *Classé* vingt-deuxième à Pra-Loup avec un retard de 12 minutes, il a refusé la capitulation comme il avait refusé les médicaments qui l'eussent guéri... en l'exposant au risque *d'un contrôle antidopage* positif.

JACQUES AUGENDRE.

Mourir pour le Tour ?

« Vas-y, pédale, esclave du spectacle ! ».

Sans doute les coureurs n'ont-ils même pas eu le temps d'apercevoir cet ordre peint en lettres blanches sur la route du Tour. Mais on frémit en pensant à ce qui aurait pu se produire s'ils l'avaient lu, médité, et si, soudain, ils avaient renoncé à la folle escalade des cinq cols pour retourner vers les douceurs de la Méditerranée.

— A mon âge, avec mes millions, qu'est-ce que je fiche ici ? se serait demandé Poulidor.

— Cinq maillots jaunes constituent déjà un bel oreiller. A quoi bon en quêter un sixième ? *aurait pensé Merckx.*

Et le fringant Thévenet aurait enfin entendu les voix mystiques qui planent sur son lieu de naissance : Paray-le-Monial.

Quant à la piétaille, elle aurait cédé à l'appel des alpages, non pour les escalader « en danseuse » mais pour y garder les vaches !

Hélas ! quand les sirènes publicitaires crient : « Foncez ! votre exploit, aucun animal ne l'accomplirait jamais ». (en effet, même les bêtes de cirque y regarderaient à deux fois), les hommes prennent le mors aux dents.

« Gimondi attaque, Delisle commande, hurlaient les transistors. Et le public, massé à l'ombre des mélèzes, trépignait comme dans les courses de taureaux. Voulaient-ils du sang ces pacifiques touristes coiffés de bicornes en papier? Ils en ont eu quelques gouttes lorsqu'une voiture de suiveurs dégringola d'une trentaine de mètres dans un ravin. Par miracle, il n'y eut pas de mort, et demain le cortège dévalera d'autres pentes à 80 kilomètres à l'heure. Il faut accepter de vivre, sinon de suer dangereusement quand on aime les émotions fortes.

Voici maintenant que s'annonce le duel Merckx-Thévenet. Qui l'emportera ? « A quatre pas d'ici je vous le fais savoir », aurait pu répondre le champion belge s'il avait été capable de prononcer un mot en arrivant enfin à Pra-Loup. Mais il s'est écroulé, le front sur son guidon, les bras en croix. Un Christ ? N'exagérons rien. Tout au plus un des héroïques candidats au paradis des millionnaires.

GABRIELLE ROLIN.

ESCRIME

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Christian Noël et Bernard Talvard prennent les deux premières places au fleuret individuel

Les Français Christian Noël et Bernard Talvard ont pris les deux premières places du championnat du monde au fleuret individuel, les Soviétiques Wladimir Denisov et Vassili Stankovitch occupant les troisième et quatrième places devant un autre Français, Frédéric Pietruska.

Chez les dames, le fleuret individuel est revenu à la Roumaine Ecaterina Stahl, qui, à vingt-neuf ans, a trouvé une consécration tardive mais méritée. Les Françaises, en revanche, ont toutes été éliminées avant la finale de cette discipline où elles ont souvent brillé.

Budapest *(A.F.P.).* — La médaille d'or de Christian Noël, la médaille d'argent de Bernard Talvard et la cinquième place de Frédéric Pietruska dans une finale venant au terme d'un tournoi de très haut niveau ont consacré la victoire de l'école française, dont le plus beau fleuron a été le prestigieux Christian d'Oriola, six fois couronné.

Christian Noël n'a certes pas encore égalé d'Oriola ; il ne l'égalera même jamais, car, à trente ans, le temps ne le lui permettra pas. *Il n'en reste pas* moins que Noël s'est hissé, après son succès incontestable de Budapest, parmi la petite élite des doubles champions du monde de l'époque moderne, rejoignant son compatriote Jean-Claude Magnan et l'Allemand de l'Ouest Friedrich Wessel.

Une technique parfaite

Originaire d'Agen, où il est né le 13 mars 1945 — il fut un court moment attiré par le ballon ovale dans ce fief du rugby. — Christian Noël opta rapidement pour l'escrime. Durant de longues années, il fut considéré comme un très sérieux espoir, en raison d'une technique parfaite, glanant çà et là quelques résultats, mais sans jamais parvenir à se réaliser totalement. Finaliste à Mexico en 1968, à Ankara en 1970, il lui manqua toujours le petit quelque chose pour s'imposer.

Pour Noël, tout a commencé vraiment à Munich avec sa médaille de bronze. L'année suivante, à Goeteborg, il devenait enfin champion du monde. Il vient de récidiver à Budapest en dominant sans coup férir la compétition.

Bernard Talvard a également étonné à Budapest. Depuis une médaille de bronze aux championnats du monde de 1967, alors qu'il avait tout juste vingt ans, on l'avait vu se distinguer dans toutes les grandes classiques, mais jamais plus dans une finale mondiale.

Quant au benjamin de l'équipe, Frédéric Pietruka (vingt et un ans), il a contribué à ce succès d'ensemble en battant le Soviétique Stankovitch, l'éliminant ainsi de la course au titre au profit de ses deux compatriotes.

ATHLÉTISME

Les demi-finales de coupe d'Europe

L'équipe de France battue par celle de Finlande

Dans la chute qui entraîne l'équipe de France d'athlétisme vers des abîmes dont on aperçoit *encore mal le fond, Leipzig marquera,* les 12 et 13 juillet, une étape aussi noire que les championnats d'Europe d'Helsinki, en 1971, et la quatrième finale de la coupe d'Europe, organisée à Edimbourg en 1973. Comme il y a deux ans, les meilleurs athlètes français — peut-être faudrait-il dire les moins mauvais — ont, en effet, *été largement battus par les Finlandais.* Mais, alors qu'à l'époque il s'agissait de savoir qui éviterait le dernier rang d'une finale, il importait cette fois-ci, d'occuper la deuxième place d'une *simple demi-finale, derrière la formation* de la République démocratique allemande (R.D.A.) dont la victoire devant son public ne faisait guère de doute.

Ces deux places qualificatives ont été obtenues, dans les autres demi-finales, à Londres, par la Pologne et la Grande-Bretagne ; à Turin, par la République fédérale d'Allemagne et l'Italie.

Lorsque la Finlande avait devancé la France en terre écossaise, on avait pu mettre ce revers sur le compte d'une invraisemblable série de contre-performance. *Depuis,* l'équipe finlandaise, beaucoup plus homogène, a fait d'importants progrès, et elle ne doit son classement de Leipzig qu'à ses seuls mérites. En témoigne le fait qu'elle a remporté huit succès dans les vingt épreuves inscrites au programme, soit autant que les représentants de la R.D.A.

Du côté français, on ne manquera pas de faire observer que la cinquième place de Rousseau, champion d'Europe en salle l'hiver dernier et *meilleur spécialiste de la saison* en plein air avec 8,07 mètres, ainsi que l'infortune de Poaniewa, que les séquelles d'une entorse empêchèrent de s'élever à plus de 2,14 mètres, alors qu'il avait franchi 2,26 mètres récemment auront coûté de précieux points. *Argument de faible poids puisque,* à supposer que ces deux athlètes *soient parvenus à vaincre,* la France eût tout de même été sévèrement battue par la Finlande (écart de 10 points au lieu de 17).

Au reste, les championnats *nationaux* organisés à Saint-Etienne voici deux semaines *(le Monde* du 1er juillet) l'avaient bien montré, escompter un meilleur résultat d'ensemble était utopique. Car les camarades de Rousseau et de Poaniewa se sont, *somme toute, retrouvés à leur vraie* place. Si elle n'avait pas été remaniée en raison de l'absence de Cherrier, l'équipe du relais 4 × 100 mètres eût sans doute remporté la victoire et gagné ainsi 1 point supplémentaire. Mais ce point n'eût-il pas été perdu aussitôt sans le claquage qui cloua au sol l'Allemand *de l'Est Pfennig à la sortie du virage* du 200 mètres ?

Absents des courses de fond

Invoquera-t-on la fatigue d'un pénible voyage (avion retardé, crevaison *du car conduisant de Berlin* à Leipzig) ? Incriminera-t-on la chaleur accablante qui pesait sur le stade ? Prétendra-t-on encore que, assurée de sa qualification, du fait qu'elle représente le pays organisateur de la finale, l'équipe de France, à l'image *de Drut et de Nallet, vainqueurs dans* les courses de haies, ne jugea pas utile de forcer son talent ? Ce serait oublier un peu vite que la ville d'Helsinki est tout aussi éloignée de Leipzig que Paris et qu'il y règne *un climat ne préparant pas* mieux aux fortes températures. Ce serait surtout méconnaître des faiblesses criantes, comme celle qui fit que, du 800 mètres au 10 000 mètres, les coureurs de demi-fond ne s'attribuèrent que *huit* points sur les cent vingt *six distribués.*

Une nouvelle date sombre pour la France ?

Battue par l'U.R.S.S. de deux petits points, au même stade de la compétition, en 1965, d'un point par *la Pologne, en 1967, de huit points* et demi par la R.D.A., en 1973, cette équipe, qui avait défrayé la chronique en triomphant des Soviétiques (égalité de points, mais nombre de victoires supérieur) à Zurich, en 1970, se trouve donc qualifiée par le biais du règlement. *Renversant la* tendance qui veut qu'elle réussisse toujours *mieux en demi-finale* qu'en finale, connaîtra-t-elle un meilleur sort à Nice, les 16 et 17 août ? Il est permis d'en douter. Le dixième anniversaire de la création de l'épreuve risque fort, en vérité, de marquer une nouvelle date sombre *pour l'athlétisme français.*

En tout cas, la compétition n'aura jamais été aussi ouverte. L'équipe de la R.D.A. a brillé d'un éclat moins *vif à Leipzig. Quant à celle de* l'Union soviétique, qui l'aurait prévu, elle n'a terminé que troisième à Londres. Il est vrai qu'elle était privée du concours de Borzov, de Sanelev et de Podluzny, handicap qui tout compte fait, ne lui aura fait perdre qu'une *dizaine* de points. Première en 1973, elle aussi sera repêchée.

RAYMOND POINTU.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

DEMI-FINALE DE LA COUPE D'EUROPE A LEIPZIG

PREMIERE JOURNEE

100 METRES

1. Ray (R.D.A.), 10 sec. 37 ; 2. Echevin (Fr.), 10 sec. 42 ; 3. Ratamaeki (Finl.), 10 sec. 55.

400 METRES

1. Kukkoaho (Finl.), 46 sec. 15... *5. Kerbiriou (Fr.), 47 sec. 54.*

1 500 METRES

1. Obert (R.D.A.), 3 min. 44 sec. 9 ; 2. Laine (Finl.), 3 min. 44 sec. 9... 6. Gonzalez (Fr.), 3 min. 47 sec. 8.

10 000 METRES

1. Paivarinta (Finl.), 28 min. 47 sec. 2 ; 2. Cierpinski (R.D.A.), 28 min. 48 sec. 2 ; 3. Gomez (Fr.), 28 min. 56 sec. 1.

400 METRES HAIES

1. Nallet (Fr.), 49 sec. 91.

HAUTEUR

1. Beilschmidt (R.D.A.), 2,20 mètres ; 2. Temin (Youg.), 2,14 mètres ; 3. Poaniewa (Fr.), 2,14 mètres.

LONGUEUR

1. Stekic (Youg.), 7,98 mètres... 5. Rousseau (Fr.), 7,58 mètres.

POIDS

1. Gies (R.D.A.), 20,24 mètres... 4. Brouzet (Fr.), 18,48 mètres.

MARTEAU

1. Sachse (R.D.A.), 72,64 mètres ; 2. Accambray (Fr.), 70,32 mètres ; *3. Huhtala (Finl.), 70,02* mètres.

4 × 100 METRES

1. R.D.A. (Zenk, Ray, Munkelt, Thieme), 39 sec. 2 ; 2. France (Chauvelot, Arame, Sainte-Rose, Echevin), 39 sec. 23.

DEUXIEME JOURNEE

200 METRES

1. Raiamaeki (Finl.), 20 sec. 37 ; 2. Arame (Fr.), 21 sec. 8.

800 METRES

1. Susanj (Youg.), 1 min. 47 sec. 8... 5. Sanchez (Fr.), 1 min. 49 sec. 1.

5 000 METRES

1. Leiteritz (R.D.A.), 13 min. 45 sec. 2 ; 2. Viren (Finl.), 13 min. 51 sec... 6. Levaillant (Fr.), 14 min. 12 sec.

110 METRES HAIES

1. Drut (Fr.), 13 sec. 43 ; 2. Munkelt (R.D.A.), 13 sec. 62.

3 000 METRES STEEPLE

1. Kantanen (Finl.), 8 min. 25 sec. 2 ; 2. Baumgartl (R.D.A.), 8 min. 25 sec. 4... 4. Buchheit (Fr.), 8 min. 41 sec. 6.

PERCHE

1. Kalliomaeki (Finl.), 5,35 mètres ; 2. Abada (Fr.), 5,20 mètres ; 3. Reinhardt (R.D.A.), 5,10 mètres.

TRIPLE SAUT

1. Kukusjaervi (Finl.), 16,36 mètres ; 2. Gora (R.D.A.), 16,34 mètres ; 3. Valétudie (Fr.), 16,03 mètres.

DISQUE

1. Kahma (Finl.), 63,96 mètres ; 2. Schmidt (R.D.A.), 63,10 mètres ; 3. Chabrier (Fr.), 57,38 mètres.

JAVELOT

1. Hovinen (Finl.), 81,48 mètres... *5. Leroy (Fr.), 74,16 mètres.*

4 × 400 METRES

1. R.D.A. (Scheibe, Stops, Arnold, Lathau), 3 min. 4 sec. 88 ; 2. Finlande, 3 min. 6 sec. 39... 4. France (David, Bouttier, Kerbiriou, Demarthon), 3 min. 7 sec. 1.

Classement final. — 1. R.D.A., 98 points ; 2. Finlande, 89 ; 3. France, 72 ; 4. Yougoslavie, 61 ; 5. Suisse, 55 ; 6. Grèce, 43.

● *TURIN*

1. R.F.A., 101 points ; 2. Italie, 83 ; 3. Roumanie, 65 ; 4. Hongrie, 62 ; 5. Tchécoslovaquie, 61 ; 6. Belgique, 47.

● *LONDRES*

1. Pologne, 92 points ; 2. Grande-Bretagne, 91 ; 3. U.R.S.S., 80 ; 4. Suède, 68 ; 5. Espagne, 49 ; 6. Bulgarie, 38.

Huit pays sont qualifiés pour la finale : les deux premiers de chaque demi-finale, plus la France, pays organisateur, et l'Union soviétique, première en 1973.

Sept pays sont qualifiés pour la finale de l'épreuve féminine, qui aura également lieu à Nice, les 16 et 17 août : la R.F.A., la Pologne, la R.D.A., la Bulgarie, l'U.R.S.S. et la Roumanie, plus la France, seulement quatrième de la demi-finale organisée à Budapest.

Automobilisme

Championnat du monde des marques : Six heures de Watkins Glen (Etat de New-York) : 1. Pescarolo-Bell (Alfa Romeo 33 TT 12), 6 h 1' 23" 9, moyenne 84,100 miles-heure ; 2. à 1' 15", Andretti-Merzario (Alfa Romeo) ; 3. à 3 tours, Larrousse-Jarier (Alpine Renault turbo) ; 4. Jost-Casoni (Porsche 908 turbo) ; 5 à 9 tours, Haywood-Hagestad (Porsche Carrera) ; 6. à 10 tours, Redman-Posey (BMW) ; 7. à 11 tours, Gregg-Holbert (Porsche Carrera) ; 8. à 14 tours, Heimrath-Bartling *(Porsche Carrera) ; 9. à 28 tours,* Misuriello-Headly (Corvette) ; 10. à 29 tours, Jennings-Beasley (Corvette), etc.

Classement du championnat du monde : 1) Alfa Romeo, 155 pts ; 2) Porsche, 118 pts ; 3) Alpine Renault, 54 pts, etc.

Neuvième épreuve du championnat d'Europe de formule 2 à Mugello (Italie) : 1) Flammini (March-BMW), 2) Rossi (March-BMW) ; 3) Gianfranco (March-BMW), etc.

Les Français Lafitte, Jaboulle, Leclère et Tambay, qui dominent en général ces épreuves, ont été contraints à l'abandon pour des raisons diverses (ennuis de moteurs, carambolages, etc.).

Cyclisme

LE TOUR DE FRANCE
15e ETAPE

NICE-PRA-LOUP (217,500 km)

1. Thévenet (Fr.), 7 h. 46 min. 35 sec. *(moyenne horaire : 27,989)* ; 2. Gimondi (It.), à 23 sec. ; 3. Zoetemelk (P.-B.), à 1 min. 12 sec. ; 4. Van Impe (B.), à 1 min. 42 sec. ; 5. Merckx (B.), à 1 min. 56 sec. ;

CLASSEMENT GENERAL

1. Bernard Thévenet (Fr.), 77 h. 50 min. 35 sec. ; 2. Eddy Merckx (B.), à 58 sec. ; 3. Joop Zoetemelk (P.-B.), à 4 min. 8 sec. ; 4. Lucien Van Impe (B.), à 5 min. 14 sec. ; 5. Felice Gimondi (It.), à 8 min. 19 sec. ; 6. Francesco Moser (It.), à 14 min. 51 sec. ; 7. ex aequo : Vicente Lopez-Carril (Esp.), Joseph Fuchs (S.), à 17 min. 19 sec. ; 9. R. Poulidor (Fr), à 23 min. 58 sec. ; 10. Edouard Janssens (B.), à 25 min. 18 sec.

Hippisme

Le prix Auguste du Bos, disputé le 13 juillet à Vincennes, et réservé au pari tiercé, a été remporté par King's Point, *suivi de* Maroni *et de* Philippeville. *La combinaison gagnante est 3-8-13.*

Natation

L'Américain Tim Shaw a amélioré son record du monde du 800 mètres nage libre de 4 sec. 8/100 (8 min. 9 sec. 80/100 contre 8 min. 13 sec. 68/100).

ÉQUITATION

A LA BAULE

Nelson Pessoa, prince de la douceur

De notre envoyé spécial

La Baule. — Le concours hippique *international de La Baule contraignait* cette année l'amateur — ses tablettes *consultées — à un choix délicat.*

A l'heure où, entre les 12 et 14 juillet, le débat se corsait sur la piste du stade François-André, les cavaliers du championnat de France *international* du concours complet s'apprêtaient à galoper grand train à travers les *herbages semés d'embûches du* haras du Pin. Comment surmonter le dilemme ? Beaucoup le résolurent en mettant le cap sur le Merlereau, sitôt le derby de La Baule couru, l'épreuve à ne manquer à aucun prix de la perle de la Côte d'Amour.

Neuf emblèmes sous un ciel d'une pureté toute maritime flottaient aux mâts du centre équestre. Ce chiffre, en principe, annonçait un nombre impressionnant de cavaliers. En *réalité, on ne se bouscula point sous* les ordres du jury. Au total, trente-trois concurrents, dont dix-sept Français, s'affrontèrent samedi 12 juillet, dans le derby, avec des chances très inégales de succès. Cette participation numériquement faible eut, au *niveau du spectacle, les plus* heureuses conséquences. Commencée à 14 h. 30, la réunion, ô miracle ! prenait fin à 17 heures, épargnant ainsi au public la lassitude, et au jury les migraines du surmenage.

Pour que le cœur reste de la partie, côté *tribunes, les gros bonnets,* si pointilleux sur les règlements, doivent savoir qu'il y a urgence à freiner la multiplication sauvage des candidats aux honneurs. Cette remarque s'étend à toutes les disciplines. Ne vit-on pas tout récemment en Maine-et-Loire, sauf erreur, les juges d'une épreuve de dressage condamnés à *délibérer dix-neuf heures de rang pour* départager les cavaliers accourus en bataillons serrés, afin de défendre en selle les vertus, comparées, de l' « épaule en dedans » et de la « croupe au mur » ?

A l'affiche du derby de La Baule, édition 1975, deux monstres sacrés : la Française Janou Tissot-Lefebvre *et le Brésilien Nelson Pessoa,* ce prince de la douceur. Dans la foulée figuraient les *cravaches en possession* de tout leurs moyens, tels les Français Rozier, Parot, Chabrol, Mirabeau, etc.

La Grande-Bretagne contre ses habitudes avait délégué deux inconnus, un long jeune homme, M. Smart, *n'ayant point de la trique — on le* vit au paddock — une conception essentiellement humanitaire, et une modeste cavalière, miss Johnson, la toque enfoncée sur des cheveux de soie pâle, les coudes en anse de panier. En somme, deux honnêtes *vedettes de plage. C'est pourquoi* nous les retrouverons bientôt à Deauville et à Dinard.

Les records sont tombés avec une aisance troublante

La Belgique, les Pays-Bas, le *Portugal — un seul cavalier pour chacun* de ces deux pays, — l'Espagne, la République *fédérale d'Allemagne,* la Suisse, étaient également présents sans que les yeux puissent accrocher au programme un *nom fracassant.* Signalons à ceux qui admirent son *élégance à cheval* l'apparition discrète sur la moquette de La Baule de la jeune Genevoise Mme Carole Maus. Vingt-cinq ans, mariée à un industriel possédant un majestueux compte en banque, Mme Mauss passe pour avoir le plus beau piquet d'Eu*rope. Sa dernière acquisition,* le cheval phénomène *Mister Punch,* payé selon la chronique *privée* 600 000 francs.

A vue humaine, les deux obstacles du derby nécessitant vingt-cinq efforts accusaient, par rapport au passé, de regrettables altérations. La distance à couvrir approchait 1 200 *mètres. Elle est aujourd'hui de* 1 100 mètres, distance et tracé immuables, assure-t-on. Bornons-nous à constater que les records sont tombés cette année avec une aisance troublante. A commencer par Janou Tissot-Lefebvre, qui, sur un *Rocket* malgré tout vieillissant, s'est payé le luxe d'améliorer ses anciennes *performances ;* elle-même distancée par Hubert Parot en selle sur le *pur-sang Rivage. Puis le sorcier* brésilien Pessoa vint et vainquit. Son cheval se nomme *Ali Baba.* Les deux compères menèrent irrésistiblement la danse de bout en bout.

ROLAND MERLIN.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LA GUERRE

La production française ourrait reculer cette année *estime le BIPE*

Le bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), ganisme de conjoncture de la Caisse des dépôts composé d'experts la fonction publique et du monde des affaires, vient de publier n tour son diagnostic sur la situation économique au cours des chains mois.

eux « variantes » sont retes : dans une première hypoe le BIPE prévoit une amétion du climat général et êt de la dégradation des itions d'emploi, ce qui aurait « *effets positifs sur la dede finale* » ; dans la seconde 'attend à une baisse de la ande finale au dernier tritre, en raison d'une montée rapide du chômage qui attent environ 1,3 million de perses (contre 1 million dans le nier cas).

a première formule, qui corondrait à une reprise au dertrimestre, verrait la PIB oduction intérieure brute) çaise stagner en volume en et progresser d'un peu plus -% en 1976. Dans le second jugé le « *plus probable* » — onnement international dépressif jusqu'à la fin de 1975 — la PIB française baisserait — pour la première depuis la guerre — de 1,6 % en volume en 1975 et sa croissance en 1976 serait à peine supérieure à 3 %.

11 % de hausse des prix

Quel que soit le schéma qui se réalisera, le BIPE prévoit pour 1976 un taux d'inflation (11 %) supérieur à celui de 1975 (10 %). Selon le BIPE la balance extérieure aurait à peu près les mêmes soldes dans les deux cas : en 1975 excédent commercial d'environ 4 milliards de francs et déficit des paiements de 15 milliards; en 1976 excédent commercial de 6 milliards et déficit des paiements inchangé.

Au BOSP

HAUSSE DES PRODUITS LAITIERS ET DES PAPIERS PEINTS

Le « Bulletin officiel des services des prix » (BOSP) du 12 juillet indique que certains produits laitiers augmenteront à compter du 1er août (yaourts : + 2 %; desserts : + 1,5 %; fromages frais : + 3 %), ainsi que les papiers peints et vinyl (+ 7 %) et le sucre raffiné à la production (+ 4,23 F par quintal).

Les prix de divers produits chimiques varient entre moins 3 % et plus 10 %. Les engrais azotés baissent de 2,8 %.

● AUX PAYS-BAS, la hausse du coût de la vie n'a atteint que 0,2 % au cours du mois de juin. Depuis le début de l'année les prix ont augmenté de 4,8 %, soit un taux annuel d'inflation inférieur à 10 %. — (A.F.P.)

● AU CANADA, L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION a augmenté de 1,5 % au cours du mois de juin. C'est la plus forte hausse mensuelle enregistrée depuis un an. — (U.P.)

...RCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Repli

...uvais début de semaine au ...k Exchange de Londres où cer...s valeurs vedettes du compar...nt des industrielles ont perdu ...5 pence à 7,5 pence à l'ouver.... En milieu de matinée, l'indice industrielles du *Financial Times* ...t perdu 4,7 points à 308,9. Les ...s d'État ont également cédé un ...de terrain, ainsi que les pétroles. ...neté en revanche des mines d'or.

...uverture) dollars : 166 .. contre 163 75

VALEURS	CLOTURE 11/7	COURS 14/7
...oan 3 ½ %	25 1/2	25 1/2
...kamps	282	278 ...
...sh Petroleum	530	527 1/2
...	308 ...	306 ..
...rs	139 ...	138
...rial Chemical	270	263
...ulds	120	116
...ers	317	325 1/2
...ern Holdings	35 7/8	35 7/8
...ito Zinc Corp	192 ...	190 ...
...Brlefontein	45 ...	45 1/2

...En livres.

FAITS ET CHIFFRES

● CREATION D'UNE FEDERATION DES INDUSTRIES ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES. — Les industries de l'électronique et de l'électrotechnique seront désormais réunies au sein d'un même organisme patronal : la Fédération des industries électriques et électroniques (F.I.E.E.). C'est l'aboutissement du processus de rapprochement entamé il y a plusieurs mois entre le Syndicat général de la construction électrique (S.G.C.E.) et la Fédération nationale des industries électroniques (F.N.I.E.).

M. Roland Koch, P.-D. G. de la Compagnie électromécanique, a été élu président de la nouvelle fédération, et M. Marcel Laveran, directeur général de Thomson-Brandt, vice-président.

La F.I.E.E. regroupe vingt-trois syndicats primaires représentant 1 700 entreprises de plus de cinq personnes, qui occupent au total 475 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 52 milliards de francs (dont 30 % à l'exportation).

● « DES MESURES TRES IMPORTANTES *seront prises dans les mois à venir* » en faveur du travail manuel, a indiqué, dimanche 13 juillet, au micro de France-Inter, M. Michel Durafour, ministre du travail.

« *Le président de la République*, a-t-il ajouté, *considère la revalorisation des conditions des travailleurs manuels comme une chose fondamentale et essentielle.* » Les mesures envisagées, qui s'étaleront « *nécessairement sur un certain nombre d'années (...) permettront aux Français d'accéder au travail manuel avec les meilleures conditions de carrière, des possibilités de promotion, de bonnes conditions de travail et un salaire substantiellement relevé.* »

COMMERCE INTERNATIONAL

La France et la R.D.A. veulent tripler leurs échanges dans un délai bref

Berlin-Est. — Accompagné d'une délégation d'industriels français, M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, a fait, du 9 au 11 juillet, une visite en République démocratique allemande (R.D.A.) sur l'invitation de son homologue est-allemand, M. Horst Sölle.

De notre envoyé spécial

Au cours des dernières années, le commerce avec la R.D.A. a stagné, voire régressé. En 1974, les importations françaises (603 millions de francs) avaient augmenté de 47 % par rapport à l'année 1973 (479 millions) tandis que les exportations (453 millions contre 382 millions en 1973) ne progressaient que de 29 %. La balance commerciale accusait ainsi, pour la France, un déficit de 150 millions de francs. Les échanges commerciaux avec la R.D.A. n'ont représenté en 1974 que 0,24 % des importations françaises et 0,21 % des exportations.

Qu'est-ce qui fait courir M. Ségard?

Une quinzaine de businessmen sortent en groupe compact de l'hôtel Unter den Linden, l'un des plus luxueux de la capitale est-allemande. Ils ont la démarche souple, le teint discrètement bronzé des hommes d'affaires internationaux. Ils jettent un bref regard sur le monde qui les entoure : les jeunes filles roses en mini-jupe qui se promènent sous les tilleuls au bras d'un étudiant aux cheveux longs ou d'un officier de la Volkspolizei ; l'Opéra restauré selon les plans du XVIIIe siècle, l'université Von-Humboldt. Perspective fameuse que verrouille, à l'ouest, la porte de Brandebourg.

La foule, bon enfant, s'agglomère autour des tchaïka noires, spacieuses et ronflantes, que l'on réserve aux hôtes de marque. En tête, un pavillon tricolore: l'ambassadeur de France, M. Bernard de Chalvron, a pris place aux côtés de M. Norbert Ségard, ministre français du commerce extérieur, *arrivé la veille en Mystère-20. Le ministre apparaît pour ce qu'il est réellement : un homme du Nord, rond, liant, d'un optimisme convaincant mais aussi d'une fausse naïveté, d'une prodigieuse faculté d'adaptation.*

M. Ségard voyage beaucoup. Il y a deux semaines, il était à Moscou puis à Bucarest. Dans trois semaines, il se rendra à Alger puis en Belgique. Le 10 octobre, il ira à Sao-Paulo. Qu'est-ce qui fait courir notre ministre du commerce extérieur? Son métier, bien sûr, mais aussi quelque chose d'autre qui pourrait bien être son amour de la communication. A Berlin-Est, les barons de la grande industrie qui l'accompagnaient n'en revenaient pas de le voir assener à ses interlocuteurs, *avec la phraséologie en vigueur dans les démocraties populaires, les discours les plus orthodoxes sur l'amitié entre les peuples. Sous l'effigie de Lénine, au combinat de machines-outils « 7 Oktober »,* M. Ségard *serrait les mains des ouvriers d'élite et adressait son salut fraternel à tous les producteurs. Au dîner intime offert chez l'ambassadeur de France, il apostrophait de la sorte M. Werner Jarowinsky, candidat au Politburo et secrétaire du comité central :* « Voyez-vous, Excellence *(car un secrétaire d'un comité central porte le titre d'excellence)*, ce qu'il nous faudrait, c'est un grand homme international... »

Un peu interloqué, M. Jarowinsky faisait remarquer froidement : « Oui, peut-être. Quelqu'un comme Karl Marx ? » *M. Ségard esquive la feinte :* « A vrai dire, *rétorque-t-il*, je pensais plutôt à un nouvel Einstein pour résoudre les contradictions d'une époque où plus personne n'arrive à maîtriser les débordements de la démographie, des techniques, des philosophies, des idéologies... »

Le commerce, à ce niveau, ressemble au funkspiel des diplomates. C'est, il est vrai, la première fois qu'un ministre français se rend officiellement à Berlin-Est — les prédécesseurs de M. Ségard s'étant bornés jusqu'à présent à visiter Dresde ou Leipzig. Geste politique ? L'homologue est-allemand de M. Ségard, M. Horst Sölle, que nous avons interrogé sur ce point, répondra prudemment que « les échanges entre la France et la R.D.A. ont une grande importance pour les deux pays et pour la paix en Europe ».

Une manière comme une autre, en somme, de ramener l'affaire à ses justes proportions : le voyage de M. Ségard ne doit pas troubler le commerce « interallemand », qui procure des avantages substantiels à la R.D.A., pratiquement associée par ce biais au marché de l'Europe des Neuf.

Il n'empêche que nos technocrates s'estimaient, dans l'ensemble, satisfaits de l'« opération charme » réalisée à Berlin-Est. L'un d'eux, M. Painvin, de la société Vallourec, avait menacé de ne signer aucun protocole d'accord : ses interlocuteurs réclamaient soudain — en échange d'une commande de 20 000 tonnes de tubes sans soudure représentant environ 80 millions de francs — une promesse d'achat par Vallourec de machines-outils d'une valeur globale de 15 millions de francs en 1976. On transigeait pour 2 millions et demi.

Le soleil décline derrière le quadrige de la porte de Brandebourg. A la terrasse de l'Opern Café quelques élégantes qui ressemblent à la Marlène Dietrich des années « rétro » regardent avec nostalgie s'en aller les beaux messieurs de l'Occident pour qui l'argent n'a pas d'odeur.

J. B.

M. Ségard a signé le 11 juillet avec M. Horst Sölle un accord de cinq ans « *qui tend à préciser l'accord gouvernemental à long terme* sur la coopération économique, *industrielle et technique signé en 1973* ». Ce texte intéresse les secteurs de la chimie, de l'électrotechnique et de l'électronique, de la métallurgie et de l'automobile.

Des accords commerciaux ont aussi été signés d'une part entre la Centrale du commerce extérieur Industrieanlagen-Import et Creusot-Loire Entreprise (sur un projet de vente d'une usine pétro-chimique à la R.D.A. ; d'autre part entre la Centrale Chemie export-import et Rhône-Poulenc, ainsi qu'entre la Centrale Metallurgiehandel GmbH et les sociétés Saint-Gobain - Pont-à-Mousson et Vallourec. Alsthom serait intéressé à la fourniture à la R.D.A. de plusieurs turbines à gaz géantes (90 mégawatts). A ces multiples projets s'ajoute une commande de wagons portant sur 800 millions de francs.

Dans un communiqué commun, les deux parties estiment que « *les conditions sont réunies pour consolider et renforcer les relations économiques entre les deux pays, avec pour objectif de doubler, voire de tripler, à bref délai, leurs échanges commerciaux* ».

Sans exagérer l'importance de l'opération réalisée par M. Ségard, on peut noter que c'était la première fois qu'un ministre français se rendait dans la capitale est-allemande, que c'était aussi la première fois qu'il se faisait accompagner de grands patrons de notre industrie.

JEAN BENOIT.

CARNET

Décès

...N - ANTOINE POURTIER

...apprend le décès de ...I. Jean-Antoine POURTIER, ancien député, ancien rédacteur en chef ...u journal « la Montagne », ...nu le dimanche 13 juillet, à ...-Amant-Roche-Savine (Puy-de-...).

...le 8 janvier 1900 à Saint-Amant-...-Savine, Jean-Antoine Pourtier avait ...porter au « Quotidien », de 1923 à ...chef du service de presse du gou...r général de l'Indochine, de 1926 ...8, avant de devenir secrétaire de ...tion à « l'Excelsior », de 1930 à ...puis rédacteur en chef du « Monde ...é ». A son retour de captivité, en ...il devient rédacteur en chef de ...Montagne » et le reste jusqu'en 1965. ...ignait encore une chronique. ...-Antoine Pourtier fut député du ...-Dôme de 1946 à 1951 (inscrit au ...e de l'Union démocratique et socia...de la résistance, U.D.S.R.), et ...ller général de 1945 à 1967. Il était ...de sa commune natale depuis 1953.]

M. Louis Simonetti, ...et Mme Alain Villeneuve et ...s, ...et Mme Henri Poillon et Xavier, ...la douleur de faire part du ...accidentel survenu à Nice, le ...in, de

Mme Louis SIMONETTI, née Henriette Marchetti,

Mme Henri MARCHETTI, née Emilie Grimaldi,

épouse, mère, grand-mère et ...e-grand-mère.

...cérémonie religieuse sera célé...le jeudi 17 juillet, à 17 heures, ...glise de Sainte-Lucie de Moriani ...e).

...avenue de Rimiez, ...00 Nice.

...les abonnés, bénéficiant d'une ré...tion sur les insertions du « Carnet ...Monde », sont priés de joindre à ...envoi de texte une des dernières ...les pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

Le 15 juillet 1975 il y aura ...ze ans que s'est éteint Eugène ARONÉANU, docteur en droit, juriste international. ...e réunion du souvenir aura lieu ...metière de Bagneux, à 9 heures ...atin, 66e division.

PRESSE

Conflit au bureau parisien d'U.P.I. au sujet d'un matériel moderne

Un conflit oppose la direction de l'agence américaine United Press International (U.P.I.) à la rédaction du bureau parisien de l'agence : il est consécutif à l'installation de consoles de visualisation, qui remplacent depuis le 1er juillet les machines à écrire au bureau de Paris.

Deux grèves d'avertissement de vingt-quatre heures ont été observées par la rédaction et celle-ci annonce qu'un arrêt de travail de plus longue durée pourrait être observé dès cette semaine si ses demandes n'étaient pas satisfaites.

La rédaction française considère que le remplacement des machines à écrire par des consoles de visualisation entraîne des responsabilités accrues et de nouvelles qualifications, et, par là-même, justifie, entre autres, des augmentations de salaires.

La direction d'U.P.I. considère au contraire que les consoles de visualisation rendent le travail plus facile, plus rapide et plus précis, et que leur utilisation revient à améliorer les conditions de travail et non pas à modifier la situation et les fonctions des journalistes. En conséquence, elle refuse les augmentations demandées.

« *U.P.I., qui a été la première agence de presse au monde à utiliser, pour la transmission de ses textes et de ses photos, les ressources de l'électronique et des ordinateurs, afin d'améliorer son service et de le transmettre dans les plus brefs délais à ses clients dans le monde entier, a installé un matériel électronique dans son bureau de Paris dans le cadre de son programme mondial de modernisation de ses systèmes de transmission* », déclare M. Albert Fontan, directeur du bureau de Paris.

« *Les consoles de visualisation ont été installées*, note-t-il, *dans des dizaines de bureaux d'U.P.I. aux États-Unis et ont été mises en service dans d'autres bureaux européens en même temps qu'à Paris sans que jamais il ait été suggéré que leur mise en place justifiait des augmentations de salaires.* »

Pour la sous-section du S.N.J. de l'agence, qui a lancé les deux ordres de grève depuis le 1er juillet, « *la direction d'U.P.I. s'obstine toujours à ne pas vouloir observer les termes de la convention collective nationale sur les nouvelles conditions de travail imposées par ce matériel moderne, de même qu'elle refuse de reconnaître les nouvelles responsabilités et qualifications découlant de l'installation de ce matériel moderne.* »

La rédaction française du bureau de Paris déclare cependant que la grève qu'elle sera éventuellement appelée à observer cette semaine portera non pas sur le problème général de l'installation de consoles de visualisation, problème qui pourrait être étudié ultérieurement, mais sur celui de la revalorisation des bas salaires au sein de la rédaction. La direction déclare qu'à son avis les deux problèmes sont liés et elle a refusé les augmentations demandées.

● *Le Nouvel économiste*, tel sera le titre de l'hebdomadaire né de la fusion des *Informations* et d'*Entreprise* qui paraîtra en octobre prochain (*le Monde* du 8-9-10 juin).

Dans le numéro d'*Entreprise* de cette semaine (daté du 11 juillet), M. Jean-Paul Pigasse, rédacteur en chef, annonçant cette fusion pour le 1er octobre, ajoute : « *Cet éditorial est donc le dernier que je publierai dans « Entreprise* ». M. Pigasse se propose de créer un bureau d'études de la presse d'affaires avec quelques-uns de ses collaborateurs d'*Entreprise*.

● *Le gouvernement de Bonn* a décidé d'aider les quotidiens de la République fédérale en abaissant de 7,5 % à 5,5 % le taux d'intérêt pour les crédits qui leur sont nécessaires. Cette forme déguisée de subvention représentera 2 millions de marks en 1975.

La Fédération des éditeurs de périodiques allemands envisage de déposer une plainte pour violation de la Constitution. En effet, fait valoir M. Strothe, son président, « *le gouvernement établit une distinction « discriminatoire » entre la presse quotidienne et les périodiques qui ne forment qu'un tout au regard de la Constitution* ».

RAPATRIÉS

Un exemple d'indemnisation... à 10 %

En réponse aux déclarations faites à l'ambassade de France à Alger par M. Giscard d'Estaing (1), qui avait affirmé « Tous les engagements pris ont été tenus... », *et à l'article que* le Monde *a consacré au problème de l'indemnisation* (2), *nous publions la lettre que nous a fait parvenir* Mme L. A., *rapatriée d'Algérie, demeurant avenue de Bretteville, à Neuilly-sur-Seine.*

On vient de m'envoyer le compte de liquidation de mon dossier d'indemnisation. On dira donc que mon dossier est classé. Que me propose-t-on ? 50 000 F. Ma créance (évaluation 1961) est de 500 000 F pour des biens uniquement immobiliers. A combien le gouvernement estime-t-il cette créance (décrets d'application de la loi de 1970) ? A 93 800 F, réévalués en vertu des décisions 1974 à 120 000 F ? Comment peut-on dire qu'on m'aura (si j'acceptais les 50 000 F proposés, alors que l'on me doit 500 000 F) indemnisée intégralement, à 80 %, ou même à 50 % ?

Voici un détail chiffré : trois locaux commerciaux ou à usage de bureaux (immeuble du Bon Marché, rue d'Isly à Alger) sont évalués par l'ANIFOM (3) à 21 825 F. Je les ai payés, en les achetant en 1951 et 1953, 74 450 F. Ils valaient le double en 1961 !

Ce sont ces évaluations qui sont absolument condamnables. Le gouvernement Chaban-Delmas a voulu réduire à rien les créances des spoliés et a pondu ces décrets d'application insoutenables juridiquement.

La valeur d'un immeuble c'est sa situation et son rapport, ce n'est pas l'âge de sa construction.

Il y a actuellement en Algérie un cours des ventes et achats. Il est facile de se le procurer et de faire ainsi une évaluation conforme à la réalité.

Qu'on octroie un pourcentage de cette valeur au spolié peut, à la rigueur, se concevoir, mais qu'on octroie un pourcentage sur un bien sous-évalué est malhonnête.

Par ailleurs, il n'est pas douteux que M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, avait donné des instructions de lenteur telle que la somme de 500 millions inscrite au départ au budget n'était jamais utilisée pour la totalité, et la plus grande part retournait dans les caisses de l'État au détriment des rapatriés spoliés de nouveau par un autre procédé.

Dans les colonnes mêmes de votre journal, on a signalé l'imposture qui consistait à dire à Nice « *je doublerai* », laissant croire que les 500 millions passaient à 1 milliard, alors qu'il ne s'agissait de doubler que ce qui avait été dépensé l'année précédente, 300 millions environ.

Il est certain qu'en approuvant, par référendum, les accords d'Evian, le peuple français s'est engagé à se substituer aux débiteurs algériens défaillants. Mais, nous ne comprenons pas pourquoi le gouvernement français, qui a les moyens d'exiger du gouvernement algérien le règlement de ses dettes préfère faire endosser celles-ci par les Français... »

(1) *le Monde* du 16 avril.

(2) *le Monde* du 9 avril.

(3) Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer, organisme gouvernemental, 10, rue de Rivoli, Paris-4e.

AUTOMOBILE

● *Ford Grande-Bretagne* vient de lancer sur le marché britannique une version économique de la Ford Escort 1 100 cm3. Ce nouveau modèle — baptisé « Popular » — est affiché à 1 299 livres sterling (environ 11 700 F), soit un prix légèrement supérieur à celui de la version standard de la Mini 850, la voiture la moins chère outre-Manche.

Des économies draconiennes ont dû être réalisées : ainsi ont disparu les feutres isolants sous les tapis de sol, les feux de détresse, les chromes (baguettes et entourage des glaces latérales) et la boîte à gants. La lunette arrière ne dégivre plus, les freins avant sont à tambours, les dossiers des sièges avant ne se règlent plus et les pneus redeviennent conventionnels. La « Popular » est, par ailleurs, équipée d'un nouveau carburateur économique.

● LE KOWEIT A PRIS LE CONTROLE A 100 % DE LA KUWAIT OIL Co. — Le Koweït a achevé de prendre le contrôle à 100 % de la Kuwait Oil Company, a déclaré récemment M. Kazimi, ministre koweïtien du pétrole, let au quotidien *Al Rai Al Aam*. La prise de contrôle étant maintenant assurée, il ne reste plus qu'à présenter un projet de loi à ce sujet à l'Assemblée nationale, a précisé M. Kazimi. Toutefois, les négociations avec Gulf Oil et British Petroleum, anciens partenaires du gouvernement koweïtien au sein de la KOC, se poursuivent pour fixer le montant des indemnisations qui leur seront versées. — (A.F.P.)

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES ENTRETIENS SAUVAGNARGUES-RUMOR

La France favorisera le retour de l'Italie dans le « serpent » monétaire européen

De notre envoyé spécial

Gênes. — Le ministre français des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, et son collègue italien, M. Rumor (qui préside le conseil de la Communauté pendant le semestre en cours), ont préparé samedi 12 juillet la réunion des chefs de gouvernement des Neuf de mercredi et jeudi à Bruxelles. Les entretiens ont eu lieu sur le croiseur italien *Andréa Doria* entre Gênes et La Spezia.

Les deux ministres — indique-t-on du côté français — ont *d'abord eu un échange de* vues complet sur l'état actuel de la Communauté et les perspectives d'avenir après le référendum britannique. On *attend* avec *intérêt*, aussi bien à Rome qu'à Paris, ce que diront les dirigeants britanniques tant au sujet de la reprise de l'union économique et monétaire que de l'union politique — dite plus communément *« union européenne »*. Du côté français, on apprécie les efforts de redressement financier de l'Italie. La France — qui vient de *rentrer dans le « serpent » monétaire* européen — est disposée à faire ce qui est en son pouvoir pour que l'Italie en fasse autant. En ce qui concerne l'union européenne, plusieurs rapports sont soit achevés soit en préparation. Il semble que les gouvernements français et italien jugent le rapport de la Commission de Bruxelles (*le Monde* des 28 et 29-30 juin) *trop théorique et pas* assez pragmatique. M. Rumor a indiqué que l'Italie, pendant qu'elle préside le conseil des Neuf, tentera de faire progresser une réforme de la politique agricole et développer les aspects sociaux de la Communauté.

Les deux ministres ont discuté du désordre monétaire. M. Sauvagnargues a précisé que l'idée d'un *« sommet »* monétaire des grands pays industrialisés, évoquée par M. Giscard d'Estaing dans un entretien avec des journalistes *américains* (*le Monde* du 9 juillet) ne fait pas l'objet d'une proposition formelle de la France. Ce que souhaite le gouvernement français au stade actuel c'est que les Neuf aient, face au désordre monétaire, une réaction commune et la rendent publique.

MM. Sauvagnargues et Rumor ont longuement parlé de la relance de ce que l'on appelle désormais le *« dialogue Nord-Sud »* et qui ne devrait plus se limiter à l'énergie. Le ministre français a dit à son collègue que la France, sollicitée de prendre une initiative dans *ce domaine, ne le fera que si* elle est assurée que le dialogue interrompu lors de la « réunion préparatoire » d'avril pourra être renoué et qu' *« un consensus assez solide se dégagera pour résister aux circonstances »*. M. Sauvagnargues a cependant précisé que la dernière visite de M. Kissinger à Paris (*le Monde* du 12 juillet) avait montré qu'il n'y a plus de difficulté majeure entre les Etats-Unis et la France, que l'on se rapproche d'un *« dénominateur commun »* et que le contentieux entre la France et l'Agence internationale de l'énergie (constituée par les Américains) est en voie de disparition. L'A.I.E. — souligne-t-on dans les milieux français — n'a pas pu se faire reconnaître comme l'interlocuteur occidental dans le dialogue Nord-Sud et n'a aucune compétence pour traiter de l'ensemble des problèmes *désormais soulevés (produits de* base autres que l'énergie et le développement).

Après une baignade et un déjeuner, les ministres français et italien ont discuté des problèmes internationaux spécifiques et notamment du Portugal. Les Neuf doivent se prononcer cette semaine sur la demande d'aide du gouvernement de Lisbonne (700 millions de dollars en trois ans). Les gouvernements socialistes (Allemagne fédérale, Grande-Bretagne et Pays-Bas) étaient jusqu'ici prêts à donner une réponse positive. Mais le gouvernement français estime, quant à lui, que la situation portugaise est trop incertaine pour que la Communauté puisse prendre position. Les Italiens seraient du même avis.

MAURICE DELARUE.

LE DERNIER OBSTACLE A LA CONFÉRENCE PANEUROPÉENNE EST LEVÉ

Genève (Reuter). — La conférence sur la sécurité européenne a abouti lundi 14 juillet à une solution de compromis sur la demande maltaise de réduction des forces armées en Méditerranée, annonce-t-on dans les délégations participant aux travaux.

L'accord, réalisé au cours de **conversations privées entre les chefs de délégation, dégage la voie à l'organisation du « sommet » des trente-trois pays européens ainsi que des Etats-Unis et du Canada — à Helsinki le 31 juillet.**

Proche des nationalistes basques

UN INDUSTRIEL FRANÇAIS DE HENDAYE EST ARRÊTÉ A IRUN PAR LA POLICE ESPAGNOLE

Bayonne. — De trois incidents qui ont été signalés samedi 12 juillet à Irun, à Hendaye et à Bidache, c'est le premier qui inquiète le plus les milieux nationalistes basques. Il s'agit de l'arrestation de M. Patxi Noblia, trente et un ans, marié père de deux enfants. Ce dernier, effectivement *connu pour ses sympathies* à la cause basque, semble avoir été spécialement visé ces jours-ci puisque l'entreprise Sokoa à Hendaye, *dont il* est président-directeur général, a fait l'objet la semaine dernière d'une attaque à la bombe. L'entreprise Sokoa est spécialisée dans l'importation et l'exportation de meubles et M. Noblia se rendait vendredi en Espagne pour ses affaires personnelles lorsqu'il a été appréhendé à Irun par la police espagnole. Depuis on est sans *nouvelles de lui ; il aurait été* transféré dans la prison de Bilbao.

Le deuxième incident s'est produit au port de la *Floride* à Hendaye, où une vedette garde-côte a accosté samedi matin à la surprise générale. Deux gardes civils armés en sont descendus disant qu'ils recherchaient quelqu'un ; mais, voyant le trouble que leur présence provoquait, ils ont aussitôt appareillé de sorte que, lorsque la vedette garde-côte de la base maritime de la Bidassoa s'est présentée, l'équipage espagnol avait déjà disparu. Le préfet des Pyrénées-Atlantiques a indiqué dans un communiqué que l'équipage espagnol *« exécutait un mission de routine »*.

Enfin, à l'aube de samedi, un escadron de gendarmes français *a encerclé une ferme à Bidache*, près de Bayonne. Vingt-deux ressortissants basques espagnols s'y trouvaient : quatorze bénéficient du statut de réfugié politique, deux le sollicitent et six possèdent un passeport en bonne et due forme. Ce groupe possédait deux carabines 22 long rifle, dont l'usage n'est pas interdit. De ce fait, après avoir été contrôlés, les vingt-deux hommes ont été laissés en liberté ; les six ayant des pièces d'identité en règle sont retournés en Espagne. Des coups de feu ayant retenti les jours précédents dans ce secteur, on pense que les alentours de la firme de Bidache pourraient servir de camp d'entraînement à l'ETA. En effet, cette ferme appartient à une infirmière bayonnaise dont on connaît également les sympathies *pour les nationalistes basques*.

HAUSSE DU DOLLAR : 4,18 F

Le dollar a été coté lundi en hausse sur tous les marchés de changes, à l'exception de celui de Paris, qui était fermé. Contre le franc suisse, la devise américaine valait 2,5880 (contre 2,57 vendredi) et par rapport au deutschemark 2,4450 (contre 2,4260). Vis-à-vis du franc, le dollar s'est également apprécié : 4,1770 F contre 4,1615 F.

La livre sterling a connu un nouvel **accès de faiblesse, alors que le franc restait ferme par rapport aux monnaies du serpent européen.**

Le numéro du « Monde » daté 13-14 juillet 1975 a été tiré à 478 736 exemplaires.

EN ARGENTINE

L'offensive contre le clan de M. Lopez Rega n'est pas terminée

Le nouveau gouvernement argentin s'est réuni, le samedi 12 juillet, afin d'examiner la situation économique. Les experts estiment probable une seconde dévaluation du peso, qui serait de l'ordre de 10 à 20 %. D'autre part, les partis d'opposition et les milieux *syndicaux exigent maintenant* le départ des anciens partisans de M. Lopez Rega, et plus particulièrement celui de M. Celestino Rodrigo, ministre de l'économie.

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — Un convoi de véhicules, lourdement chargés, a quitté samedi 12 juillet la résidence présidentielle d'Olivos, dans la banlieue nord de la capitale : M. José Lopez Rega, ex-ministre du bien-être social et ex-secrétaire privé de Mme Isabel Peron, déménageait. La présidente a tenu à installer, elle-même, son conseiller dans la résidence que le parti justicialiste avait acquise en 1972 pour Juan Peron, de retour de son exil madrilène.

Pour la première fois depuis près de dix ans, M. Lopez Rega va cesser de vivre sous le même toit que Mme Peron. Toutefois, les journaux argentins semblent *estimer que le retrait de M. Lopez* Rega n'est qu'une tactique nouvelle et ne peut être considéré comme une déchéance. Voire. *Privé des moyens d'action que lui* offrait un ministère dont la raison d'être, assurent les Argentins, est de dépenser à profusion les *deniers public, éloigné des conseils* de gouvernement, empêché d'assister comme il le faisait depuis plus de deux ans à presque toutes les audiences du chef de l'Etat, M. Lopez Rega pourra-t-il, au moins, demeurer le conseiller occulte de Mme Peron ?

D'ailleurs l'offensive contre le clan Lopez Rega paraît loin d'être terminée. Le personnage le plus menacé, maintenant, est le ministre de l'économie, M. Celestino Rodrigo, dont le plan publié au début du mois de juin a déclenché la crise.

La chambre des députés s'apprêterait à reprendre contre lui une procédure entamée le 5 juillet et demeurée en suspens après la démission du gouvernement. Beaucoup de gens, à commencer par les *dirigeants* de la C.G.T. et les cinq ou six successeurs possibles de M. Rodrigo, ont envie de voir partir ce ministre, très impopulaire. D'autre part, le chargé de presse de la présidence, M. José Maria Villone, frère du nouveau ministre du bien-être social, et lui aussi un *intime de M. Lopez* Rega, est en difficulté. Le rôle de M. Villone consistait, depuis près de douze mois, à organiser le *contrôle de l'information*, officielle et officieuse. Les journalistes ne lui pardonnent pas d'avoir fait adopter un décret interdisant aux journaux argentins de reproduire des informations sur leur pays lorsqu'elles sont diffusées par des agences étrangères. Ils critiquent son attitude après l'assassinat, le 18 mai dernier, d'un rédacteur de *la Opinion*, M. Jorge Money, *tué* au moment même où les chaînes de télévision passaient une émission accusant *la Opinion* d'être favorable au terrorisme.

Enfin, le propre gendre de M. Lopez Rega, M. Raul Lastiri, président de la Chambre des députés, semble également dans une situation très difficile. Numéro 2 du parti justicialiste, il doit faire face à une double rébellion : d'une part la Chambre basse a, avec l'appui d'une majorité de députés justicialistes approuvé à son tour le projet de loi voté par le Sénat qui fait du président de la Chambre haute le chef de l'Etat par intérim en cas de vacance du pouvoir ; d'autre part, la moitié des douze membres du Conseil national ont démissionné.

Dans la rue, la peur semble avoir disparu. On explique volontiers ici que trois événements ont contribué à ranimer les courages défaillants. 1°) Le défi, opposé il y a deux mois à *l'A.A.A.* par seize intellectuels, artistes et journalistes qui, menacés de mort par l'Alliance anticommuniste, avaient refusé de quitter le pays ; 2°) *L'audace manifestée* par *la Opinion* lorsque, vers la fin de juin, ce journal se mit à faire état de l'hostilité croissante des militaires à l'égard du ministre du bien-être social ; 3°) la manifestation du 27 juin sous le balcon de la Casa Rosada où des troupes de la C.G.T., venues pour *« encourager »* la présidente à signer les conventions collectives accordant d'importantes augmentations de salaires, insultèrent M. Lopez Rega.

Tout le monde ici est conscient que *« la bête peut encore se débattre »*, que l'A.A.A. peut encore commettre des crimes. Mais l'espoir a refleuri. Nul doute qu'une pression se fera de plus en plus sentir pour que les responsables de l'Alliance anticommuniste soient démasqués et châtiés. Une plainte a d'ailleurs été déposée, dès le vendredi 11 juillet, contre l'ancien secrétaire privé pour participation à une *« association illicite »*.

JEAN-PIERRE CLERC.

Le respect des droits de l'homme

Les États-Unis demandent à la junte chilienne de recevoir la commission des Nations unies

Washington (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis *ont* invité « avec insistance » le gouvernement chilien à fixer rapidement une nouvelle date pour la visite d'une commission *des droits de l'homme* de l'O.N.U. qu'il avait ajournée il y a quelques jours, a-t-on appris à Washington dans les milieux diplomatiques, le samedi 12 juillet.

Le département d'Etat a déclaré qu'il « regrette » la décision chilienne. Le colonel Enrique Valdes Puga, sous-secrétaire chilien *des affaires étrangères, s'est* rendu à Washington cette semaine pour expliquer les raisons de la décision chilienne auprès de M. Robert Ingersoll, secrétaire d'Etat intérimaire. Celles-ci avaient déjà été exposées dans un communiqué officiel qui, faisant état de la découverte d'un complot encouragé par l'Union soviétique et visant à créer des incidents embarrassants pour le gouvernement du général Pinochet pendant la visite de la mission de l'O.N.U., estimait celle-ci « inopportune ».

Bien que les milieux chiliens soulignent que la visite est « ajournée » et non « annulée », le colonel Valdes aurait dit à ses interlocuteurs américains qu'il n'était pas possible pour le moment de fixer une nouvelle date.

● *Une cérémonie* à la mémoire du poète chilien Pablo Neruda, *prix Nobel de littérature, a été* suspendue par les autorités, rapporte le journal *la Tercera* du dimanche 13 juillet.

La cérémonie, qui avait été organisée à l'initiative d'intellectuels et d'artistes, aurait été suspendue, certaines personnes y participant voulant la transformer en « une réunion politique ».

APRÈS LES DÉCISIONS DE PARIS SUR LES COMORES

14 juillet de soulagement et d'allégresse à Mayotte

De notre envoyé spécial

Dzaoudzi (île de Mayotte). — Défilé de la légion étrangère, *« youyous »* de centaines de femmes brandissant leurs drapeaux tricolores, arc-de-triomphe aux couleurs identiques, course cycliste, course de pirogues, banquet... Mayotte aura vécu son plus beau 14 juillet. Il n'y manquait même pas M. Roland Veyrand, nouveau représentant de la France, entouré de plusieurs officiers et des autorités locales. Quand M. Ahmed Abdallah, chef de l'Etat comorien, réclame avec *tant d'insistance le retour de* Mayotte dans l'Etat des Comores, la France pouvait-elle plus clairement lui signifier un choix ?

« Maintenant, on respire », nous a avoué, et avec un large sourire, une métisse mahoraise. La population de la petite île — 40 000 habitants au plus — a commencé à deviner ce qui se tramait la veille, quand M. Henri Beaux, représentant de la France à Moroni, a effectué rapidement, et surtout très discrètement, une visite sur place la veille, *« sur un coup de téléphone de M. Chirac »*, nous a-t-on dit. Samedi, *la consigne était encore d'oubli[er]* cette année le 14 juillet pour [ne] pas provoquer de remous.

Dimanche soir, les *« réjouissances »* ont été alors préparées [en] hâte sur le rocher qui abrite [le] chef-lieu mahorais de Dzaoudzi. La population de la Grande-Terre — l'île proprement dite de Mayotte — était avertie du changement [et] invitée à prendre le bac, tôt lundi *matin, pour aller participer a[ux]* festivités qui commençaient sur [le] rocher.

« Mayotte la Française ? » O[n] ne se pose même plus la question ici. Après huit jours d'hésitation le tournant a été pris par Paris. Les cinq députés mahorais revendiquent l'autonomie de gestion selon la loi de 1961. L'un d'entre eux, M. Bamana, un musulman, semble destiné à devenir le leader d'une île à laquelle la France vient de dépêcher un nouveau représentant. C'est ainsi que [le] gouvernement *français « tient compte de la volonté manifestée »* par 65 % des Mahorais lors de [la] consultation du 22 décembre 197[4].

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Notre amitié avec la France « n'est que suspendue » déclare, M. Ahmed Abdallah

Moroni (*A.F.P.*). — M. Ahmed Abdallah, chef de l'Etat des Comores, a déclaré dimanche 13 juillet à Moroni qu'il allait prochainement constituer un nouveau gouvernement.

Parlant des rapports avec les autorités françaises locales, M. Ahmed Abdallah a estimé qu'ils étaient « très bons ». *« On ne se bagarre pas*, a-t-il dit, *et nous pouvons collaborer en attendant les décisions de Paris.*

Evoquant le cas de Mayotte, le président Abdallah a affirmé : *« La France a quitté Diégo-Suarez, elle quittera bientôt Djibouti. Mayotte constitue pour elle une base de repli pour assurer sa présence dans l'océan Indien, à la fois sur le plan stratégique et sur le plan économique, avec le canal du Mozambique, route des grands pétroliers... Or, la France a fait une erreur. Elle veut s'imposer par la force à Mayott[e] alors que, si le gouvernement français et le Parlement avaient respecté leurs engagements, nou[s] aurions pu discuter. »*

M. Abdallah a réaffirmé qu[e] les Comores désiraient *« reste[r] dans la zone franc, sauf si l[a] France les en chassait »*.

Le chef de l'Etat comorien [a] conclu : *« Nous sommes convaincus que si la France maintien[t] sa position de force sur Mayotte les nations du monde ne la lais[seront] pas faire. Mais nous n[e] souhaitons pas en arriver là. La rupture avec la France n'est pa[s] faite. Nous n'accepterons jamai[s] qu'une seule goutte de sang français soit versée sur le sol comorien. La compréhension de l[a] France pourrait arranger beaucoup de choses. Notre amitié n'es[t] que suspendue. »*

LA FÊTE NATIONALE A PARIS

Dans la nuit de dimanche à lundi les bals publics ont fait le plein d'un quartier à l'autre de la capitale : à la Contrescarpe, dans l'île Saint-Louis, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, ou devant les casernes de pompiers. Bals « bon enfant », où la foule faite souvent de touristes et de travailleurs immigrés, se pressait autour des boutiques à merguez, pastèques et crêpes. *La bière à coulé à flots.*

RUE D'ENGHIEN

Le bal du « Parisien libéré »

« Les travailleurs du Parisien libéré *occupant leur entreprise depuis quatre mois vous invitent au grand bal de la Liberté : pour le droit au travail, pour les luttes syndicales, pour la liberté d'expression et pour l'ouverture des réelles négociations. »*

Cette affiche pas tout à fait comme les autres, puisqu'elle a été *« réalisée par les ouvriers en grève de Caron-Ozanne », une imprimerie de Caen*, invitait à un bal du 14 juillet 1975 un peu particulier : *celui* qu'organisaient, rue d'Enghien à Paris (10e) les ouvriers du Livre devant les locaux de l'imprimerie du *Parisien libéré* occupée maintenant *depuis* cent trente-quatre jours. Bal-kermesse sous les lampions dans la fumée des brochettes et des merguez, dans la bousculade joyeuse d'une petite rue livrée à la grande foule. Bal militant aussi avec, sous les drapeaux *tricolores* et rouges tendus aux fenêtres de l'imprimerie, le défilé permanent des parents, des amis, des délégations d' *« entreprises en lutte »*, Chausson, Grandin, Vélosolex, Câbles de Lyon, Chaufour, et *une délégation du part*i communiste, venus témoigner leur soutien aux ouvriers toujours « enfermés » volontairement sur leur lieu de travail.

Dans l'ancien garage à vélos de l'imprimerie, des stands avaient été dressés par la C.G.T., par la *« section communiste du* Parisien libéré, *par* Télé-Liberté, *par la Vie ouvrière »*. Des pétitions, des badges, des tracts s'y signalent et s'y échangeaient, alors que des tombolas étaient organisées pour permettre *« aux enfants des grévistes de partir aussi en vacances »*.

Les ouvriers du *Livre* resteront toute la soirée à l'intérieur de l'imprimerie, simples spectateurs du *spectacle qu'ils ont* organisé, regardant se succéder sur l'estrade les artistes venus eux aussi les aider, comme Colette Magny, Lenny Escudero, Georges Moustaki, puis assistant, sans participer, à ce bal insolite du 14 *juillet*. — P. G.

UN MESSAGE DE M. PODGORNY

Moscou (*A.F.P.*). — M. Podgorny, président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S., dans un télégramme adressé au président Giscard d'Estaing à l'occasion de la fête nationale, a exprimé *« ses félicitations chaleureuses et ses souhaits de bonheur au peuple français ami »*, a annoncé, dimanche 13 juillet, l'agence Tass.

« La coopération et l'entente entre nos pays, écrit M. Podgorny *— ont contribué pour beaucoup à l'affaiblissement de la tension internationale et à la consolidation des progrès enregistrés à travers le monde. Je suis certain que les relations d'amitié entre nos pays vont à l'avenir également se développer et s'affermir... »*

INCIDENTS A VINCENNES

Des incidents se sont produits dans la soirée du vendredi 11 juillet à Vincennes (Val-de-Marne) entre des civils originaires d'Afrique du Nord et des légionnaires et parachutistes venus à Paris participer au défilé du 14 juillet et cantonnés à Vincennes.

Si les origines du conflit sont mal définies, une bagarre a opposé une centaine d'antagonistes rue Raymond-du-Temple était détaire et un civil ont été blessés. A l'aide de pierres et de barres de fer, les militaires ont brisé la devanture de quelques magasins.

Dans la soirée de samedi, la rue Raymond-du-Temple, et un militserte. De nombreux cafés étaient fermés par crainte d'une nouvelle « descente » des militaires. Mais ceux-ci n'ont pas eu de permission et de très nombreuses forces de gendarmerie stationnaient près du château de Vincennes en compagnie de la police militaire.